



**VELAN**

**MISER SUR  
NOS FORCES**

RAPPORT ANNUEL  
2025



Robinet-vanne en acier au carbone de 36 pouces (914 mm) de classe 900.

## VELAN

La Société conçoit, fabrique et commercialise à l'échelle mondiale une vaste gamme de robinetteries industrielles utilisées dans des applications critiques. Velan fournit des solutions à de nombreux secteurs industriels, notamment ceux de la production d'énergie, du nucléaire, du pétrole et du gaz, des produits chimiques, du gaz naturel liquéfié et la de cryogénie, des pâtes et papiers, des procédés géothermiques, de la construction navale, de la défense, et des technologies carboneutres. La Société, l'un des chefs de file mondiaux de la robinetterie industrielle en acier, exploite 11 usines de fabrication à travers le monde et compte 1 272 employés. Le siège social de la Société est situé à Montréal, au Canada.

La stratégie commerciale de la Société repose sur la conception, la fabrication et la commercialisation de robinetteries novatrices dont les principales caractéristiques sont la qualité, la sécurité, la facilité de fonctionnement et la longévité. Les objectifs stratégiques de la Société comprennent, sans s'y limiter, l'excellence opérationnelle axée sur le client et l'amélioration des marges, l'accélération de sa croissance grâce à l'intensification de ses efforts dans les marchés clés où la Société se démarque nettement de la concurrence, ainsi que l'amélioration et la modernisation continues de ses systèmes et procédés.



Robinet-vanne de 54 pouces  
(1350 mm) de classe 300 mesurant  
plus de 34 pieds (10,36 m) de hauteur  
et pesant 48 000 lb (21 772 kg) avec  
son actionneur.

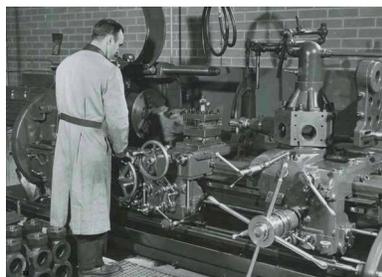


# 75 ANS

## MISER SUR NOS FORCES

Chez Velan, nous mettons encore à profit les forces insufflées par le fondateur A.K. Velan il y a 75 ans. Ce même esprit d'innovation et d'entrepreneuriat qui a permis de concevoir un purgeur de vapeur novateur avant les débuts de la Société en 1950 continue à prospérer aujourd'hui grâce à une gamme éprouvée de robinetteries industrielles de grande qualité.

### UNE COMPAGNIE INTERNATIONALE DÈS L'ORIGINE



### UNE PÉRIODE PASSIONNANTE POUR L'ENTREPRISE



**1950**

#### 1950

A.K. Velan fonde Velan Engineering.

#### 1953

Un brevet américain est décerné à Velan pour un purgeur de vapeur à bilame.

#### 1954

Velan ouvre sa première usine de fabrication outre-mer, Velan Engineering Co., Ltd., au Royaume-Uni.

#### 1956

Une nouvelle usine de fabrication et le siège social sont inaugurés à Montréal, ce qui deviendra plus tard l'usine 1.

Velan ouvre sa première usine à Plattsburgh, dans l'Etat de New York.

#### 1958

Velan fournit 8 500 robinets à soufflet de nouvelle technologie pour le réacteur de recherche du laboratoire national d'Oak Ridge.

**1960**

#### 1961

Velan GmbH ouvre comme bureau de ventes en Allemagne.

#### 1964

Lancement de la gamme de produits de robinetterie API 600 en acier moulé.

#### 1967

Velan organise sa première Conférence internationale des distributeurs, également appelée « Velan à gogo », coïncidant avec l'Expo 67 de Montréal.

#### 1968

Une deuxième usine ouvre à Montréal, au 6025, chemin de la Côte-de-Liesse.

## L'EXPANSION STIMULÉE PAR LE NUCLÉAIRE



**1970**

### 1970

Velan devient la première compagnie de robinetterie à recevoir la certification ASME « N », spécifique aux robinets nucléaires.

### 1972

Développement de la première boîte à garniture « à charge constante ».

### 1974

Contreprise avec Rateau, en France, axée sur l'industrie du nucléaire.

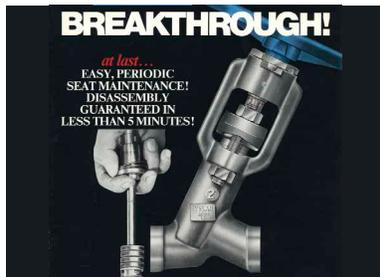
### 1976

La quatrième usine d'Amérique du Nord ouvre à Granby, Québec.

### 1978

Ouverture d'une usine de fabrication à Williston, au Vermont.

## NOUVELLES IDÉES, NOUVEAUX DÉFIS



**1980**

### 1980

Velan étend son réseau de distribution aux États-Unis en concluant un partenariat avec Vinson.

### 1982

Velan reçoit un brevet pour un robinet à soupape à corps-arcade monobloc.

### 1984

La compagnie lance les robinets à tournant sphérique brevetés Memoryseal<sup>MD</sup>.

### 1986

Velan introduit sa gamme de robinets à tournant sphérique et siège métallique en partenariat avec Peter Kindersley.

### 1988

Velan ouvre sa première usine de production en Corée du Sud.

### 1989

Ouverture de Velan Portugal.

Velan achète Sereg, à Lyon, et forme avec GEC Alstom une contreprise 50/50 : GEC Alstom Velan.

## UNE MONTÉE EN PUISSANCE



**1990**

### 1991

Une nouvelle usine est implantée à Taïwan pour produire les robinets à tournant sphérique de petit diamètre.

### 1996

Velan entre en Bourse à Toronto (TSX).

La fonderie Juwon débute ses activités en Corée du Sud.

### 1997

Velan acquiert Proquip, l'un des premiers fabricants de clapets de non-retour à double battant.

La compagnie acquiert Securamax, un fabricant de robinets à tournant sphérique à siège métallique pour service intensif.

### 1998

Velan conclut une entente d'achat globale (GPA) avec Mitsubishi Heavy Industries (MHI).

### 1999

Acquisition de deux sociétés françaises : Adareg et Bouvier Darling.

## ALORS QUE LE MONDE SE RÉTRÉCIT, VELAN S'AGRANDI



**2000**

### 2000

La compagnie rachète la part de 50 % que détenait Alstom en France et renomme la société Velan S.A.S.

BP accorde le statut de « produit écologique » aux robinets en acier moulé de Velan.

### 2004

Velan relance son programme amélioration totale des processus (TPI) et de fabrication *Lean*.

### 2006

A.K. Velan se voit décerner le titre « Valve World Fellow » par Valve World.

### 2007

Velan prend le contrôle de Segault, un fabricant français de robinets spécialisé dans l'industrie nucléaire et la marine.

### 2009

Expansion à Montréal: l'usine 5 s'agrandit.

## UNE FONDATION POUR L'AVENIR



**2010**

### 2010

Investissement de 5,6 millions \$ pour l'agrandissement de l'usine de Lyon et la modernisation de son équipement.

### 2011

Acquisition, en Italie, de ABV S.P.A. qui prend le nom de Velan ABV.

### 2011-12

Velan France fournit des robinets pour les centrales nucléaires Taishan I et II, en Chine.

### 2012

Inauguration de Velan Valves India.

### 2013

Les ventes de Velan dépassent les 500 millions \$, avec plus de 600 000 robinets vendus dans 64 pays.

## MISER SUR NOS FORCES



**2020**

### 2023

Velan nomme le président du Conseil Jim Mannebach comme chef de la direction intérimaire.

### 2024

Jim Mannebach est confirmé au poste de chef de la direction de Velan.

Bruce Power signe une alliance de 10 ans avec Velan Inc. pour l'approvisionnement en vannes et les services connexes.

Velan Inc. conclut un accord de services principaux avec GEH SMR Technologies pour le premier projet de petit réacteur modulaire de l'entreprise.

### 2025

#### Velan célèbre son 75e anniversaire

Velan finalise la vente de ses filiales françaises Velan S.A.S et Segault.

Velan inaugure Velan Gulf Manufacturing Company à Dammam, en Arabie saoudite.

# ROBINETTERIES NUCLÉAIRES

## UN LEADER DE CONFIANCE DEPUIS 1970



Velan a été sélectionnée par GE Hitachi Nuclear Energy pour fournir du soutien en ingénierie et fabriquer les robinetteries du premier petit réacteur modulaire BWRX-300 (cette photo est utilisée avec la permission de GE Hitachi).

### HAUSSE DE LA DEMANDE POUR L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

Le cycle de croissance pluriannuelle du secteur nucléaire est bien documenté. Après des années de mise à l'écart, la technologie nucléaire effectue un retour spectaculaire en raison de besoins énergétiques massifs et d'une demande croissante pour des sources d'énergie propre. La prolifération des centres de données à l'échelle mondiale, combinée aux objectifs ambitieux en matière de carboneutralité, constitue une force dynamique de cette croissance accélérée.

Chez Velan, nous comptons plus de 55 ans d'expérience dans la fourniture de robinetteries au secteur nucléaire avec une longue expérience dans la plupart des technologies de réacteurs. De ce fait, notre vaste base installée de robinetteries dans des réacteurs existants générera des flux de revenus croissants grâce aux projets de prolongation de la durée de vie et aux activités d'entretien, de réparation et de révision.

De même, l'acceptation croissante sur le marché des petits réacteurs modulaires (« PRM »), en raison de leur encombrement réduit, de leur coût moindre et de leur plus grande sécurité, a engendré une hausse marquée de la demande pour nos robinetteries industrielles exclusives. Pour nous assurer de prendre pleinement part aux déploiements de réacteurs nucléaires à l'échelle mondiale, nous avons récemment conclu des partenariats avec de grands acteurs du secteur comme Bruce Power, GE Hitachi Nuclear Energy, Westinghouse et Atkins Realis, (gestionnaire de la technologie CANDU).

Velan se trouve ainsi dans une position idéale avec des solutions couvrant à la fois les PRM et les réacteurs standards dans un contexte de demande croissante pour l'énergie nucléaire.

### NOS CLIENTS

BrucePower™

GE HITACHI

ONTARIOPOWER  
GENERATION

AtkinsRéalis

# FAITS SAILLANTS

## DE L'EXERCICE 2025

### Chiffre d'affaires

(en millions de \$)



### Marge brute

(en millions de \$)



### Carnet de commandes à la fin de la période

(en millions de \$)



### Nouvelles commandes

(en millions de \$)



Velan a atteint ses objectifs financiers au cours de l'exercice 2025 et a conclu l'année en affichant une forte croissance de son chiffre d'affaires, une amélioration marquée de sa rentabilité et un bilan solide.

Pour l'avenir, nos activités continueront à profiter de la dynamique très favorable sur les marchés de l'énergie propre, y compris celui de l'énergie nucléaire qui connaît un cycle de croissance pluriannuel, tout en restant fermement implantées dans d'autres marchés industriels qui valorisent notre capacité à développer des solutions sur mesure pour des applications très complexes.

En mettant nos forces à profit, nous sommes confiants de pouvoir réaliser nos objectifs interdépendants visant à maximiser une croissance rentable et à récompenser les actionnaires avec de la création de valeur.

### RÉSULTATS D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

- Chiffre d'affaires de 295,2 millions de dollars, en progression de 14,1 %
- Marge brute de 84,9 millions de dollars, soit 28,8 % du chiffre d'affaires
- BAIIA ajusté<sup>(1)</sup> de 27,5 millions de dollars

### CARNET DE COMMANDES<sup>(1)</sup> ET NOUVELLES COMMANDES<sup>(1)</sup> DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

- Carnet de commandes de 274,9 millions de dollars
- Nouvelles commandes de 292,5 millions de dollars
- Ratio commandes/chiffre d'affaires<sup>(1)</sup> de 0,99

### SITUATION FINANCIÈRE SOLIDE

- Situation de trésorerie nette de 32,4 millions de dollars à la clôture de l'exercice
- Dette à long terme, incluant la partie à court terme, de seulement 16,2 millions de dollars
- Situation de trésorerie sur une base pro forma d'environ 55,0 millions de dollars à la suite de la finalisation de la vente des actifs français et de la cession des obligations liées à l'amiante au premier trimestre de l'exercice 2026

<sup>(1)</sup> Mesures hors IFRS – veuillez consulter la rubrique intitulée « Mesures hors IFRS et mesures financières supplémentaires » du rapport de gestion pour les rapprochements.

# FAITS SAILLANTS

## DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Sauf indication contraire, tous les montants sont en dollars américains.

Pour les exercices clos en	Fév. 2025	Fév. 2024	Fév. 2023	Fév. 2022	Fév. 2021
(en milliers, à l'exception des données par action)	\$	\$	\$	\$	\$
<b>RÉSULTATS D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>					
Chiffre d'affaires	<b>295 196</b>	258 652	279 618	308 766	216 782
Marge brute	<b>84 917</b>	54 630	76 329	82 062	43 259
Résultat net (perte nette) <sup>(1)</sup>	<b>(67 246)</b>	(31 969)	(67 749)	(44 971)	(11 594)
Par action – de base et dilué(e)	<b>(3,12)</b>	(1,48)	(3,14)	(2,08)	(0,54)
BAlIA ajusté <sup>(2)</sup>	<b>27 470</b>	2 126	1 532	5 910	(4 936)
Résultat net (perte nette) ajusté <sup>(2)</sup>	<b>6 600</b>	(15 653)	(13 440)	(12 368)	(11 594)
Par action – de base et dilué(e)	<b>0,31</b>	(0,73)	(0,62)	(0,57)	(0,54)
<b>RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS</b>					
Résultat net (perte nette) des activités abandonnées	<b>(8 254)</b>	12 232	12 296	23 830	14 461
Par action – de base et dilué(e)	<b>(0,38)</b>	0,57	0,57	1,10	0,67
Résultat net (perte nette)	<b>(75 500)</b>	(19 737)	(55 453)	(21 141)	2 867
Par action – de base et dilué(e)	<b>(3,50)</b>	(0,91)	(2,57)	(0,98)	0,13
<b>SITUATION FINANCIÈRE</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>32 364</b>	27 283	28 405	37 423	24 180
Total des actifs	<b>309 582</b>	293 564	303 338	323 436	384 215
Dette à long terme, incluant la partie à court terme	<b>16 203</b>	25 277	26 530	27 736	51 368
<b>FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>					
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation	<b>26 525</b>	12 461	4 361	8 523	13 537
<b>ACTIONS EN CIRCULATION ET DIVIDENDE</b>					
Dividende en espèces par action (en CA\$)					
Actions à droit de vote multiple et actions à droit de vote subalterne	<b>0,03</b>	0,03	0,03	–	–
Nombre d'actions en circulation à la date de clôture					
Actions à droit de vote multiple	<b>15 566 567</b>	15 566 567	15 566 567	15 566 567	15 566 567
Actions à droit de vote subalterne	<b>6 019 068</b>	6 019 068	6 019 068	6 019 068	6 019 068
<b>CARNET DE COMMANDES<sup>(2)</sup> ET NOUVELLES COMMANDES<sup>(2)</sup></b>					
Carnet de commandes à la fin de la période	<b>274 877</b>	283 647	255 040	272 918	293 316
Nouvelles commandes	<b>292 505</b>	288 681	267 620	295 934	296 868
Ratio commandes/chiffre d'affaires <sup>(2)</sup>	<b>0,99</b>	1,12	0,96	0,96	1,37

<sup>(1)</sup> Le résultat net (perte nette) représente le résultat net (perte nette) attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

<sup>(2)</sup> Mesures hors IFRS et mesures financières supplémentaires. Veuillez consulter la réconciliation à la rubrique « Mesures hors IFRS et mesures financières supplémentaires » du rapport de gestion.



## MESSAGE

### DU CHEF DE LA DIRECTION

Velan a célébré son 75<sup>e</sup> anniversaire en beauté en enregistrant une forte croissance rentable et en mettant en œuvre des initiatives stratégiques clés qui ont dégagé beaucoup de valeur pour les actionnaires. D'un point de vue financier, nous avons atteint notre objectif en clôturant l'exercice 2025 avec un chiffre d'affaires des activités poursuivies de 295,2 millions de dollars, en hausse de 14,1 % par rapport à l'exercice précédent, et une marge brute des activités poursuivies de 84,9 millions de dollars, ce qui représente une amélioration marquée de la marge de 770 points de base, portant ainsi la marge brute à 28,8 % du chiffre d'affaires.

---

Grâce à notre marque de confiance, des produits de grande qualité et une expertise reconnue dans le développement de solutions pour des applications critiques, nous tirons parti de la forte demande pour les sources d'énergie propre dans plusieurs des marchés que nous desservons. Cela se reflète également dans la robustesse du carnet de commandes des activités poursuivies qui s'élevait à 274,9 millions de dollars à la clôture de l'exercice.

Nous sommes particulièrement enthousiasmés par les possibilités qu'offre le marché nucléaire qui connaît un cycle de croissance pluriannuel. L'énergie nucléaire est de plus en plus considérée comme une alternative viable aux carburants fossiles. Nous sommes convaincus qu'elle fera partie du bouquet d'énergies renouvelables qui aideront les clients du monde entier à atteindre leurs objectifs futurs de carboneutralité. Nous sommes également d'avis que les objectifs connexes en matière d'électrification ne pourront être atteints sans que la technologie nucléaire ne joue un rôle de premier plan.

### **INITIATIVES STRATÉGIQUES CLÉS**

En janvier 2025, nous avons annoncé deux transactions importantes qui ont fait de Velan une société plus solide en réduisant son profil de risque et en améliorant sa situation financière. Ces deux transactions, bien que finalisées après la clôture de l'exercice, ont été traitées comme activités abandonnées dans nos états financiers.

Tout d'abord, nous avons conclu un accord pour la vente de nos filiales françaises, Velan SAS et Segault SAS, pour une contrepartie totale de 208,2 millions de dollars (192,5 millions d'euros), comprenant une tranche en espèces de 184,1 millions de dollars (170,0 millions d'euros). Nous prévoyons comptabiliser un gain d'environ 96 millions de dollars en lien avec cette transaction au premier trimestre de l'exercice 2026.

D'un point de vue stratégique, nous considérons que cette transaction est avantageuse pour toutes les parties. Les autorités françaises avaient bloqué une proposition de fusion de Velan en octobre 2023 pour des raisons d'intérêt national. Comme la transaction récemment conclue implique un partenaire local solide, elle répondait à l'exigence importante du gouvernement français de préserver la souveraineté sur ces actifs. Pour Velan, cette vente a grandement simplifié notre structure d'entreprise et augmenté notre flexibilité en matière d'investissement et de croissance, tout en éliminant un obstacle potentiel à la poursuite d'options stratégiques dans le futur.

Deuxièmement, nous avons conclu un accord pour la cession de nos obligations liées à l'amiante. Cette transaction a permis d'éliminer définitivement de notre bilan tous les passifs et toutes les obligations liées à l'amiante et nous indemniser pour les charges héritées du passé. Cet accord élimine tout risque lié à d'éventuelles réclamations et permet à la direction de se concentrer sur la croissance sans distraction extérieure.

La cession a impliqué la vente de notre filiale Velan Valve Corp., que nous avons capitalisée à hauteur de 143,0 millions de dollars, en utilisant une partie du produit tiré de la vente de nos filiales françaises, tandis que nos activités aux États-Unis sont désormais menées par une filiale nouvellement créée.

### **UNE VISION PLUS CIBLÉE, UNE SITUATION FINANCIÈRE PLUS SOLIDE**

Nous sommes sortis de ces deux transactions avec une vision plus ciblée et un bilan plus solide. Velan demeure un chef de file mondial dans le secteur du contrôle des flux, soutenue par une réputation enviable dans la conception sur mesure de solutions complexes pour des applications exigeantes. Nos activités continueront à profiter de la dynamique très favorable dans le secteur nucléaire, tout en restant fermement implantées dans d'autres marchés industriels qui valorisent notre capacité à développer des solutions adaptées à des besoins spécifiques.

En ce qui concerne notre bilan, le produit net tiré des transactions, qui ne figure pas encore dans nos états financiers de fin d'exercice 2025, a porté notre situation de trésorerie à environ 55 millions de dollars. Cette solidité financière permettra à Velan d'investir dans ses opérations pour soutenir une croissance rentable à long terme et de réaliser des acquisitions stratégiques pour étendre sa présence dans des créneaux de marché spécialisés. Nous avons également conclu récemment une nouvelle facilité de crédit d'un montant total de 35 millions de dollars pour soutenir davantage nos ambitions de croissance.

Témoignant de notre confiance en l'avenir, le conseil d'administration a rétabli les versements de dividendes au troisième trimestre de l'exercice 2025 en déclarant un versement de 0,03 \$ CA par action. De plus, à la suite de la conclusion réussie des transactions susmentionnées, le Conseil a également approuvé le versement d'un dividende supplémentaire de 0,30 \$ CA, confirmant ainsi son engagement à récompenser les actionnaires alors que la Société poursuit son redressement.

### **POSITION DE CHEF DE FILE SUR DES MARCHÉS CLÉS**

Pour l'exercice 2026 et au-delà, Velan est vouée à atteindre de nouveaux sommets dans certains marchés en forte croissance en misant sur ses forces éprouvées.

Nous sommes activement impliqués dans le marché nucléaire depuis 55 ans, de sorte que nous sommes bien placés pour tirer parti d'un secteur dynamique qui regorge de nouvelles opportunités. Par exemple, plusieurs entreprises technologiques qui déploient des centres d'intelligence artificielle à l'échelle mondiale, ont uni leurs forces à celles de fournisseurs d'énergie bien établis et d'entreprises en démarrage pour développer l'énergie nucléaire au moyen des technologies émergentes de petits réacteurs modulaires (« PRM »), tandis que d'autres projets visent la remise en service d'infrastructures existantes.

C'est là que Velan entre en jeu. La signature récente de partenariats avec de grands acteurs du secteur de l'énergie nucléaire, comme Bruce Power, GE Hitachi Nuclear Energy, Westinghouse et Atkins Réalis, gestionnaire de la technologie CANDU, est de bon augure pour nos robinetteries exclusives à long terme, car notre savoir-faire couvre à la fois les PRM et les réacteurs standards. De plus, notre vaste base installée dans des réacteurs existants est très prometteuse grâce aux projets de prolongation de la durée de vie et aux activités d'entretien, de réparation et de révision.

Par conséquent, nous anticipons une accélération des commandes du secteur nucléaire au cours des prochaines années. Cette augmentation pourrait modifier le profil de notre carnet de commandes, car une plus grande proportion des commandes sera livrable sur des périodes plus longues, mais la taille importante de ces contrats et les marges qui refléteront une complexité accrue devraient profiter à l'ensemble de nos activités.

Dans le secteur de la défense, nous devrions profiter d'une augmentation des dépenses à l'échelle mondiale, alors que les états souverains s'attaquent à leurs préoccupations de sécurité nationale. Notre connaissance approfondie des technologies de propulsion nucléaire navale et de porte-avions reste inégalée, en particulier pour les robinetteries soumises à des contraintes plus importantes et à des conditions plus difficiles en mer. C'est pourquoi nous nous attendons à des développements positifs, tant pour les applications de surface que sous-marines, au cours des prochaines années.

Nous proposons également la gamme de produits la plus complète et la plus avancée sur le plan technologique pour les applications en conditions de températures extrêmes. Cela comprend des robinetteries conçues pour des températures extrêmement basses utilisées dans le secteur du gaz naturel liquéfié (GNL), le plus propre des carburants fossiles, ainsi que pour des procédés d'hydrogène fonctionnant

à des températures élevées. Ces secteurs constituent des axes de croissance clés pour Velan, portés par les efforts de protection de l'environnement.

Dans le secteur du pétrole et du gaz, nous affichons une pénétration de marché de 90 % dans les raffineries d'Amérique du Nord et une présence croissante à l'international. Le fait de fournir les robinetteries et les purgeurs de vapeur les plus fiables sur le marché constitue un avantage concurrentiel clé pour Velan, à l'heure où les clients du monde entier cherchent à réduire les émissions et à améliorer la sécurité. En outre, notre vaste base installée offre de belles perspectives pour les activités d'entretien, de réparation et de révision ainsi que pour les pièces de rechange. Par exemple, nous avons récemment créé une coentreprise en Arabie saoudite pour renforcer encore davantage notre présence au Moyen-Orient, le plus grand marché pour les robinetteries de champs pétrolifères, et les premiers contrats signés confirment le potentiel considérable de notre investissement.

Enfin, nous sommes bien positionnés dans le secteur minier grâce à notre forte présence dans des marchés très actifs, tels que l'Asie du Sud-Est, l'Australie et l'Amérique du Sud. Nous voyons notamment un fort potentiel pour nos robinetteries en titane capables de résister à des environnements très corrosifs.

### **FAIRE FACE AUX TURBULENCES AVEC CONFIANCE**

Les différends commerciaux en cours à l'échelle mondiale ont créé de l'incertitude économique. Dans ce contexte, l'effet des tarifs douaniers et des mesures de rétorsion pèse sur les entreprises qui ont une présence mondiale comme Velan. Des perturbations des chaînes d'approvisionnement pourraient également nous toucher à mesure que le marché s'adapte aux nouvelles réalités.

Bien qu'une partie de nos activités soit exposée aux tarifs douaniers, notamment certains produits importés aux États-Unis, nous mettons en œuvre des plans visant à optimiser davantage nos capacités de production mondiales et nous évaluons d'autres sources d'approvisionnement en matières premières et composants pour nous assurer de maintenir une position concurrentielle avantageuse. Néanmoins, le calendrier, la durée et l'évolution des tarifs douaniers pourraient avoir une incidence sur nos mesures et rendre les prévisions plus complexes, mais nous continuons à suivre la situation de près et à y répondre par des actions stratégiques qui positionnent au mieux la Société sur le long terme.

### **MOT DE LA FIN**

En conclusion, Velan se trouve dans une position avantageuse pour tirer parti de la dynamique soutenue sur les principaux marchés qu'elle dessert. En misant sur nos forces, nous sommes convaincus de pouvoir réaliser nos objectifs complémentaires, à savoir maximiser la croissance rentable et récompenser les actionnaires avec de la création de valeur.

Je suis profondément reconnaissant envers nos employés pour leur travail acharné et leur dévouement. Au nom du conseil d'administration et de l'équipe de direction, je vous adresse nos plus sincères remerciements. Je tiens également à remercier nos clients pour leur fidélité envers Velan. Enfin, nous souhaitons témoigner toute notre reconnaissance à nos actionnaires pour leur soutien à notre stratégie de croissance à long terme.



**James A. Mannebach**

Président du conseil et chef de la direction

# MISER SUR

## NOTRE PRÉSENCE MONDIALE



### AMÉRIQUE DU NORD

- 1** **Velan, siège social**  
Montréal, Canada
- 2** **Velan inc.**  
Granby, Canada
- 3** **Velan Valve Corp.**  
Williston, États-Unis
- 4** **VelITEX**  
Missouri City, États-Unis

### EUROPE

- 5** **Válvulas Industriais, Lda.**  
Lisbonne, Portugal
- 6** **Velan GmbH**  
Willich, Allemagne
- 7** **Velan ABV S.r.l.**  
Lucca, Italie

### ASIE

- 9** **Velan Valves India Pvt. Ltd.**  
Coimbatore, Inde
- 10** **Velan Valves (Suzhou) Co., Ltd.**  
Suzhou, Chine
- 11** **12** **Velan Ltd**  
Ansan City, Corée du sud
- 13** **Velan-Valvac**  
Taichung, Taiwan

### MOYEN-ORIENT

- 8** **Velan Gulf Manufacturing Company**  
Dammam, Arabie saoudite

### RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE CHIFFRE D'AFFAIRES EXERCICE 2025\*



■ Amérique du nord	159 400 \$	54,0 %
■ Asie pacifique	64 556 \$	21,9 %
■ Europe	37 173 \$	12,6 %
■ Afrique / Moyen-Orient	31 103 \$	10,5 %
■ Amérique du sud et central	2 964 \$	1,0 %

\* S'entend du pays où la vente est comptabilisée..

**VELAN**

**RAPPORT DE GESTION**

Exercice clos le 28 février 2025

Le rapport qui suit fournit une analyse des résultats d'exploitation consolidés et de la situation financière consolidée de Velan Inc. (la « Société ») pour l'exercice clos le 28 février 2025. Le présent rapport de gestion doit être lu à la lumière des états financiers consolidés audités de la Société pour les exercices clos les 28 février 2025 et 29 février 2024. Les états financiers consolidés de la Société ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (les « IFRS »). Les principales méthodes comptables utilisées pour dresser ces états financiers consolidés sont présentées à la note 2 des états financiers consolidés audités de la Société. L'ensemble des opérations et des soldes libellés en monnaies étrangères ont été convertis en dollars américains, monnaie de présentation de la Société. Le présent rapport de gestion a été approuvé par le conseil d'administration de la Société le 21 mai 2025. D'autres documents d'information de la Société, notamment la notice annuelle et la circulaire de sollicitation de procurations, peuvent être consultés sur SEDAR+, à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

## **MESURES HORS IFRS ET MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES**

Dans le présent rapport de gestion, la Société utilise des mesures de la performance et de la situation financière qui ne sont pas définies par les IFRS (les « mesures hors IFRS ») et qui sont, par conséquent, peu susceptibles d'être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures, que la direction utilise pour évaluer les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société, sont rapprochées des mesures de la performance définies par les IFRS. Les rapprochements sont présentés à la fin du présent rapport. La Société utilise également des mesures financières supplémentaires, qui sont définies à la fin du présent rapport.

## **INFORMATION PROSPECTIVE**

Le présent rapport de gestion peut inclure des énoncés prospectifs, qui contiennent généralement des mots comme « croire », « anticiper », « planifier », « prévoir », « avoir l'intention de », « continuer » ou « estimer » pouvant être utilisés au conditionnel ou au futur, ou la forme négative de ces termes, leurs variations ou une terminologie semblable, qui comportent tous des risques et des incertitudes. Ces risques et incertitudes sont présentés dans les documents déposés par la Société auprès des commissions des valeurs mobilières compétentes ainsi que dans le présent rapport (voir la rubrique intitulée « Risques susceptibles d'avoir une incidence sur nos activités »). Bien que ces énoncés soient fondés sur les hypothèses de la direction concernant les tendances historiques, les conditions actuelles et les faits nouveaux futurs attendus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, selon elle, sont raisonnables et appropriés dans les circonstances, aucun énoncé prospectif ne peut être garanti et les résultats réels futurs peuvent différer sensiblement de ceux qui sont exprimés dans les présentes. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser un énoncé prospectif contenu dans le présent rapport de gestion, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, à moins d'y être obligée par la législation en valeurs mobilières applicable. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont formulés expressément sous réserve de cette mise en garde.

## **À PROPOS DE VELAN**

La Société conçoit, fabrique et commercialise à l'échelle mondiale une vaste gamme de robinetteries industrielles utilisées dans des applications critiques. Velan fournit des solutions à de nombreux secteurs industriels, notamment ceux de la production d'énergie, du nucléaire, du pétrole et du gaz, des produits chimiques, du gaz naturel liquéfié et de la cryogénie, des pâtes et papiers, des procédés géothermiques, de la construction navale, de la défense et des technologies à émission de carbone nulles. La Société, l'un des chefs de file mondiaux de la robinetterie industrielle en acier, exploite 10 usines de fabrication à travers le monde et compte 1 272 employés. Son siège social est situé à Montréal, au Canada. Sa stratégie d'affaires consiste à concevoir, fabriquer et commercialiser des robinetteries novatrices en mettant l'accent sur la qualité, la sécurité, la facilité d'utilisation et la longévité. La Société a pour objectifs stratégiques, entre autres, l'excellence opérationnelle et l'amélioration des marges en demeurant résolument axée sur ses clients, l'accélération de sa croissance grâce à l'intensification de ses efforts dans les marchés clés où la Société se démarque nettement de la concurrence, ainsi que l'amélioration et la modernisation continues de ses systèmes et procédés.

Les états financiers consolidés de la Société incluent les activités d'exploitation nord-américaines, qui comptent deux usines de fabrication au Canada, ainsi qu'une usine de fabrication et un centre de distribution aux États-Unis. Les

activités d'exploitation importantes de la Société englobent des usines de fabrication en Italie, au Portugal, en Corée, à Taïwan, en Inde et en Chine. Les activités d'exploitation de la Société comprennent également un service de vente en Allemagne.

## **TRANSACTIONS IMPORTANTES**

*(en dollars américains, à moins d'indication contraire)*

Le 14 janvier 2025, la Société a annoncé qu'elle avait conclu un accord (la « Convention de cession des obligations liées à l'amiante ») avec une société membre du même groupe que Global Risk Capital (l'« Acquéreur ») pour céder de manière permanente ses obligations liées à l'amiante (l'« Opération de cession des obligations liées à l'amiante »). Dans le cadre de l'Opération de cession des obligations liées à l'amiante, finalisée le 3 avril 2025, Velan Inc. a créé une nouvelle filiale et vendu sa filiale américaine existante, Velan Valve Corp, qui a été capitalisée à hauteur de 143 millions de dollars par Velan Inc. et de 7 millions de dollars de l'Acquéreur. L'Opération de cession des obligations liées à l'amiante a permis d'éliminer définitivement du bilan de Velan Inc. tous les passifs et les obligations liés à l'amiante et d'indemniser la Société pour tous les passifs liés à l'amiante hérités du passé.

La Société a également annoncé que Velan UK, une filiale à 100 % de la Société, avait finalisé la vente de 100 % du capital social et des droits de vote rattachés aux titres de ses filiales françaises, Segault SAS et Velan SAS, à Framatome SAS le 31 mars 2025, pour une contrepartie totale de 208,2 millions de dollars (192,5 millions d'euros), comprenant une tranche en espèces de 184,1 millions de dollars (170,0 millions d'euros).

La vente des activités françaises répond aux critères, au 28 février 2025, des actifs détenus en vue de la vente et des activités abandonnées. En conséquence, le bilan consolidé au 28 février 2025 a été ajusté pour présenter le groupe de cession comme un actif détenu en vue de la vente, et les états des résultats et les flux de trésorerie consolidés ont été ajustés rétrospectivement pour présenter uniquement les résultats des activités poursuivies.

À la suite de la finalisation de la transaction portant sur les filiales françaises en mars 2025, un gain d'environ 96 millions de dollars devrait être comptabilisé au premier trimestre de l'exercice 2026.

Outre un changement de présentation, ces transactions ont eu les impacts comptables suivants (décrits plus en détail dans le présent rapport de gestion) :

1. Les résultats des activités poursuivies comprennent une charge de 76,2 millions de dollars en lien avec des coûts liés à l'amiante. Cette charge représente principalement la désactualisation accélérée des intérêts de 48,0 millions de dollars et une provision supplémentaire de 28,3 millions de dollars pour tenir compte du règlement attendu de 143,0 millions de dollars. Les avantages fiscaux de ces ajustements ne sont pas comptabilisés aux États-Unis.
2. Les résultats des activités poursuivies comprennent la comptabilisation d'un actif d'impôt différé d'un montant de 20,2 millions de dollars, représentant des attributs fiscaux non comptabilisés antérieurement que la Société prévoit d'utiliser pour compenser le passif fiscal résultant de la cession des filiales françaises. Bien que le passif fiscal final associé à la vente des activités françaises changera de manière significative lors de la clôture de la transaction, la Société prévoit d'avoir suffisamment d'avantages fiscaux non comptabilisés pour compenser le passif fiscal final, ce qui n'aura pas d'effet sur la liquidité de la Société.
3. Les résultats des activités abandonnées comprennent une charge d'impôt différé de 20,2 millions de dollars liée à la comptabilisation de différences temporaires sur les activités françaises. Ces 20,2 millions de dollars ont été calculés en utilisant la différence entre la valeur comptable nette des filiales françaises et la base fiscale correspondante.

## **ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

Le 21 mai 2025, la Société a annoncé qu'elle avait conclu une nouvelle facilité de crédit renouvelable de trois ans d'un montant de 25 millions de dollars (la « Convention de crédit ») à des conditions concurrentielles sur le marché.

En outre, la Convention de crédit comprend également un crédit de sécurité de 5 millions de dollars et une facilité par lettre de crédit de 5 millions de dollars. La Convention de crédit remplace la convention de crédit adossée à l'actif antérieure datée du 28 février 2025 qui est arrivée à échéance à la clôture des transactions de vente des activités françaises et de cession des obligations liées à l'amiante.

La facilité de crédit renouvelable pourra être utilisée à des fins générales d'entreprise. La facilité de crédit viendra à échéance le 21 mai 2028, et pourra être prolongée à l'échéance, sous réserve de la convention entre le prêteur et l'emprunteur.

La facilité de crédit devrait être active et financée au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2026.

## RÉSUMÉ FINANCIER DES TROIS DERNIERS EXERCICES

(en dollars américains, à moins d'indication contraire)

IFRS	Pour les exercices clos les		
(en milliers)	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2023
<b>Résultats d'exploitation des activités poursuivies</b>			
Chiffre d'affaires	295 196	258 652	279 618
Marge brute	84 917	54 630	76 329
Perte nette <sup>1</sup>	(67 246)	(31 969)	(67 749)
Perte nette par action – de base et diluée	(3,12)	(1,48)	(3,14)
<b>Flux de trésorerie des activités poursuivies</b>			
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	26 525	12 461	4 361
<b>Situation financière</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	34 872	36 445	50 513
Total des actifs	501 966	479 393	477 857
Dette à long terme, incluant la partie à court terme	16 203	28 777	29 896
<b>Capitaux propres</b>			
Dividendes en espèces par action (en \$ CA)			
Actions à droits de vote multiple	0,03	0,03	0,03
Actions à droit de vote subalterne	0,03	0,03	0,03
Nombre d'actions en circulation à la date de clôture			
Actions à droits de vote multiple	15 566 567	15 566 567	15 566 567
Actions à droit de vote subalterne	6 019 068	6 019 068	6 019 068

HORS IFRS	Pour les exercices clos les		
(en milliers)	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2023
BAIIA ajusté <sup>2</sup>	27 470	2 126	1 532
Résultat net (perte nette) ajusté(e) <sup>2</sup>	6 600	(15 653)	(13 440)
Résultat net (perte nette) ajusté(e) par action – de base et dilué(e)	0,31	(0,73)	(0,62)

<sup>1</sup> Les termes « résultat net ajusté » et « perte nette ajustée » s'entendent du résultat net ou de la perte nette attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple

<sup>2</sup> Mesures hors IFRS et mesures financières supplémentaires – vous trouverez plus d'informations à la fin de ce rapport.

## Carnet de commandes<sup>2</sup> et nouvelles commandes<sup>2</sup>

(en milliers)	Au					
	28 février 2025		29 février 2024		28 février 2023	
	\$	%	\$	%	\$	%
Carnet de commandes	274 877		283 647		255 040	
Livraisons au cours des 12 prochains mois	225 662	82,1 %	259 662	91,5 %	215 452	84,5 %
Livraisons dans les 12 à 24 mois	44 183	16,1 %	13 757	4,9 %	s.o.	s.o.
Livraisons dans les 24 à 36 mois	0	0,0 %	10 228	3,6 %	s.o.	s.o.
Livraisons dans plus de 36 mois	5 032	1,8 %	0	0,0 %	s.o.	s.o.
Nouvelles commandes	292 505		288 681		267 620	
Ratio commandes/chiffre d'affaires <sup>2</sup>	0,99		1,12		0,96	

## FAITS SAILLANTS DES ACTIVITÉS POURSUIVIES DE L'EXERCICE 2025<sup>1</sup>

### MESURES IFRS, Y COMPRIS LES TRANSACTIONS IMPORTANTES

- Chiffre d'affaires de 295,2 millions de dollars pour l'exercice 2025, en progression de 36,5 millions de dollars, soit 14,1 %, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse des expéditions des opérations italiennes destinées au secteur du pétrole et du gaz, ainsi qu'à une augmentation des expéditions des opérations allemandes. Les fluctuations des taux de change ont eu une incidence négative de 2,2 millions de dollars sur le chiffre d'affaires de l'exercice.
- Marge brute de 84,9 millions de dollars pour l'exercice, en hausse par rapport à 54,6 millions de dollars l'an dernier. L'augmentation reflète essentiellement l'accroissement du volume d'affaires qui a eu un impact sur l'imputation des coûts indirects fixes de production, ainsi qu'une composition du chiffre d'affaires plus avantageuse. Exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires, la marge brute s'est établie à 28,8 % pour l'exercice 2025, contre 21,1 % lors de l'exercice 2024.
- Trésorerie et équivalents de trésorerie de 34,9 millions de dollars à la clôture de l'exercice 2025, comparativement à 36,4 millions de dollars un an plus tôt.

### MESURES HORS IFRS ET MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

- Carnet de commandes<sup>2</sup> de 274,9 millions de dollars à la clôture de l'exercice 2025, dont une tranche de 82,1 % est livrable d'ici les 12 prochains mois, en léger recul par rapport à 283,6 millions de dollars un an plus tôt. Les fluctuations des taux de change ont eu une incidence négative de 12,7 millions de dollars sur la valeur du carnet de commandes de l'exercice.
- Nouvelles commandes<sup>2</sup> de 292,5 millions de dollars pour l'exercice, en hausse de 1,3 % par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation traduit une hausse des nouvelles commandes en Amérique du Nord dans le secteur nucléaire et pour les activités d'entretien, de réparation et de révision, ainsi qu'une augmentation des nouvelles commandes en Allemagne pour des projets de raffinerie de pétrole, en partie contrebalancées par une réduction des nouvelles commandes en Italie après avoir enregistré un flux de commandes élevé lors du précédent exercice. Les fluctuations des taux de change ont eu une incidence négative de 3,3 millions de dollars sur la valeur des nouvelles commandes pour l'ensemble de l'exercice.

<sup>1</sup> À moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars américains.

<sup>2</sup> Mesures hors IFRS et mesures financières supplémentaires – des précisions additionnelles sont fournies à la fin du présent rapport.

- BAIA ajusté<sup>2</sup> de 27,5 millions de dollars pour l'exercice 2025, comparativement à un BAIA ajusté de 2,1 millions de dollars lors de l'exercice 2024. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse de la marge brute, en partie contrebalancée par des frais d'administration plus élevés.
- Résultat net ajusté<sup>2</sup> de 6,6 millions de dollars pour l'exercice 2025, comparativement à une perte nette ajustée de 15,7 millions de dollars lors de l'exercice 2024.
- À la suite de la finalisation de la transaction portant sur les filiales françaises en mars 2025, un gain d'environ 96 millions de dollars devrait être comptabilisé au premier trimestre de l'exercice 2026.

## **PERSPECTIVES**

La Société compte tirer parti de la dynamique favorable enclenchée au cours de l'exercice 2025 grâce à la vigueur de ses nouvelles commandes, à la signature de nombreux partenariats à long terme dans le secteur nucléaire et au renforcement de sa situation opérationnelle et financière découlant des transactions importantes réalisées. Au 28 février 2025, des commandes totalisant 225,7 millions de dollars, représentant 82,1 % d'un carnet de commandes total de 274,9 millions de dollars, devaient être livrées au cours des 12 prochains mois. À la lumière de ces commandes, et malgré l'incertitude actuelle entourant les tarifs douaniers, la Société s'attend à enregistrer une autre solide performance pour l'exercice 2026.

La Société a confiance en sa capacité d'obtenir d'autres nouvelles commandes<sup>1</sup> puisque l'activité commerciale dans ses principaux marchés demeure robuste portée par les excellentes perspectives des secteurs nucléaire et de la défense, et par une demande soutenue dans l'industrie pétrolière et gazière. La direction continuera à suivre de près la situation mondiale, notamment l'incertitude macroéconomique. Ces facteurs pourraient retarder l'obtention de certains projets.

La situation financière de la Société demeure solide avec une situation de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire, de 32,4 millions de dollars au 28 février 2025. À la suite de la conclusion des transactions importantes après la clôture de l'exercice, la situation de trésorerie nette s'est améliorée encore davantage pour atteindre environ 55,0 millions de dollars. La Société continuera à gérer rigoureusement son fonds de roulement et ses dépenses en immobilisations pour favoriser la génération de flux de trésorerie.

De plus, même si, selon la direction, la Société pourra contrer certains risques grâce à la solidité de sa situation financière, rien ne garantit que des facteurs économiques et géopolitiques extérieurs n'auront pas d'incidences défavorables sur les résultats d'exploitation de la Société ou sur sa situation financière. Ces facteurs comprennent, sans toutefois s'y limiter, les tarifs sur les importations, les fluctuations des taux de change, plus particulièrement ceux du dollar canadien et de l'euro par rapport au dollar américain, les fluctuations des prix des produits de base, tant du point de vue de l'approvisionnement (prix de l'acier) que du point de vue des ventes (prix du pétrole). Veuillez consulter la rubrique intitulée « Risques susceptibles d'avoir une incidence sur nos activités » pour plus de détails.

## **RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2025 DES ACTIVITÉS POURSUIVIES**

### **MESURES IFRS, Y COMPRIS LES TRANSACTIONS IMPORTANTES**

- Chiffre d'affaires de 295,2 millions de dollars, en progression de 36,5 millions de dollars, soit 14,1 %, par rapport à l'exercice précédent.
- Forte amélioration de la marge brute qui a atteint 84,9 millions de dollars, soit 28,8 % du chiffre d'affaires, pour l'exercice 2025, en hausse par rapport à 54,6 millions de dollars, ou 21,1 % du chiffre d'affaires, un an auparavant.
- Robustes flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 26,5 millions de dollars, contre 12,5 millions de dollars un an plus tôt.
- Trésorerie et équivalents de trésorerie de 34,9 millions de dollars à la clôture de l'exercice 2025, comparativement à 36,4 millions de dollars, un an auparavant.

## MESURES HORS IFRS ET MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

- Carnet de commandes de 274,9 millions de dollars, comparativement à 283,6 millions de dollars à la clôture du précédent exercice.
- Nouvelles commandes de 292,5 millions de dollars, contre 288,7 millions de dollars l'an dernier, ce qui représente un ratio commandes/chiffre d'affaires de 0,99.
- Résultat net ajusté de 6,6 millions de dollars, contre une perte nette ajustée de 15,7 millions de dollars lors du précédent exercice.
- Résultat net ajusté par action de 0,31 \$, comparativement à une perte nette ajustée par action de 0,73 \$ l'an dernier.
- Hausse marquée du BAIIA ajusté qui atteint 27,5 millions de dollars pour l'exercice 2025, comparativement à 2,1 millions de dollars un an plus tôt, grâce à une augmentation du chiffre d'affaires et de la marge brute.
- À la suite de la finalisation de la transaction portant sur les filiales françaises en mars 2025, un gain d'environ 96 millions de dollars devrait être comptabilisé au premier trimestre de l'exercice 2026.

## RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

### MESURES IFRS, Y COMPRIS LES TRANSACTIONS IMPORTANTES

- Chiffre d'affaires de 83,2 millions de dollars, en hausse de 2,4 millions de dollars, soit 2,9 % par rapport au trimestre correspondant du précédent exercice.
- Marge brute de 19,8 millions de dollars, soit 23,8 % du chiffre d'affaires, contre 22,4 millions de dollars, ou 27,7 % du chiffre d'affaires, l'an dernier.
- Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 5,7 millions de dollars, contre 13,3 millions de dollars l'an dernier.

### MESURES HORS IFRS ET MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

- Nouvelles commandes de 62,0 millions de dollars, contre 111,7 millions de dollars l'an dernier, ce qui représente un ratio commandes/chiffre d'affaires de 0,75.
- Perte nette ajustée de 4,9 millions de dollars, contre un résultat net ajusté de 3,7 millions de dollars l'an dernier.
- Perte nette ajustée par action de 0,23 \$, comparativement à un résultat net ajusté par action de 0,17 \$ un an auparavant.
- BAIIA ajusté de 3,6 millions de dollars, comparativement à un BAIIA ajusté de 9,3 millions de dollars lors du précédent exercice. Le recul est principalement attribuable à une diminution de la marge brute et à une hausse des frais d'administration.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars américains)

IFRS	Trimestres clos les			Exercices clos les		
	28 février 2025	29 février 2024	Variation	28 février 2025	29 février 2024	Variation
<i>(en milliers)</i>						
Des activités poursuivies						
Chiffre d'affaires	83 198 \$	80 847 \$	2 351 \$	295 196 \$	258 652 \$	36 544 \$
Marge brute	19 830	22 412	(2 582)	84 917	54 630	30 287
Frais d'administration	20 255	16 082	4 173	68 603	62 586	6 017
Autres charges (produits)	(957)	1 412	(2 369)	(1 833)	463	(2 296)
	532	4 918	(4 386)	18 147	(8 419)	26 566
Frais de restructuration	19 111	12 537	6 574	100 412	19 383	81 029
Charge d'impôt sur le résultat	(558)	1 437	(1 995)	(14 551)	2 269	(16 820)
Perte nette <sup>1</sup>	(16 056)	(8 462)	(7 594)	(67 246)	(31 969)	(35 277)
Résultat net (perte nette) des activités abandonnées	3 636	6 379	(2 743)	(8 254)	12 232	(20 486)
Perte nette	(12 420)	(2 083)	(10 337)	(75 500)	(19 737)	(53 763)
<i>(en pourcentage du chiffre d'affaires)</i>						
Marge brute des activités poursuivies	23,8 %	27,7 %	(390 pdb)	28,8 %	21,1 %	770 pdb
<i>(en dollars par action)</i>						
Perte nette des activités poursuivies par action – de base et diluée	(0,74)	(0,39)	(0,35)	(3,12)	(1,48)	(1,64)
Résultat des activités abandonnées par action – de base et diluée	1,17	0,29	(0,12)	0,38	0,57	(0,98)
Perte nette par action – de base et diluée	(0,57)	(0,10)	(0,47)	(3,50)	(0,91)	(2,59)

HORS IFRS	Trimestres clos les			Exercices clos les		
	28 février 2025	29 février 2024	Variation	28 février 2025	29 février 2024	Variation
<i>(en milliers)</i>						
Des activités poursuivies						
BAIIA ajusté <sup>2</sup>	3 620 \$	9 281 \$	(5 661 \$)	27 470 \$	2 126 \$	25 344 \$
Résultat net (perte nette) ajusté(e) <sup>2</sup>	(4 899)	3 689	(8 588)	6 600	(15 653)	22 253
Résultat net (perte nette) ajusté(e) par action – de base et dilué(e)	(0,23)	0,17	(0,40)	0,31	(0,73)	1,04

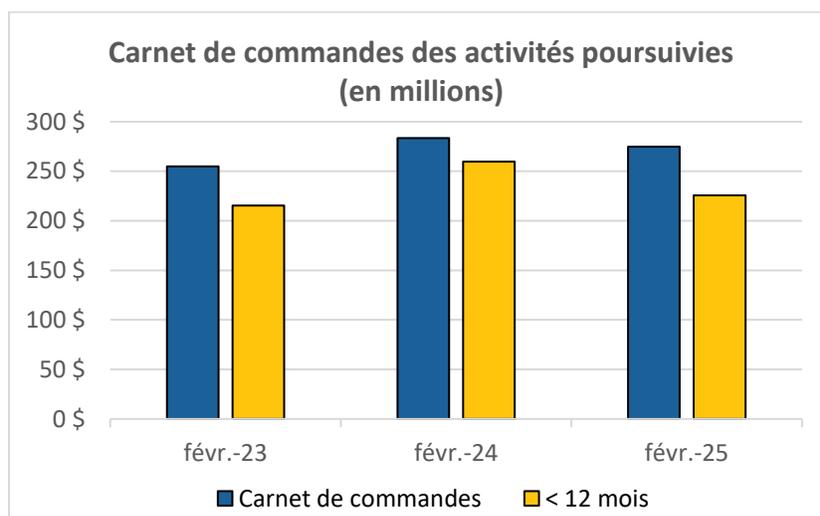
<sup>1</sup> Le résultat net (la perte nette) représente le résultat net (la perte nette) attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

<sup>2</sup> Mesures hors IFRS et mesures financières supplémentaires – des précisions additionnelles sont fournies à la fin du présent rapport.

## Carnet de commandes

(en milliers)	Au			
	28 février 2025		29 février 2024	
	\$	%	\$	%
Carnet de commandes des activités poursuivies	274 877		283 647	
Livraisons au cours des 12 prochains mois	225 662	82,1 %	259 662	91,5 %
Livraisons dans 12 à 24 mois	44 183	16,1 %	13 757	4,9 %
Livraisons dans 24 à 36 mois	0	0,0 %	10 228	3,6 %
Livraisons dans plus de 36 mois	5 032	1,8 %	0	0,0 %

Au 28 février 2025, le carnet de commandes des activités poursuivies s'élevait à 274,9 millions de dollars, en baisse de 3,1 % par rapport à 283,6 millions de dollars un an plus tôt. Les fluctuations des taux de change ont eu une incidence négative de 12,7 millions de dollars sur la valeur du carnet de commandes au cours de l'exercice en raison principalement de l'affaiblissement de l'euro par rapport au dollar américain. En excluant les fluctuations des taux de change, le carnet de commandes a enregistré une légère hausse alors que l'augmentation du carnet de commandes en Amérique du Nord qui témoigne des commandes générées par le secteur nucléaire a été contrebalancée par une diminution du carnet de commandes des opérations italiennes en raison d'expéditions élevées. Au 28 février 2025, 82,1 % du carnet de commandes, représentant des commandes d'une valeur de 225,7 millions de dollars, était livrable au cours des 12 prochains mois, contre 91,5 % du carnet de commandes lors du précédent exercice.



## Nouvelles commandes

(en milliers, sauf les ratios)	Trimestres clos les		Exercices clos les	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
Nouvelles commandes des activités poursuivies	62 032 \$	111 657 \$	292 505 \$	288 711 \$
Ratio commandes/chiffre d'affaires	0,75	1,38	0,99	1,12

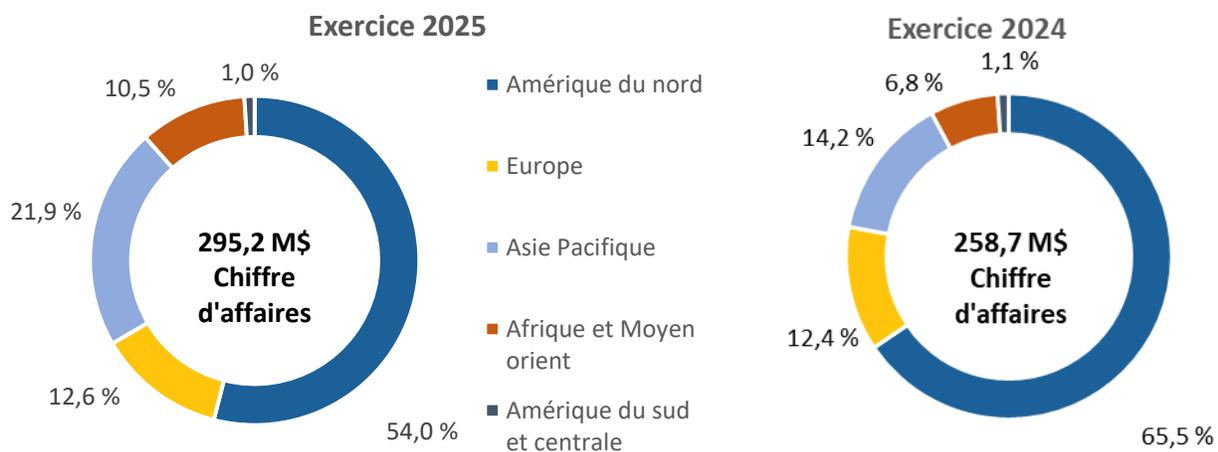
Pour l'ensemble de l'exercice 2025, les nouvelles commandes des activités poursuivies se sont élevées à 292,5 millions de dollars, en hausse de 3,8 millions de dollars, soit 1,3 %, par rapport à celles de l'exercice précédent.

L'augmentation est attribuable à une hausse des nouvelles commandes provenant du secteur nucléaire et pour les activités d'entretien, de réparation et de révision en Amérique du Nord, ainsi qu'à une augmentation des nouvelles commandes en Allemagne pour des projets de raffinerie de pétrole. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une réduction des nouvelles commandes en Italie à la suite du fort volume de commandes obtenues lors du précédent exercice. Les fluctuations des taux de change ont eu une incidence négative de 3,3 millions de dollars sur la valeur des nouvelles commandes pour l'ensemble de l'exercice en raison principalement de l'affaiblissement de l'euro par rapport au dollar américain.

Les nouvelles commandes des activités poursuivies au quatrième trimestre de l'exercice 2025 se sont chiffrées à 62,0 millions de dollars, comparativement à de nouvelles commandes de 111,7 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2024. La variation est principalement attribuable au calendrier des commandes des opérations italiennes en raison de retards dans la réalisation de projets cette année et de la robustesse des commandes du secteur du pétrole et du gaz lors du précédent exercice, ainsi qu'à une baisse des nouvelles commandes en Amérique du Nord. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une hausse des commandes enregistrées par les opérations de la Société en Chine.

### Chiffre d'affaires

#### Répartition du chiffre d'affaires des activités poursuivies selon l'emplacement géographique des clients



Le chiffre d'affaires des activités poursuivies s'est élevé à 295,2 millions de dollars pour l'ensemble de l'exercice 2025, ce qui représente une progression de 36,5 millions de dollars, soit 14,1 %, par rapport à l'exercice précédent. La variation traduit principalement une augmentation des expéditions des opérations italiennes destinées au secteur du pétrole et du gaz, ainsi qu'un accroissement du volume d'affaires des opérations allemandes, y compris des revenus non récurrents de 5,2 millions de dollars au deuxième trimestre pour lesquels aucune marge brute n'a été comptabilisée. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par un léger recul du chiffre d'affaires en Amérique du Nord et sur d'autres marchés internationaux. Les fluctuations des taux de change ont eu une incidence négative de 2,2 millions de dollars sur le chiffre d'affaires pour l'ensemble de l'exercice, en raison principalement de l'affaiblissement de l'euro par rapport au dollar américain.

Le chiffre d'affaires des activités poursuivies a atteint 83,2 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2025, ce qui représente une progression de 2,4 millions de dollars, soit 2,9 %, par rapport à la même période l'an dernier. La variation est principalement attribuable à une hausse des expéditions des opérations italiennes et allemandes, en partie contrebalancée par un recul des expéditions des opérations nord-américaines, y compris celles liées aux activités d'entretien, de réparation et de révision. Les fluctuations des taux de change ont eu une incidence

négative de 2,4 millions de dollars sur le chiffre d'affaires du trimestre, en raison essentiellement de l'affaiblissement de l'euro par rapport au dollar américain.

### **Marge brute**

Pour l'ensemble de l'exercice 2025, la marge brute des activités poursuivies a atteint 84,9 millions de dollars, en forte hausse par rapport à 54,6 millions de dollars lors du précédent exercice. La variation reflète un accroissement du volume d'affaires, qui a eu un impact positif sur l'imputation des coûts indirects fixes de production, ainsi qu'une composition du chiffre d'affaires plus favorable. Les fluctuations des taux de change ont eu une incidence négative de 0,4 million de dollars sur la marge brute de l'exercice. Exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires, la marge brute s'est établie à 28,8 %, contre 21,1 % un an auparavant.

Au quatrième trimestre, la marge brute des activités poursuivies s'est établie à 19,8 millions de dollars, contre 22,4 millions de dollars un an auparavant. La variation reflète une composition du chiffre d'affaires moins favorable cette année par rapport au précédent exercice attribuable au recul du chiffre d'affaires généré par les activités d'entretien, de réparation et de révision, ainsi qu'une hausse des provisions pour stocks vieillissants. Les fluctuations des taux de change ont eu une incidence négative de 0,4 million de dollars sur la marge brute du trimestre. Exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires, la marge brute s'est établie à 23,8 %, comparativement à 27,7 % un an plus tôt.

### **Frais d'administration**

Les frais d'administration des activités poursuivies ont totalisé 68,6 millions de dollars, soit 23,2 % du chiffre d'affaires, pour l'exercice 2025, comparativement à 62,6 millions de dollars, ou 24,2 % du chiffre d'affaires, lors de l'exercice 2024. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse des commissions de vente résultant de l'accroissement du volume d'affaires, à une hausse des coûts de transport, de même qu'à l'incidence hors-trésorerie d'une hausse importante de la valeur boursière des actions de la Société sur son régime de rémunération incitative à long terme. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une diminution des honoraires professionnels.

Les frais d'administration des activités poursuivies se sont chiffrés à 20,3 millions de dollars, soit 24,3 % du chiffre d'affaires, au quatrième trimestre de l'exercice 2025, comparativement à 16,1 millions de dollars, ou 19,9 % du chiffre d'affaires, l'an dernier. L'augmentation reflète essentiellement les facteurs susmentionnés.

### **Frais de restructuration**

Au cours de l'exercice 2025, la Société a engagé des frais de restructuration de 100,4 millions de dollars, dont 76,2 millions de dollars de coûts liés à l'amiante et 24,2 millions de dollars de coûts liés aux transactions. Au cours de l'exercice 2024, des frais de restructuration de 19,4 millions de dollars avaient été engagés, dont 14,5 millions de dollars de coûts liés à l'amiante et 4,9 millions de dollars de coûts liés aux transactions.

Pour le trimestre clos le 28 février 2025, les frais de restructuration se sont chiffrés à 19,1 millions de dollars, dont 2,5 millions de dollars de coûts liés à l'amiante et 16,6 millions de dollars liés aux transactions. Au cours du trimestre clos le 29 février 2024, les frais de restructuration se sont élevés à 12,5 millions de dollars, dont 11,1 millions de dollars de coûts liés à l'amiante et 1,2 million de dollars liés aux transactions.

### **BAIIA<sup>1</sup> et BAIIA ajusté<sup>1</sup>**

Pour l'exercice 2025, le BAIIA des activités poursuivies s'est établi à un montant négatif de 73,1 millions de dollars, comparativement à un montant négatif de 18,5 millions de dollars lors du précédent exercice. En excluant les frais de restructuration, le BAIIA ajusté des activités poursuivies pour l'exercice 2025 s'est élevé à 27,5 millions de dollars, contre 2,1 millions de dollars lors de l'exercice 2024. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse de la marge brute, en partie contrebalancée par une hausse des frais d'administration.

Au quatrième trimestre de l'exercice 2025, la Société a déclaré un BAIIA des activités poursuivies d'un montant négatif de 15,5 millions de dollars, comparativement à un BAIIA d'un montant négatif de 3,2 millions de dollars lors

---

<sup>1</sup> *Non-IFRS and supplementary financial measures – additional specifications at the end of this report*

de la même période du précédent exercice. En excluant les frais de restructuration, le BAIIA ajusté des activités poursuivies s'est élevé à 3,6 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2025, comparativement à 9,3 millions de dollars un an auparavant. Cette diminution reflète une baisse de la marge brute et une hausse des frais d'administration.

### **Charges financières ou produits financiers (montant net)**

Le montant net des produits financiers des activités poursuivies s'est élevé à 0,3 million de dollars pour l'exercice 2025, comparativement à des charges financières d'un montant net de 2,0 millions de dollars un an auparavant. La variation reflète une réduction des montants dus à un partenaire, de même qu'une diminution de la dette à long terme cette année par rapport à l'exercice précédent.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2025, le montant net des produits financiers des activités poursuivies s'est établi à 1,2 million de dollars, comparativement à des charges financières d'un montant net de 0,9 million de dollars douze mois plus tôt. La variation reflète les éléments susmentionnés.

### **Impôt (recouvrement d'impôt) sur le résultat**

Pour l'exercice 2025, le recouvrement d'impôt sur le résultat des activités poursuivies s'est élevé à 14,6 millions de dollars, comparativement à une charge d'impôt sur le résultat de 2,3 millions de dollars lors du précédent exercice. La variation est attribuable à une baisse du BAIIA et à un recouvrement d'impôt de 20,2 millions de dollars au cours de l'exercice 2025 reflétant les actifs d'impôt différé liés à la constatation d'actifs d'impôt différé qui n'avaient pas été comptabilisés auparavant et qui devraient être utilisés pour compenser le passif fiscal résultant de la cession des filiales françaises. En outre, les différences temporaires découlant de la comptabilisation des coûts liés à l'amiante de 76,2 millions de dollars n'ont pas été comptabilisées aux États-Unis.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2025, le recouvrement d'impôt sur le résultat des activités poursuivies s'est chiffré à 0,6 million de dollars, comparativement à une charge d'impôt sur le résultat de 1,4 million de dollars un an plus tôt. La variation est attribuable à une baisse du BAIIA et à un recouvrement d'impôt sur le résultat de 3,5 millions de dollars au cours de l'exercice 2025 reflétant les actifs d'impôt différé liés à la constatation d'actifs d'impôt différé qui n'avaient pas été comptabilisés auparavant et qui devraient être utilisés pour compenser le passif fiscal résultant de la cession des filiales françaises. En outre, les différences temporaires découlant de la comptabilisation des coûts liés à l'amiante de 2,5 millions de dollars n'ont pas été comptabilisées aux États-Unis.

### **Résultat net (perte nette) et Résultat net (perte nette) ajusté(e)**

Pour l'ensemble de l'exercice 2025, la perte nette des activités poursuivies s'est élevée à 67,2 millions de dollars, soit 3,12 \$ par action, comparativement à 32,0 millions de dollars, ou 1,48 \$ par action, lors de l'exercice 2024. Le résultat net ajusté des activités poursuivies s'est établi à 6,6 millions de dollars, soit un résultat net de 0,31 \$ par action, pour l'exercice 2025, contre une perte nette ajustée de 15,7 millions de dollars, ou une perte nette de 0,73 \$ par action, lors de l'exercice 2024. La variation est attribuable à une hausse du BAIIA ajusté.

La perte nette des activités abandonnées s'est chiffrée à 8,3 millions de dollars, soit une perte de 0,38 \$ par action, pour l'exercice 2025, comparativement à un résultat net des activités abandonnées de 12,2 millions de dollars, ou 0,57 \$ par action, lors de l'exercice 2024.

Par conséquent, la perte nette pour l'exercice s'élève à 75,5 millions de dollars, soit 3,50 \$ par action, comparativement à une perte nette de 19,7 millions de dollars, ou 0,91 \$ par action, lors du précédent exercice.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2025, la perte nette des activités poursuivies s'est élevée à 16,1 millions de dollars, soit 0,74 \$ par action, comparativement à une perte nette de 8,5 millions de dollars, ou 0,39 \$ par action, un an plus tôt. La perte nette ajustée des activités poursuivies pour le quatrième trimestre de l'exercice 2025 s'est établie à 4,9 millions de dollars, soit 0,23 \$ par action, contre un résultat net ajusté de 3,7 millions de dollars, soit 0,17 \$ par action, un an auparavant. La variation est attribuable à une baisse du BAIIA ajusté, en partie contrebalancée par un recouvrement d'impôt sur le résultat cette année, comparativement à la comptabilisation d'une charge d'impôt sur le résultat lors du précédent exercice.

Le résultat net des activités abandonnées s'est élevé à 3,6 millions de dollars, soit 0,17 \$ par action, au quatrième trimestre de l'exercice 2025, contre un résultat net des activités abandonnées de 6,4 millions de dollars, ou 0,29 \$ par action, un an auparavant.

Par conséquent, la perte nette du trimestre s'est établie à 12,4 millions de dollars, soit 0,57 \$ par action, comparativement à une perte nette de 2,1 millions de dollars, ou 0,10 \$ par action, l'an dernier.

### Activités abandonnées

Les produits et les charges, les gains et les pertes liés à l'abandon du groupe de cession ont été soustraits du résultat net des activités poursuivies de la Société et sont présentés sur une ligne distincte dans l'état des résultats consolidés. Le détail des éléments composant ce résultat est le suivant :

	Trimestre clos les		Exercices clos les	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
(en milliers)	\$	\$	\$	\$
<b>Chiffre d'affaires</b>	34 844	37 047	95 778	88 164
Coût des ventes	20 057	21 075	58 640	49 587
<b>Marge brute</b>	14 787	15 972	37 138	38 577
Frais d'administration	5 949	5 807	21 801	21 272
Autres charges (produits)	(886)	(1 503)	21	(15)
<b>Résultat (perte) d'exploitation</b>	9 724	11 668	15 316	17 320
Produits financiers	36	152	(82)	(113)
Charges financières	-	-	-	-
Charges financières – montant net	36	152	(82)	(113)
<b>Résultat (perte) avant impôts</b>	<b>9 688</b>	<b>11 516</b>	<b>15 398</b>	<b>17 433</b>
Charge d'impôt sur le résultat (note a)	6 052	3 651	23 652	5 202
<b>Résultat net (perte nette) de la période</b>	<b>3 636</b>	<b>6 379</b>	<b>(8 254)</b>	<b>12 232</b>

- a) Étant donné que la direction s'attend à réaliser les différences fiscales temporaires sur son groupe de cession, un passif et une charge d'impôt différé de 20,2 millions de dollars liés au groupe de cession ont été comptabilisés. Ce passif d'impôt différé est calculé sur la base de la valeur comptable nette au 28 février 2025 du groupe de cession et sera révisé en fonction du produit attendu de la cession, ce qui se traduira par une charge d'impôt finale nettement plus élevée. La Société dispose de suffisamment d'avantages fiscaux non comptabilisés qu'elle comptabilisera pour compenser l'impact de cette charge fiscale, qui n'aura pas d'effet sur la liquidité de la Société.

## SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(tous les montants sont présentés en dollars américains, à moins d'indication contraire)

Le tableau qui suit présente des données financières sommaires tirées des états financiers non audités de la Société de chacun des huit derniers trimestres clos pour les activités poursuivies :

(en milliers, sauf les montants par action)	Trimestres clos							
	Février 2025	Novembre 2024	Août 2024	Mai 2024	Février 2024	Novembre 2023	Août 2023	Mai 2023
Chiffre d'affaires des activités poursuivies	83 198 \$	73 404 \$	77 696 \$	60 898 \$	80 847 \$	62 842 \$	63 196 \$	51 767 \$
Résultat net (perte nette) des activités poursuivies	(16 056)	(47 835)	(1 168)	(2 187)	(8 462)	(9 683)	(4 550)	(9 274)
par action – de base et dilué(e)	(0,74)	(2,22)	(0,05)	(0,10)	(0,39)	(0,45)	(0,21)	(0,43)
Résultat net (perte nette) des activités abandonnées	3 636	(14 262)	1 289	1 083	6 379	2 433	2 430	990
par action – de base et dilué(e)	0,17	(0,66)	0,06	0,05	0,29	0,11	0,11	0,05
Résultat net (perte nette) par action – de base et dilué(e)	(12 420)	(62 097)	121	(1 104)	(2 083)	(7 250)	(2 120)	(8 284)
	(0,57)	(2,88)	0,01	(0,05)	(0,10)	(0,34)	(0,10)	(0,38)
BAIIA ajusté des activités poursuivies	3 620	14 260	6 746	2 846	9 281	(4 629)	1 240	(3 765)
Résultat net (perte nette) ajusté(e) des activités poursuivies	(4 899)	8 502	2 754	242	3 689	(8 383)	(3 184)	(7 775)
par action – de base et dilué(e)	(0,23)	0,39	0,13	0,01	0,17	(0,39)	(0,15)	(0,36)

## SITUATION FINANCIÈRE

### Actifs

Au 28 février 2025, le total des actifs s'élevait à 502,0 millions de dollars, en hausse par rapport à 479,4 millions de dollars au 29 février 2024.

Les actifs courants se chiffraient à 418,9 millions de dollars au 28 février 2025, dont des actifs détenus en vue de la vente d'un montant de 176,8 millions de dollars, en hausse par rapport à 387,0 millions de dollars un an auparavant. Sur la base des activités poursuivies, la variation traduit essentiellement une augmentation de 7,6 millions de dollars de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi qu'une hausse de 3,6 millions de dollars des stocks. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une diminution de 9,0 millions de dollars des créances d'exploitation et une baisse de 2,0 millions de dollars des acomptes et charges payées d'avance.

Les actifs non courants totalisaient 83,1 millions de dollars au 28 février 2025, en recul par rapport à 92,4 millions de dollars douze mois plus tôt. Sur la base des activités poursuivies, la variation traduit une diminution de 2,2 millions de dollars de la valeur des immobilisations incorporelles, ainsi qu'une baisse de 1,4 million de dollars de la valeur des immobilisations corporelles.

### Passifs

Au 28 février 2025, le total des passifs s'élevait à 403,2 millions de dollars, en hausse par rapport à 296,1 millions de dollars au 29 février 2024.

Les passifs courants se chiffraient à 374,3 millions de dollars, dont 110,9 millions de dollars de passifs détenus en vue de la vente, en hausse par rapport à 160,4 millions de dollars un an auparavant. Sur la base des activités poursuivies, la variation est principalement attribuable à une hausse de 142,9 millions de dollars des provisions, à une augmentation de 21,8 millions de dollars des dettes d'exploitation et charges à payer, ainsi qu'à une hausse de 3,5 millions de dollars des acomptes de clients. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une diminution de 5,3 millions de dollars de la partie à court terme de la dette à long terme.

La valeur des passifs non courants s'est chiffrée à 28,9 millions de dollars, en baisse par rapport à 135,7 millions de dollars, lors du précédent exercice. Sur la base des activités poursuivies, la variation est attribuable à une diminution de 74,1 millions de dollars de la provision au titre de l'amiante, une réduction de 3,7 millions de dollars de la dette à long terme et une diminution de 1,5 million de dollars des acomptes de clients.

### Capitaux propres

Au 28 février 2025, le total des capitaux propres s'élevait à 98,7 millions de dollars, contre 183,3 millions de dollars au 29 février 2024. La variation est attribuable à une réduction de 76,0 millions de dollars des résultats non distribués, qui reflète essentiellement la perte nette de la Société pour l'exercice 2025, ainsi qu'à une réduction de 8,4 millions de dollars du cumul des autres éléments du résultat global. Cela ne reflète pas le gain réalisé à la vente des actifs français qui sera comptabilisé au premier trimestre de l'exercice 2026.

### LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL – Analyse du risque de liquidité, des facilités de crédit et des flux de trésorerie *(tous les montants sont présentés en dollars américains, à moins d'indication contraire)*

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations financières à leur échéance. La Société gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance de ses besoins de trésorerie futurs. Les prévisions de flux de trésorerie sont établies par les entités en exploitation, puis sont totalisées par la division des finances de la Société. La Société a pour politique de maintenir une trésorerie et des équivalents de trésorerie suffisants et de disposer de facilités de crédit afin de satisfaire aux exigences opérationnelles actuelles et futures.

Au 28 février 2025						
<i>(en milliers)</i>	Valeur comptable \$	Moins de 1 an \$	De 1 à 3 ans \$	De 4 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Dettes à long terme	16 203	2 096	3 301	2 275	10 628	18 300
Obligations locatives à long terme	6 164	1 594	2 827	1 339	836	6 596
Dettes d'exploitation et charges à payer	76 465	76 465	-	-	-	76 465
Acomptes de clients	26 214	22 338	1 597	2 279	-	26 214
Passifs dérivés	480	480	-	-	-	480

Au 28 février 2025, la Société respectait toutes les clauses restrictives liées à ses dettes et à ses facilités de crédit.

À la fin de l'exercice considéré, la Société n'avait aucun engagement d'achat en cours auprès de fournisseurs étrangers échéant à moins d'un an couvert par des lettres de crédit.

Le 28 février 2025, le carnet de commandes<sup>1</sup> de la Société s'établissait à 274,9 millions de dollars. La Société estime que le montant net de sa trésorerie, sous réserve de certaines restrictions locales sur le contrôle des changes, combiné aux flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation, est suffisant pour lui permettre de s'acquitter de ses obligations financières, d'accroître sa capacité, de financer son fonds de roulement et de mettre en œuvre sa stratégie d'entreprise. Toutefois, rien ne garantit que le risque d'un événement comme un ralentissement marqué de l'économie ou une escalade des différends commerciaux n'ait pas d'incidence défavorable importante sur les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société.

Dans le cadre de la gestion de son risque de liquidité, la Société surveille également la santé financière de ses principaux fournisseurs.

### Flux de trésorerie – trimestre et exercice clos le 28 février 2025

*(tous les montants sont en dollars américains et toutes les comparaisons sont établies par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, à moins d'indication contraire)*

Les variations du montant net de la trésorerie de la Société ont été les suivantes :

<i>(en milliers)</i>	Trimestres clos les		Exercices clos les	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
Trésorerie des activités poursuivies au début de la période, montant net	32 061	23 376	27 283	28 665
Des activités poursuivies				
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	5 676	13 340	26 525	12 461
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(1 793)	(3 382)	(10 277)	(9 121)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(2 761)	(5 489)	(9 815)	(4 880)
Incidence des écarts de change sur la trésorerie	<u>(819)</u>	<u>(562)</u>	<u>(1 352)</u>	<u>159</u>
Variation nette de la trésorerie des activités poursuivies	303	3 907	5 081	(1 382)
Variation nette de la trésorerie des activités abandonnées	208	6 176	6 354	(12 685)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	511	10 083	11 435	(14 067)
<b>Trésorerie des activités poursuivies à la fin de la période, montant net</b>	<b>32 364</b>	<b>27 283</b>	<b>32 364</b>	<b>27 283</b>

### Activités d'exploitation

Pour l'exercice clos le 28 février 2025, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation des activités poursuivies se sont élevées à 26,5 millions de dollars, en hausse par rapport à 12,5 millions de dollars lors du précédent exercice. L'évolution favorable de la trésorerie traduit une hausse du BAIIA et des variations favorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement .

Pour le trimestre clos le 28 février 2025, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation des activités poursuivies ont totalisé 5,7 millions de dollars, contre 13,3 millions de dollars lors de la période correspondante un an auparavant. L'évolution défavorable de la trésorerie est attribuable à une baisse du BAIIA, en partie contrebalancée par des variations favorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

Les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement s'établissent comme suit :

<i>(en milliers)</i>	Trimestres clos les		Exercices clos les	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
Créances d'exploitation	(783)	(12 189)	7 739	5 990
Stocks	13 399	11 723	(11 319)	10 288
Impôt sur le résultat à recouvrer	224	193	490	(1 040)
Acomptes et charges payées d'avance	277	(2 120)	1 865	(1 356)
Dettes d'exploitation et charges à payer	6 052	21 362	28 774	18 867
Impôt sur le résultat à payer	1 197	574	2 507	290
Acomptes de clients	(2 522)	783	1 203	532
Provisions	(264)	(3 033)	2 564	(1 253)
<b>Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement</b>	<b>17 580</b>	<b>17 293</b>	<b>33 823</b>	<b>32 318</b>

Pour l'exercice clos le 28 février 2025, les variations positives des éléments hors trésorerie du fonds de roulement traduisent une hausse des dettes d'exploitation et charges à payer, ainsi qu'une diminution des créances d'exploitation. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une augmentation des stocks.

Pour le trimestre clos le 28 février 2025, les variations positives des éléments hors trésorerie du fonds de roulement sont principalement attribuables à une diminution des stocks et à une hausse des dettes d'exploitation et charges à payer. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une diminution des acomptes de clients découlant d'une baisse des nouvelles commandes.

### Activités d'investissement

Pour l'exercice clos le 28 février 2025, les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement des activités poursuivies se sont chiffrées à 10,3 millions de dollars en raison d'ajouts d'immobilisations corporelles de 7,5 millions de dollars et d'ajouts d'immobilisations incorporelles de 2,9 millions de dollars. Pour l'exercice clos le 29 février 2024, les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement des activités poursuivies s'étaient élevées à 9,1 millions de dollars et découlaient d'ajouts d'immobilisations corporelles de 5,9 millions de dollars, d'ajouts d'immobilisations incorporelles de 2,4 millions de dollars et d'une hausse des placements à court terme de 0,9 million de dollars.

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement des activités poursuivies pour le trimestre clos le 28 février 2025 se sont chiffrées à 1,8 million de dollars en raison d'ajouts d'immobilisations incorporelles d'un montant de 1,8 million de dollars. Pour le trimestre clos le 29 février 2024, les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement des activités poursuivies s'étaient élevées à 3,4 millions de dollars et découlaient principalement d'ajouts d'immobilisations incorporelles d'un montant de 1,0 million de dollars et d'ajouts immobilisations corporelles de 0,6 million de dollars, ainsi que d'une hausse des placements à court terme de 0,9 million de dollars.

### Activités de financement

Au cours de l'exercice 2025, les sorties de trésorerie liées aux activités de financement des activités poursuivies se sont élevées à 9,8 millions de dollars en raison principalement d'une diminution de 5,0 millions de dollars de la facilité de crédit renouvelable et d'une réduction nette de 3,8 millions de dollars de la dette à long terme. Lors de l'exercice 2024, les sorties de trésorerie liées aux activités de financement des activités poursuivies s'étaient chiffrées à 4,9 millions de dollars alors que des remboursements nets de 7,6 millions de dollars de la dette à long terme et des remboursements de 2,0 millions de dollars des obligations locatives avaient été en partie contrebalancés par une hausse de 5,0 millions de dollars de la facilité de crédit renouvelable.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2025, les sorties de trésorerie liées aux activités de financement des activités poursuivies se sont élevées à 2,8 millions de dollars, alors qu'une réduction de 5,0 millions de dollars de la

facilité de crédit renouvelable a été en partie contrebalancée par une augmentation nette de 1,8 million de dollars de la dette à long terme. Au quatrième trimestre de l'exercice 2024, les sorties de trésorerie liées aux activités de financement des activités poursuivies s'étaient chiffrées à 5,5 million de dollars, en raison essentiellement d'une réduction nette de 5,8 millions de dollars de la dette à long terme.

## INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Du fait de ses activités, la Société est exposée à divers risques financiers, à savoir le risque de marché (y compris le risque de change et le risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur), le risque de crédit et le risque de liquidité. Le programme global de gestion des risques financiers de la Société vise à atténuer les risques imprévisibles du marché des capitaux et leurs effets potentiellement négatifs sur la performance financière de la Société.

La gestion des risques financiers est généralement assurée par la division des finances de la Société, conformément aux politiques approuvées par le conseil d'administration. La responsabilité de cette division consiste à définir, à évaluer et à couvrir les risques financiers de concert avec les équipes des finances des filiales de la Société. La Société utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition à certains risques. L'utilisation des instruments financiers dérivés est régie par une politique aux termes de laquelle aucune opération sur dérivé ne doit être conclue en vue d'établir une position de spéculation ou de levier (le corollaire étant que toutes les opérations sur dérivés doivent avoir pour seul objet la gestion des risques).

### Risque du marché

#### Risque de change

Le risque de change lié aux instruments financiers s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varie en raison des fluctuations des taux de change. La Société exerce ses activités à l'échelle mondiale et court un risque de change découlant de son exposition à diverses monnaies. Le risque de change est lié aux opérations commerciales futures et aux actifs et passifs comptabilisés qui sont libellés dans d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle de la Société. Les opérations de la Société utilisent différentes monnaies fonctionnelles et, par conséquent, chacune d'elles est exposée au risque de change lié à sa monnaie fonctionnelle.

Lorsqu'elle le peut, la Société rapproche les encaissements et les décaissements effectués dans une même monnaie. Le montant net de l'exposition résiduelle attendue aux devises fait l'objet d'une couverture. Pour couvrir cette exposition, la Société utilise des instruments dérivés de change, soit principalement des contrats de change à terme. Ces dérivés n'ont pas été désignés comme des couvertures à des fins comptables.

Au 28 février 2025 et au 29 février 2024, les montants en cours aux termes des contrats dérivés s'établissaient comme suit :

	Fourchette de taux de change		Profit (perte) (en milliers de \$ US)		Notionnel (en milliers)	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
<b>Contrats de change à terme</b>						
Vente de dollars américains contre des dollars canadiens — de 0 à 15 mois	-	-	-	-	-	-
Achat de dollars américains contre des dollars canadiens — de 0 à 15 mois	-	-	-	-	-	-
Vente d'euros contre des dollars américains — de 0 à 12 mois	-	-	-	-	-	-
Achat d'euros contre des dollars américains — de 0 à 12 mois	1,04 à 1,10	1,08 à 1,10	(405)	40	15 005 \$ US	6 518 \$ US

Les contrats de change à terme sont des contrats aux termes desquels la Société a l'obligation de vendre ou d'acheter des monnaies étrangères au prix d'exercice. La juste valeur des instruments de change est inscrite à l'état

consolidé du résultat net et reflète les montants estimés que la Société aurait versés ou reçus pour régler ces contrats à la date de clôture. Les profits latents sont comptabilisés à titre d'actifs dérivés et les pertes latentes, à titre de passifs dérivés, dans l'état consolidé de la situation financière.

Le tableau qui suit présente une analyse de sensibilité des expositions aux fluctuations du change les plus importantes de la Société liées à sa position nette dans des instruments financiers de change, notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, la dette bancaire, les emprunts bancaires à court terme, les instruments financiers dérivés, les créances d'exploitation, les dettes d'exploitation et charges à payer, les acomptes de clients, la provision pour garanties d'exécution et la dette à long terme, y compris les intérêts à payer. Un raffermissement hypothétique de 5,0 % des monnaies suivantes aurait eu l'incidence suivante pour les exercices clos les 28 février 2025 et 29 février 2024 :

<i>(en milliers)</i>	<b>Résultat net (perte nette)</b>	
	<b>28 février 2025</b>	<b>29 février 2024</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain	(1 420)	(868)
Raffermissement de l'euro par rapport au dollar américain	(4)	(772)
Raffermissement de la roupie indienne par rapport au dollar américain	451	875

Un fléchissement hypothétique de 5,0 % des monnaies susmentionnées aurait eu l'incidence contraire pour les deux exercices.

Pour les besoins de l'analyse qui précède, le risque de change ne comprend pas la conversion des comptes des filiales dans la monnaie de présentation de la Société. Pour les filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas la monnaie de présentation (dollar américain) de la Société, ce risque aurait eu une incidence sur les autres éléments du résultat global.

#### *Risques de flux de trésorerie et de juste valeur liés aux taux d'intérêt*

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison principalement de ses facilités de crédit, de sa dette à long terme et de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie. Les éléments à taux variables exposent la Société au risque de flux de trésorerie lié aux taux d'intérêt, et les éléments à taux fixes exposent la Société au risque de la juste valeur liée aux taux d'intérêt. La plus grande partie de la dette à long terme et des facilités de crédit de la Société porte intérêt à des taux variables, et sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie rapportent des intérêts à des taux variables. Une variation hypothétique de 0,5 % des taux d'intérêt n'aurait pas une incidence significative sur le résultat net ou sur les flux de trésorerie de la Société.

#### **Risque de crédit**

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte inattendue survienne si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Ce risque est lié principalement aux créances d'exploitation de la Société.

Le risque de crédit de la Société lié à ses créances d'exploitation est concentré. Au 28 février 2025, quatre clients (deux en 2024) représentaient plus de 5 % chacun des créances d'exploitation, dont un en représentait 15,8 % (7,6 % en 2024), alors que les 10 principaux clients de la Société représentaient 52,8 % (41,3 % en 2024) des créances d'exploitation. De plus, un client représentait 13,6 % du chiffre d'affaires de la Société (8,9 % en 2024).

Pour réduire son risque de crédit, la Société évalue sur une base continue la solvabilité de ses clients et applique des procédures d'évaluation particulières à tous ses nouveaux clients. L'évaluation comprend l'analyse par échéance des créances d'exploitation, ainsi que l'analyse des profils historiques de paiement, de la solvabilité des clients et des tendances économiques du moment. Chaque client se voit attribuer une limite de crédit particulière qui est

révisée périodiquement. Pour certaines créances d'exploitation, la Société peut obtenir des sûretés sous forme d'une assurance-crédit versant des prestations si la contrepartie manque aux modalités de l'entente.

La Société applique la méthode simplifiée selon l'IFRS 9, qui consiste à évaluer les pertes de crédit attendues au moyen d'une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les taux des pertes de crédit attendues sont estimés à la lumière des pertes de crédit subies par la Société au cours de l'exercice précédant la clôture de la période. Les taux de pertes passées sont alors ajustés en fonction de l'information actuelle et de l'information prospective sur les facteurs macroéconomiques ayant des répercussions sur les clients de la Société.

La correction de valeur pour pertes attendues pour la durée de vie applicable aux créances a été établie comme suit :

<b>Au 28 février 2025</b>					
<i>(en milliers)</i>	<b>Courant</b>	<b>En souffrance depuis plus de 30 jours</b>	<b>En souffrance depuis 31 à 90 jours</b>	<b>En souffrance depuis plus de 90 jours</b>	<b>Total</b>
Taux des pertes attendues	0,003 %	0,009 %	0,004 %	11,533 %	
Valeur comptable brute	34 505	10 866	5 313	3 286	53 970
<b>Correction de valeur pour pertes</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>379</b>	<b>381</b>

<b>Au 29 février 2024</b>					
<i>(en milliers)</i>	<b>Courant</b>	<b>En souffrance depuis plus de 30 jours</b>	<b>En souffrance depuis 31 à 90 jours</b>	<b>En souffrance depuis plus de 90 jours</b>	<b>Total</b>
Taux des pertes attendues	0,056 %	0,071 %	0,081 %	1,814 %	
Valeur comptable brute	81 030	12 600	7 426	9 041	110 097
<b>Correction de valeur pour pertes</b>	<b>45</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>164</b>	<b>224</b>

En raison de ses instruments financiers dérivés, de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie ainsi que de ses placements à court terme, la Société est également exposée à un risque de crédit qu'elle gère en faisant affaire avec des institutions financières très bien notées. Le risque de crédit principal de la Société est limité à la valeur comptable des créances d'exploitation et des profits sur les actifs dérivés. Le tableau qui suit présente des renseignements sommaires sur le classement par échéances des créances d'exploitation :

<i>(en milliers)</i>	<b>Au</b>	
	<b>28 février 2025</b>	<b>29 février 2024</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Courant	34 636	81 030
En souffrance depuis 0 à 30 jours	10 866	12 600
En souffrance depuis 31 à 90 jours	5 313	7 426
En souffrance depuis plus de 90 jours	3 285	9 041
	54 100	110 097
Moins : correction de valeur pour pertes	(381)	(224)
	53 719	109 873
Autres créances	8 894	10 041
<b>Total des créances d'exploitation</b>	<b>62 613</b>	<b>119 914</b>

Le tableau qui suit présente des renseignements sommaires sur la variation de la correction de valeur pour créances d'exploitation irrécouvrables :

	Exercices clos les	
	28 février 2025	29 février 2024
<i>(en milliers)</i>	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	224	481
Charges pour correction de valeur pour pertes	166	68
Recouvrements de créances d'exploitation	(3)	(228)
Radiations de créances d'exploitation	(3)	(98)
Change	(3)	1
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>381</b>	<b>224</b>

**Risque de liquidité** — veuillez consulter l'analyse présentée à la rubrique intitulée « Liquidités et ressources en capital ».

## CONTRÔLES ET PROCÉDURES INTERNES

### CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée à la haute direction en temps opportun, notamment au chef de la direction et au chef de la direction financière, pour que les décisions appropriées puissent être prises concernant la communication de cette information au public.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont évalué, ou fait évaluer sous leur supervision directe, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société (au sens attribué à ces termes dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) en date du 28 février 2025, et ont conclu que ces contrôles et procédures de communication de l'information ont été conçus et fonctionnent de manière efficace.

### CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers sont préparés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

La direction a évalué la conception et l'efficacité de son contrôle interne à l'égard de l'information financière (au sens attribué à ces termes dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs). L'évaluation est fondée sur le guide intitulé Internal Control Integrated Framework (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« COSO »). Cette évaluation a été réalisée par le chef de la direction et le directeur financier de la Société avec l'aide d'autres membres de la direction et employés de la Société, selon ce qui a été jugé nécessaire. En se basant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière est conçu adéquatement et fonctionne de manière efficace au 28 février 2025.

Malgré l'évaluation qu'elle en a faite, la direction reconnaît que, peu importe la qualité de leur conception ou de leur mise en application, les contrôles et procédures ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, et non une assurance absolue, que les objectifs de contrôle qu'ils visent sont atteints. La Société compte prendre toutes les mesures nécessaires pour minimiser les conséquences de la survenance éventuelle d'une omission dans la communication ou les contrôles et procédures internes ou d'une erreur significative.

## **CHANGEMENTS APPORTÉS À LA CONCEPTION DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Au cours de l'exercice clos le 28 février 2025, la Société n'a apporté à la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière aucun changement important qui a ou qui pourrait vraisemblablement avoir une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

## **PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES ET HYPOTHÈSES**

Les principales méthodes comptables de la Société qui sont décrites ci-dessus sont essentielles pour comprendre la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société. Certaines de ces méthodes comptables exigent le recours à des estimations comptables critiques qui reposent sur des jugements complexes et subjectifs ainsi que sur des hypothèses, dont certaines portent sur des questions qui sont, par leur nature même, incertaines et susceptibles de changer. Les hypothèses et estimations utilisées sont fondées sur des paramètres qui sont dérivés de l'état des connaissances au moment de la préparation des états financiers et qui sont considérés comme raisonnables dans les circonstances. Plus particulièrement, la performance future de la Société a été estimée à la lumière des circonstances qui sont actuellement en vigueur et d'hypothèses quant à l'orientation future attendue de la conjoncture mondiale et du secteur d'activité. Si ces facteurs ne connaissent pas l'issue prévue et échappent au contrôle de la Société, les résultats réels pourraient différer des résultats attendus. Ces estimations, ainsi que les hypothèses qui les sous-tendent, sont revues continuellement. Les modifications apportées aux estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est modifiée.

Les estimations et les hypothèses qui sont particulièrement susceptibles de donner lieu à un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice sont décrites ci-après :

### **Stocks**

Les stocks doivent être évalués au coût ou, si elle est moins élevée, à la valeur nette de réalisation. Il y a dépréciation des stocks lorsque la valeur de marché estimée des stocks diminuée des coûts de vente variables est inférieure à la valeur comptable des stocks. Cette détermination fait largement appel au jugement de la direction et repose sur l'évaluation faite par la Société des conditions du marché pour ses produits, qui sont fonction des stocks vieillissants, de l'utilisation passée, de la demande future estimative et, dans certains cas, du risque de perte spécifique à des éléments de stocks particuliers. Tout changement dans les hypothèses utilisées pour établir cette évaluation ou les coûts de vente est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur comptable des stocks dans l'état consolidé de la situation financière, et une incidence correspondante sur le coût des ventes dans l'état consolidé du résultat net.

### **Provisions**

Des provisions doivent être constituées au titre des charges possibles relativement à la garantie des produits. La Société estime son exposition aux réclamations pour garantie en tenant compte de l'expérience passée ainsi que de tout problème technique connu et toute estimation des coûts à engager pour régler les problèmes. La Société estime son exposition aux termes de ces obligations en s'appuyant sur une analyse de toutes les réclamations identifiées ou attendues. Tout changement dans les hypothèses utilisées est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur de la provision présentée dans l'état consolidé de la situation financière, et une incidence correspondante sur le coût des ventes dans l'état consolidé du résultat net.

La provision au titre de l'amiante estime le passif lié à tous les coûts de règlement des poursuites en cours et futures visant la Société.

### **Dépréciation des actifs non financiers**

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée, comme le goodwill, sont soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des situations indiquent que l'actif pourrait avoir subi une dépréciation. La Société examine tous les autres actifs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière afin de déterminer s'il existe un quelconque indice de dépréciation. La question de déterminer s'il existe

des indices d'une possible dépréciation exige un jugement important. Pour établir la valeur recouvrable d'une UGT, la direction prépare des estimations fondées sur des hypothèses telles que le coût moyen pondéré du capital, la marge du bénéficiaire avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA »), la croissance des produits des activités ordinaires ou la valeur recouvrable de chacun des actifs. Tout changement dans les hypothèses utilisées est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur comptable de l'UGT.

### **Impôt sur le résultat**

La Société doit estimer son impôt sur le résultat dans chacun des territoires où elle exerce ses activités. Elle doit donc évaluer la probabilité que ses pertes d'exploitation nettes puissent être utilisées pour réduire ses bénéfices imposables futurs, et évaluer les positions adoptées dans les déclarations fiscales en ce qui a trait à des situations dans lesquelles la réglementation fiscale en vigueur est sujette à interprétation. Dans l'éventualité où ces évaluations seraient modifiées, la charge d'impôt sur le résultat serait ajustée, et un ajustement correspondant serait apporté aux soldes d'impôt sur le résultat dans l'état consolidé de la situation financière.

## **JUGEMENTS CRITIQUES AUX FINS DE L'APPLICATION DES MÉTHODES COMPTABLES**

### **Jugements critiques aux fins de l'application des méthodes importantes de la Société**

#### *Actifs d'impôt différé*

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la Société dégage un bénéfice imposable auquel ces écarts temporaires puissent être imputés. Les actifs d'impôt différé sont soumis à un examen à chaque date de clôture et modifiés s'il n'est plus probable que l'avantage fiscal connexe soit réalisé. La Société estime que les bénéfices imposables futurs seront suffisants pour réaliser ces actifs.

### **Normes et modifications comptables publiées, mais non encore adoptées**

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications apportées à l'*IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir* et à *IFRS 9, Instruments financiers*, à la suite d'un suivi après mise en œuvre des dispositions de l'*IFRS 9* et des dispositions connexes de l'*IFRS 7*.

L'IASB a modifié *IFRS 9* pour préciser la date de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers, avec une nouvelle exception pour certains passifs financiers réglés par transfert électronique de trésorerie, et pour clarifier et fournir des orientations supplémentaires afin de déterminer si les flux de trésorerie liés à un actif financier correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

L'IASB a apporté des modifications à l'*IFRS 7* pour ajouter de nouvelles informations à fournir pour certains instruments assortis de modalités contractuelles pouvant modifier les flux de trésorerie, et pour améliorer la présentation de l'information relative aux instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat étendu.

La Société évalue actuellement l'impact de l'adoption de ces modifications à *IFRS 7* et *IFRS 9*, qui seront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

En avril 2024, l'IASB a publié l'*IFRS 18, Présentation et informations à fournir dans les états financiers*, qui remplacera l'actuelle *IAS 1, Présentation des états financiers*.

*IFRS 18* introduit trois ensembles de nouvelles exigences qui visent à améliorer la présentation des informations dans les états financiers. Elle introduit trois nouvelles catégories de produits et de charges (exploitation, investissement et financement) afin d'améliorer la comparabilité des états du résultat net entre les sociétés. En outre, *IFRS 18* vise à améliorer la transparence des indicateurs de performance définis par la direction. Enfin, *IFRS 18*

fournit des indications plus explicites sur la présentation de l'information dans les états financiers. La Société évalue actuellement l'impact de l'adoption d'*IFRS 18* qui s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027.

## RISQUES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE SUR NOS ACTIVITÉS

### **Nature cyclique des marchés d'utilisateurs finaux, volatilité des prix des produits de base et autres facteurs macroéconomiques**

La demande des produits de la Société dans un secteur ou dans un marché donné peut varier considérablement selon le niveau d'activité économique dans le secteur ou le marché en cause. De telles variations peuvent être atténuées par le fait que les ventes de la Société sont diversifiées sur le plan géographique et par la diversité des marchés des utilisateurs finaux. Rien ne garantit toutefois qu'une récession ou un ralentissement économique dans certains secteurs ou territoires, notamment le ralentissement actuel dans le secteur du pétrole et du gaz, n'aurait pas un effet défavorable important sur les ventes de la Société.

La volatilité des prix des produits de base peut avoir un effet défavorable sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. Les prix du pétrole brut et du gaz naturel ont grandement fluctué récemment et pourraient encore fluctuer en réaction à des changements relativement mineurs dans l'offre, la demande, l'incertitude du marché et d'autres facteurs indépendants de la volonté de la Société. Les prix du pétrole brut et du gaz naturel subissent l'incidence de nombreux facteurs, y compris, sans limitation : l'offre et la demande mondiales de pétrole brut et de gaz naturel; la conjoncture économique mondiale; les mesures prises par l'Organisation des pays producteurs de pétrole (l'« OPEP ») et par l'alliance OPEP+; la réglementation gouvernementale; la stabilité politique et les facteurs géopolitiques; la capacité de transporter le pétrole brut vers les marchés; les faits nouveaux concernant le marché du gaz naturel liquéfié; la disponibilité et les prix des sources de carburant de rechange; et les conditions météorologiques.

Les cours mondiaux du pétrole ont augmenté en 2022, notamment en raison du conflit militaire en Ukraine et des sanctions économiques imposées à la Russie par la communauté internationale dans la foulée de ce conflit. Les inquiétudes soulevées par la conjoncture économique mondiale, les fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change, la volatilité des marchés boursiers, les coûts de l'énergie, les problèmes géopolitiques, les mesures prises par l'alliance OPEP+, l'inflation, la disponibilité et le coût du crédit, la décélération de la croissance économique en Chine, les différends commerciaux entre les États-Unis et la Chine, l'agitation civile au Venezuela et en Iran, les tensions au Moyen-Orient et la guerre ont contribué à accroître l'incertitude économique et à réduire les attentes à l'égard de l'économie mondiale. Un affaiblissement accru du prix des marchandises pourrait avoir un effet défavorable important sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. La Société est exposée au risque de la fluctuation de l'inflation.

### **Poursuites relatives à l'amiante**

Deux anciennes filiales américaines de la Société ont été citées à titre de défenderesses dans un certain nombre de poursuites qui visent à obtenir des dommages-intérêts pour des préjudices corporels prétendument causés par une exposition à des produits contenant de l'amiantes fabriqués et vendus dans le passé. Veuillez consulter la rubrique intitulée « Procédures juridiques et mesures réglementaires ». Comme indiqué plus haut, le 14 janvier 2025, la Société a conclu une convention définitive avec un membre du groupe Global Risk Capital portant sur la cession de ses obligations liées à l'amiantes à un coût de 143 millions de dollars américains. La transaction a été finalisée le 3 avril 2025.

### **Concurrence**

Les pressions de la concurrence dans les marchés de la Société pourraient entraîner une perte de parts de marché, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur le chiffre d'affaires, les marges et le résultat net. De plus, la Société livre concurrence à des fabricants qui sont établis dans des pays où les salaires sont peu élevés et offrent de la robinetterie à des prix moins élevés que ceux de la Société. Rien ne garantit que la Société sera en mesure de soutenir la

concurrence de ses concurrents actuels et futurs ni que cette concurrence n'aura pas d'effet défavorable important sur ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

### **Carnet de commandes**

Le carnet de commandes de la Société est constitué de commandes que la Société considère comme étant fermes. Il s'agit d'un indicateur du chiffre d'affaires futur. Toutefois, rien ne garantit qu'il n'y aura pas ultérieurement d'annulations ou d'ajustements, que le carnet de commandes générera des bénéfices et aucune garantie ne peut être donnée quant au moment auquel le chiffre d'affaires et les bénéfices tirés de ce carnet de commandes seront comptabilisés.

### **Dépendance envers le personnel clé**

La Société dépend des compétences et de l'expérience des membres de sa haute direction et d'autres employés clés. Rien ne garantit que la Société pourra maintenir à son service ces membres de la haute direction et employés clés. Le départ éventuel de plusieurs d'entre eux pourrait avoir un effet défavorable sur les activités de la Société.

### **Risque de change**

En raison de la composition géographique de sa clientèle et de ses activités, la Société est exposée au risque de change. La Société conclut des contrats de change à terme pour gérer une partie de son risque net à l'égard des monnaies étrangères. Ces contrats à terme comportent un risque de crédit inhérent lié au manquement aux obligations des contreparties, risque que la Société gère en ne concluant des contrats qu'avec des institutions financières bien établies qui, d'après elle, seront en mesure de respecter leurs obligations. Le risque de change pourrait avoir un effet défavorable important sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

### **Restrictions liées à la dette**

Les modalités de la dette de la Société imposent des restrictions aux activités que celle-ci peut exercer, ce qui pourrait l'empêcher de se préparer à l'évolution du marché ou d'y réagir ou de combler ses besoins en capitaux. Les facilités de crédit et l'acte régissant les billets de premier rang de la Société comprennent un certain nombre de clauses restrictives importantes, qui limitent, entre autres choses, la mesure dans laquelle la Société pourra faire ce qui suit :

- contracter des emprunts;
- verser des dividendes sur ses actions ou rembourser des titres d'emprunt subordonnés;
- faire des placements;
- vendre des actifs, y compris les actions de ses filiales;
- garantir d'autres dettes;
- conclure des conventions qui limitent le versement de dividendes ou d'autres distributions de filiales faisant l'objet de restrictions;
- conclure des opérations avec des membres de son groupe;
- créer ou prendre en charge des privilèges ou des sûretés garantissant les dettes;
- conclure des opérations de vente ou de transfert ou des opérations de cession-bail;
- participer à des fusions ou à des regroupements d'entreprises;
- vendre la totalité ou la quasi-totalité de son actif.

Ces clauses restrictives pourraient limiter le pouvoir de la Société de se préparer à l'évolution du marché ou d'y réagir ou de combler ses besoins en capitaux. La facilité de crédit actuelle de la Société comprend d'autres clauses qui sont encore plus restrictives, y compris des engagements financiers qui l'obligent à atteindre certains résultats financiers et d'exploitation et à se conformer à certains ratios financiers stipulés. Des événements indépendants de sa volonté pourraient l'empêcher de se conformer à ces clauses et engagements, ce qui pourrait l'obliger à réduire certaines de ses activités et certains de ses plans de croissance. Les clauses restrictives qui sont prévues dans l'acte régissant les billets de premier rang de la Société, ainsi que la facilité de crédit de la Société, ne s'appliquent pas aux coentreprises, aux placements minoritaires ou aux filiales ne faisant l'objet d'aucune restriction.

### **Risque de taux d'intérêt et de financement par emprunt**

Une partie du passif de la Société est constituée de titres d'emprunt à taux d'intérêt variable. De ce fait, la Société est exposée au risque de fluctuation des taux d'intérêt. Ce risque pourrait avoir une incidence défavorable sur ses résultats d'exploitation. À l'échéance de ces instruments, la Société pourrait également ne pas être en mesure de refinancer ces instruments ou de les refinancer à des conditions favorables pour la Société. De plus, les modalités de la dette de la Société prévoient qu'en cas de défaut, cette dette devient immédiatement exigible. Le défaut de refinancer la dette existante à des conditions favorables ou de ne pas respecter les conditions de cette dette pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

### **Disponibilité et prix des matières premières**

Le prix des matières premières, principalement de l'acier, représente une part substantielle des coûts de fabrication de la Société. Dans le passé, il a connu des fluctuations et, dans certains cas, a eu tendance à être volatil. Rien ne garantit que la Société réussira à transmettre à sa clientèle les augmentations de coûts découlant de la hausse du prix des matières premières en augmentant ses prix de vente, ou à absorber ces augmentations des coûts sans avoir une incidence négative sur ses marges bénéficiaires.

De plus, il se produit à l'occasion des pénuries de certaines matières premières. Habituellement, ces pénuries ne durent pas longtemps, et la Société est généralement en mesure de satisfaire ses besoins. Toutefois, rien ne garantit que la Société aura des sources d'approvisionnement suffisantes pour satisfaire tous ses besoins en temps opportun, notamment dans le contexte des perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale découlant du conflit en Ukraine.

### **Relations de travail**

Un grand nombre d'employés de la Société sont couverts par des conventions collectives et certaines de ces ententes viennent à échéance en 2025 et 2026. Bien que la Société ait réussi par le passé à négocier le renouvellement de ces conventions, rien ne garantit que ce sera le cas dans l'avenir. L'incapacité de renégocier des conventions collectives pourrait entraîner des arrêts de travail ou une hausse des frais de main-d'œuvre, ce qui aurait un effet défavorable sur les résultats.

### **Dépendance envers les fournisseurs clés**

La Société compte plusieurs fournisseurs clés avec lesquels elle a investi dans la fabrication de matrices à forger et de modèles à couler. Bien que la Société dispose d'autres sources d'approvisionnement pour la plupart de ses achats de matériel, la perte d'un fournisseur clé pourrait avoir sur elle des répercussions défavorables.

### **Dépendance envers les distributeurs et les agents commerciaux**

La capacité de ses distributeurs et agents commerciaux indépendants de vendre ses produits dans leurs marchés respectifs a une incidence directe sur la Société. Le succès durable de la Société est par conséquent lié à sa capacité d'attirer et de retenir les services des distributeurs et des agents commerciaux dont elle a besoin pour soutenir ses activités actuelles et poursuivre sa croissance.

### **Ententes contractuelles visant des projets**

Pour faire face à la concurrence dans la vente de robinets, la Société pourrait conclure des contrats prévoyant la fabrication de robinets à des prix déterminés pour livraison à une date fixe ou selon des échéanciers fixes. Ces contrats peuvent comporter des risques élevés en raison d'une augmentation imprévue des coûts ainsi que de conditions contractuelles plus strictes. Bien que les modalités des contrats puissent varier d'un client à l'autre, les retards de production et d'autres critères de performance peuvent entraîner des dommages-intérêts fixés à l'avance et d'autres pénalités en cas de non-exécution ou d'autres problèmes de garantie imputables aux modalités et conditions plus strictes de ces contrats.

## **Risques économiques et politiques associés aux ventes et aux activités internationales**

Étant donné que la Société vend et fabrique ses produits partout dans le monde, elle est exposée aux risques liés aux activités internationales, notamment aux changements de l'environnement politique et réglementaire sur les marchés où elle opère, qui résultent, entre autres, de l'évolution des priorités des gouvernements et des agences supranationales. Par exemple, l'adoption et/ou le soutien continu de politiques commerciales protectionnistes pourraient avoir un impact négatif sur la circulation des biens, des services et des personnes à travers les frontières, y compris en Amérique du Nord et, par conséquent, sur les ventes et la rentabilité de l'entreprise.

Les activités et les résultats d'exploitation de l'entreprise pourraient également être affectés par des modifications de la législation fiscale, des possibilités d'expropriation et d'embargo, des restrictions de change et des perturbations politiques, militaires et/ou terroristes ou des modifications de l'environnement réglementaire.

### **Conflit en Ukraine**

Depuis l'éclatement d'un conflit militaire entre la Russie et l'Ukraine en février 2022, les relations se sont fortement tendues entre la Russie et certains pays, y compris le Canada, ses alliés de l'OTAN et d'autres pays européens. Ces pays ont imposé des sanctions économiques internationales à la Russie et à ses alliés et poursuivront vraisemblablement dans cette voie. Le conflit a provoqué de l'instabilité à l'échelle mondiale, avec d'importants impacts économiques et politiques. Une détérioration accrue du conflit pourrait avoir des incidences économiques et géopolitiques sur la Société, ses clients et ses fournisseurs, et plus particulièrement sur ses nombreuses opérations transfrontalières. La Société est en accord avec les sanctions actuellement imposées à la Russie et les a strictement respectées en cessant toutes commandes impactées par ces sanctions. Si le conflit persiste, une augmentation probable de la volatilité des marchés mondiaux, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale et de l'inflation sont à prévoir et pourraient avoir un impact négatif important sur les activités de la Société.

### **Tarifs douaniers**

Un tarif est une taxe ou un droit imposé par un gouvernement sur des biens et services importés d'autres pays. Les tarifs douaniers sont utilisés pour générer des recettes fiscales pour le gouvernement, protéger les industries nationales en rendant les biens importés plus coûteux et exercer une pression politique sur d'autres pays. La politique tarifaire actuelle des États-Unis peut avoir plusieurs répercussions importantes sur la Société. Les tarifs douaniers pourraient augmenter le coût des matériaux et des composants importés, ce qui entraînerait une hausse des coûts pour les fabricants. La Société pourrait devoir trouver d'autres fournisseurs ou déplacer sa production pour éviter les tarifs, ce qui perturberait les chaînes d'approvisionnement établies. Des coûts plus élevés peuvent rendre les produits moins concurrentiels sur le marché mondial, ce qui pourrait réduire les ventes et les parts de marché. Certains concurrents pourraient rapprocher leur production de leurs marchés principaux ou dans des pays ayant des accords commerciaux favorables afin d'atténuer les impacts des tarifs douaniers. Par ailleurs, des changements fréquents dans les politiques tarifaires peuvent créer de l'incertitude, rendant difficile pour la Société et ses clients de planifier des investissements et des stratégies à long terme. La Société a mis sur pied un comité chargé de déterminer la meilleure stratégie pour gérer les répercussions éventuelles des tarifs douaniers à l'avenir.

### **Cas de force majeure**

Les cas de force majeure sont des événements ou des circonstances imprévisibles qui sont indépendants de la volonté de la Société. Ils comprennent notamment l'instabilité politique, la guerre, le terrorisme, les grèves, les émeutes et la criminalité, ainsi que les événements liés aux conditions météorologiques ou sismiques rigoureuses, tels que les tremblements de terre, les ouragans, les tsunamis, les tornades, les tempêtes de verglas, les inondations et les éruptions volcaniques. Le risque d'un cas de force majeure est imprévisible et peut entraîner des retards ou des annulations de commandes et de livraisons aux clients, des retards dans la réception des matériaux provenant des fournisseurs, des dommages aux installations ou aux équipements, des lésions corporelles ou des décès et la possibilité de responsabilité légale.

### **Responsabilité du fait du produit et autres genres de poursuites**

À l'instar d'autres entreprises manufacturières internationales, la Société a déjà fait et pourrait encore faire l'objet de diverses réclamations en matière de responsabilité ou d'autres poursuites liées à ses activités commerciales,

notamment des responsabilités et dépenses potentielles en raison de vices ou de défaillances possibles de ses produits. La Société souscrit à une assurance complète de responsabilité civile générale qui, à son avis, est généralement conforme aux pratiques de son secteur d'activité. Néanmoins, cette couverture d'assurance ne couvre pas certains types de réclamations (comme les réclamations en cours relatives à l'amiante) qui pourraient être présentées contre la Société. Les primes de l'assurance responsabilité civile générale ont également augmenté considérablement au cours des dernières années. En conséquence, la Société n'est pas certaine qu'elle pourra continuer d'obtenir une assurance de responsabilité civile générale à des coûts raisonnables ou, si une telle couverture est offerte, qu'elle couvrira adéquatement sa responsabilité.

### **Risque lié à la santé et à la sécurité**

La Société s'efforce d'offrir à ses employés, à ses sous-traitants et à ses visiteurs un environnement sécuritaire et exempt de risque pour la santé. Elle a mis en œuvre dans toutes ses installations des politiques et des procédures pour assurer le respect de l'ensemble des lois, des règlements et des normes en matière de santé et de sécurité.

### **Réglementation environnementale**

Les activités et les biens de la Société sont soumis à des lois et à des règlements de plus en plus sévères en matière de protection de l'environnement, notamment en ce qui concerne l'évacuation d'eau et d'air, la gestion et l'élimination des déchets et la sécurité des employés. Ces lois et règlements prévoient des amendes élevées en cas d'infraction, l'arrêt de l'exploitation dans certaines circonstances, l'installation de matériel de contrôle de la pollution coûteux ou la réalisation de travaux coûteux de remise en état des lieux. En outre, de nouvelles dispositions législatives et réglementaires ou l'application plus stricte de la législation et de la réglementation en vigueur, la découverte d'une contamination inconnue précédemment ou l'imposition de nouvelles exigences en matière de remise en état pourraient entraîner des coûts supplémentaires importants pour la Société.

### **Contrôles à l'égard de la communication et de l'information financière**

Conformément au Règlement 52-109, il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière de la Société de concevoir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information et d'en évaluer l'efficacité. Il leur incombe également de concevoir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers sont établis conformément aux IFRS. Tout système de contrôle comporte des restrictions inhérentes et est fondé en partie sur la possibilité ou la probabilité d'événements futurs. Par conséquent, un système de contrôle interne ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, que les objectifs seront atteints.

### **Contrôle de la Société**

Société Holding Velan Ltée (l'« actionnaire contrôlant ») est propriétaire de 15 566 567 actions à droit de vote multiple, ce qui représente au total environ 92,8 % des droits de vote rattachés au capital de la Société. Le contrôle des droits de vote permet à l'actionnaire contrôlant de décider de toutes les questions nécessitant l'approbation des actionnaires. L'actionnaire contrôlant a indiqué à la Société que la vente des actions nécessite le consentement de certains membres de la famille Velan et leurs entités contrôlées.

L'actionnaire contrôlant a, dans les faits, suffisamment de droits de vote pour empêcher un changement de contrôle de la Société, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur le cours et la liquidité des actions à droit de vote subalterne. La vente par l'actionnaire contrôlant d'un nombre important d'actions à droit de vote subalterne à l'exercice des droits de conversion rattachés aux actions à droit de vote multiple pourrait avoir une incidence négative sur le cours et la liquidité des actions à droit de vote subalterne.

### **Impôt sur le résultat et autres risques fiscaux**

La Société exerce ses activités dans un certain nombre de territoires fiscaux et effectue une grande quantité d'opérations d'achat et de vente transfrontalières. Les règlements fiscaux de certains pays deviennent plus complexes. Une ou plusieurs autorités fiscales pourraient être en désaccord avec le traitement fiscal adopté par la Société, ce qui entraînerait des coûts de défense et peut-être des cotisations fiscales.

### **Respect de la législation de pays étrangers**

En raison de la nature mondiale de ses activités, la Société est assujettie à des systèmes de lois et de règlements souvent complexes qui diffèrent d'un pays à l'autre. Ces lois et règlements comprennent notamment des lois anticorruption, des contrôles des exportations et des douanes, des contrôles du change, des règlements sur la fixation des prix de cession interne ainsi que des sanctions économiques imposées par les autorités gouvernementales. Le non-respect de ces lois pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats et entraîner des sanctions criminelles, civiles et administratives. La Société a mis en place des politiques et des procédures pour s'assurer que ces lois sont respectées par ses employés et ses représentants.

### **Participations ne donnant pas le contrôle**

Les activités de la Société en Chine et à Taïwan, et une partie de ses activités en France et en Corée, sont exercées avec des partenaires qui sont des entités détenant des participations ne donnant pas le contrôle. La réussite de ces entreprises est tributaire de la performance satisfaisante des partenaires dans l'exécution de leurs obligations. Le défaut de ces partenaires de s'acquitter de leurs obligations pourrait imposer des obligations financières et des obligations de performance additionnelles à la Société et pourrait avoir une incidence défavorable sur ses résultats et sa situation financière.

### **Cybersécurité**

Les réseaux informatiques de la Société sont essentiels au fonctionnement quotidien et contiennent des informations sur les finances, le personnel, les produits, les clients et les fournisseurs de la Société. Les risques liés à la cybersécurité sont de plus en plus complexes, variés et nombreux. Une atteinte importante à la cybersécurité peut avoir des conséquences telles que la perte d'informations clés, une atteinte à la réputation et la perturbation des activités, lesquelles peuvent également être très nuisibles sur le plan financier. Bien que la Société consacre des ressources considérables au maintien et à la protection de ses réseaux informatiques, rien ne garantit qu'elle sera en mesure de prévenir ou de détecter une atteinte potentielle à la sécurité de ses réseaux ou d'y réagir adéquatement, car, entre autres facteurs, les menaces à la cybersécurité sont en constante mutation et il peut être difficile de prévoir ces menaces et de les détecter immédiatement. L'omission de prévenir ou de détecter une atteinte aux réseaux de technologie de l'information de la Société, ou d'y répondre, pourrait avoir un effet défavorable important sur les activités, la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société.

## **MESURES HORS IFRS ET MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES**

Dans le présent rapport de gestion, la Société présente des mesures de la performance et de la situation financière qui ne sont pas définies par les IFRS (les « mesures hors IFRS ») et qui sont, par conséquent, peu susceptibles d'être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures, que la direction utilise pour évaluer les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société, sont rapprochées des mesures de la performance définies par les IFRS. La Société présente aussi des mesures supplémentaires qui sont définies à la fin du présent rapport. Des rapprochements et des définitions sont présentés ci-après.

**Résultat net (perte nette) ajusté(e), Résultat net (perte nette) ajusté(e) par action, Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») et BAIIA ajusté**

	Trimestres clos les		Exercices clos les	
	28 février 2025 \$	29 février 2024 \$	28 février 2025 \$	29 février 2024 \$
<i>(en milliers, sauf les montants par action; les montants étant arrondis, il se peut que des sommes ne correspondent pas aux totaux indiqués)</i>				
<i>Rapprochement du résultat net (perte nette) des activités poursuivies avec le résultat net (perte nette) ajusté(e) des activités poursuivies et le résultat net (perte nette) ajusté(e) des activités poursuivies par action</i>				
Résultat net (perte nette) des activités poursuivies	(16 056)	(8 462)	(67 246)	(31 969)
<i>Ajustements au titre des éléments suivants :</i>				
Coûts liés à l'amiante	2 466	11 124	76 211	14 497
Actifs d'impôts différés liés aux transactions	(3 543)	-	(20 242)	-
Autres frais de restructuration	-	919	89	919
Coûts liés aux transactions	12 234	108	17 788	900
<b>Résultat net (perte nette) ajusté(e) des activités poursuivies</b>	<b>(4 899)</b>	<b>3 689</b>	<b>6 600</b>	<b>(15 653)</b>
par action – de base et dilué(e)	(0,23)	0,17	0,31	(0,73)
<i>Rapprochement du résultat net (perte nette) des activités poursuivies avec le BAIIA ajusté des activités poursuivies</i>				
Résultat net (perte nette) des activités poursuivies	(16 056)	(8 462)	(67 246)	(31 969)
<i>Ajustements au titre des éléments suivants :</i>				
Amortissement des immobilisations	1 775	1 978	6 864	7 103
Amortissement des immobilisations incorporelles et coûts de financement	577	607	2 132	2 127
Charges financières – montant net	(1 229)	1 202	(263)	1 963
Impôt sur le résultat	(558)	1 437	(14 551)	2 269
<b>BAIIA</b>	<b>(15 491)</b>	<b>(3 238)</b>	<b>(73 064)</b>	<b>(18 507)</b>
<i>Ajustements au titre des éléments suivants :</i>				
Autres frais de restructuration	-	173	121	1 250
Coûts liés à l'amiante	2 466	11 124	76 211	14 497
Coûts liés aux transactions	16 645	1 222	24 201	4 886
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>3 620</b>	<b>9 281</b>	<b>27 470</b>	<b>2 126</b>

Les termes « résultat net ajusté » et « perte nette ajustée » s'entendent du résultat net ou de la perte nette attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple majoré(e) d'ajustements, déduction faite de l'impôt sur le résultat, pour les coûts liés à la transaction proposée, les frais de restructuration et la provision au titre de l'amiante. Le résultat net ajusté (la perte nette ajustée) par action s'obtient en divisant le résultat net ajusté (la perte nette ajustée) par le nombre total d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont formulés expressément sous réserve de cette mise en garde.

Le terme « BAIIA » s'entend du résultat net ajusté majoré de l'amortissement des immobilisations corporelles, de l'amortissement des immobilisations incorporelles, du montant net des charges financières et de la provision pour charge d'impôt sur le résultat. Le terme « BAIIA ajusté » s'entend du BAIIA majoré d'ajustements pour les coûts liés

à l'opération proposée, les frais de restructuration et la provision au titre de l'amiante. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont formulés expressément sous réserve de cette mise en garde.

### **Définitions des mesures financières supplémentaires**

Les termes « nouvelles commandes nettes » et « nouvelles commandes » s'entendent des commandes fermes, déduction faite des annulations, comptabilisées par la Société au cours d'une période déterminée. Les fluctuations des taux de change ont une incidence sur le montant des nouvelles commandes au cours d'une période donnée. La mesure fournit une indication de la performance des activités de vente de la Société pour une période déterminée et donne une idée du chiffre d'affaires futur et des flux de trésorerie que généreront ces commandes.

Le terme « carnet de commandes » s'entend du cumul de toutes les nouvelles commandes prises en charge par la Société et restant à livrer. Les fluctuations des taux de change ont une incidence sur le montant du carnet de commandes de la Société au cours d'une période donnée. La mesure fournit une indication des défis opérationnels auxquels la Société devra faire face et donne une idée du chiffre d'affaires futur et des flux de trésorerie que généreront ces commandes.

Le « ratio commandes/chiffre d'affaires » s'obtient en divisant les nouvelles commandes par le chiffre d'affaires. La mesure fournit une indication de la performance et des perspectives de la Société pour une période déterminée.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont formulés expressément sous réserve de cette mise en garde.



## **ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

Exercices clos le 28 février 2025 et le 29 février 2024



## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Velan Inc.

---

### Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Velan Inc. et de ses filiales (collectivement, la Société) au 28 février 2025 et au 29 février 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (Normes IFRS de comptabilité).

### Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière au 28 février 2025 et au 29 février 2024;
- les états consolidés du résultat net pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

---

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1  
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502, Téléc. courriel : ca\_montreal\_main\_fax@pwc.com

## Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 28 février 2025. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

### Question clé de l'audit

### Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

#### Inventaire

*Se référer à la note 2 – Sommaire des informations significatives sur les méthodes comptables et la note 7 – Stocks des états financiers consolidés.*

Les stocks de la Société totalisaient 134 969 milliers de dollars au 28 février 2025. Les stocks sont évalués au montant le plus bas entre le coût et la valeur nette de réalisation. Le coût des matières premières est principalement établi selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût des produits en cours de fabrication et des produits finis est établi selon le coût des matières premières, majoré des frais de main-d'œuvre directe et des frais généraux de fabrication. La détermination de la valeur des stocks obsolètes ou invendables fait appel à des jugements importants de la direction et repose sur l'évaluation de la conjoncture du marché pour ses produits, qui sont fonction du classement chronologique des stocks, de l'usage passé, des prévisions de la demande et, dans certains cas, du risque de perte associé à des éléments de stocks particuliers.

Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :

- Tester l'efficacité du fonctionnement des contrôles relatifs au processus d'inventaire tournant, ce qui comprend l'observation des procédures de dénombrement des stocks à certains emplacements et la réalisation de tests de dénombrement indépendants pour un échantillon d'articles en stock aux fins de comparaison avec les registres comptables de la Société.
- Pour un autre emplacement, observer le dénombrement des stocks peu de temps avant la clôture de l'exercice ainsi que réaliser des tests de dénombrement indépendants pour un échantillon d'articles en stocks et comparer les résultats aux registres comptables de la Société.
- Pour un échantillon de matières premières et de pièces usinées en stock, tester le coût moyen pondéré en retraçant les documents justificatifs et en recalculant le coût moyen pondéré.
- Pour un échantillon de coûts des matières premières affectés aux produits finis, aux produits en cours de fabrication et aux pièces usinées, comparer le coût des matières premières au coût provenant des matières premières en stock.

#### Question clé de l'audit

Nous avons considéré cette question comme une question clé de l'audit en raison de l'ampleur des soldes de stocks, du nombre d'emplacements où sont conservés les stocks au sein du réseau de la Société, de la part importante de jugement exercé par la direction dans la détermination de la valeur des stocks obsolètes ou invendables et des travaux d'audit nécessaires pour tester les soldes de stocks.

#### Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

- Tester l'imputation des frais de main-d'œuvre directe et des frais généraux de fabrication aux produits finis et aux produits en cours de fabrication en évaluant le caractère raisonnable.
- Valider que les stocks à la clôture de l'exercice ont été comptabilisés au montant le plus bas entre le coût et la valeur nette de réalisation, notamment :
  - comparer le coût d'un échantillon de produits finis ou en cours de fabrication à leurs prix de vente les plus récents.
  - effectuer une estimation ponctuelle indépendante des stocks obsolètes ou de la provision pour les stocks invendables en fonction du classement chronologique des stocks et de l'évaluation de la conjoncture du marché pour ses produits, qui sont fonction de l'usage passé et des prévisions de la demande. Pour un échantillon d'articles en stock, tester l'usage, les prévisions de la demande et le classement chronologique faits par la direction en retraçant les documents justificatifs ou autres, selon le cas. Évaluer le risque de perte associé à des éléments de stocks particuliers au moyen de demandes d'information auprès de la direction ou en fonction des éléments probants obtenus dans d'autres secteurs de l'audit.

---

#### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion, que nous avons obtenu avant la date du présent rapport, et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel qui est censé être mis à notre disposition après cette date.



Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons pas ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations que nous avons obtenues avant la date du présent rapport, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard. Si, à la lecture des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

---

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.



---

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;



- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe de la Société pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Jean-François Lecours.

**/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>**

Montréal (Québec)  
Le 21 mai 2025

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A126402



## États consolidés de la situation financière

(en milliers de dollars américains)

	28 février 2025 \$	Aux 29 février 2024 \$
<b>Actifs</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	34 872	36 445
Placements à court terme	358	5 271
Créances d'exploitation (note 6)	62 612	119 914
Impôt sur le résultat à recouvrer	5 617	6 132
Stocks (note 7)	134 969	208 702
Acomptes et charges payées d'avance	3 689	10 421
Actifs dérivés (note 27)	24	125
Actifs détenus en vue de la vente (note 5)	176 762	-
	418 903	387 010
<b>Actifs non courants</b>		
Immobilisations corporelles (note 9)	51 349	69 918
Immobilisations incorporelles et goodwill (note 11)	5 893	16 543
Impôt différé (note 22)	25 101	5 193
Autres actifs	720	729
	83 063	92 383
<b>Total des actifs</b>	501 966	479 393
<b>Passifs</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Dette bancaire (note 12)	2 508	-
Dettes d'exploitation et charges à payer (note 13)	78 776	88 230
Impôt sur le résultat à payer	1 818	1 568
Acomptes de clients	22 338	30 396
Provisions (note 14)	153 957	14 129
Passifs dérivés (note 27)	480	26
Partie à court terme des obligations locatives à long terme (note 10)	1 437	1 607
Partie à court terme de la dette à long terme (note 15)	2 096	24 431
Passifs détenus en vue de la vente (note 5)	110 883	-
	374 293	160 387
<b>Passifs non courants</b>		
Obligations locatives à long terme (note 10)	4 727	11 036
Dette à long terme (note 15)	14 107	4 346
Impôt sur le résultat à payer	692	2 325
Impôt différé (note 22)	737	3 462
Acomptes de clients	3 876	35 082
Provision au titre de l'amiante (note 14)	-	74 058
Autres passifs	4 796	5 438
	28 935	135 747
<b>Total des passifs</b>	403 228	296 134
<b>Total des capitaux propres</b>	98 738	183 259
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	501 966	479 393

### Engagements et éventualités (note 24)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés audités.

Approuvé par le conseil d'administration,

(s) James A. Mannebach  
James A. Mannebach  
Administrateur

(s) Suzanne Blanchet  
Suzanne Blanchet  
Administratrice



## États consolidés du résultat net

(en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

	Exercices clos les	
	28 février 2025 \$	29 février 2024 \$
<b>Chiffre d'affaires (note 25)</b>	295 196	258 652
<b>Coût des ventes (note 17)</b>	210 279	204 022
<b>Marge brute</b>	84 917	54 630
Frais d'administration (note 18)	68 603	62 586
Autres charges (produits)	(1 833)	463
Charges de restructuration (note 20)	100 412	19 383
<b>Résultat d'exploitation</b>	(82 265)	(27 802)
Produits financiers	470	346
Charges financières	(207)	(2 309)
Charges financières, montant net	263	(1 963)
<b>Résultat avant impôt</b>	(82 002)	(29 765)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat (note 22)	(14 551)	2 269
Résultat net pour la période tiré des activités poursuivies	(67 451)	(32 034)
<b>Résultat tiré des activités abandonnées (note 5)</b>	(8 254)	12 232
	(75 705)	(19 802)
<b>Résultat net attribuable aux éléments suivants :</b>		
<b>Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote multiple</b>	<b>(75 500)</b>	<b>(19 737)</b>
Participation ne donnant pas le contrôle	(205)	(65)
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires pour la période</b>	<b>(75 705)</b>	<b>(19 802)</b>
<b>Résultat net par action à droit de vote subalterne et action à droit de vote multiple</b>		
De base et dilué – Activités poursuivies	(3,12)	(1,48)
De base et dilué – Activités abandonnées	(0,38)	0,57
De base et dilué – Toutes les activités	(3,50)	(0,91)
<b>Dividendes déclarés par action à droit de vote subalterne et action à droit de vote multiple</b>	0,02	0,02
	(0,03 \$ CA)	(0,03 \$ CA)
<b>Nombre moyen pondéré total d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple</b>		
<b>De base et dilué – Nombre total d'actions</b>	21 585 635	21 585 635
Résultat net attribuable aux actionnaires :		
Activités poursuivies	(67 451)	(32 034)
Activités abandonnées	(8 254)	12 232
<b>Résultat net pour la période</b>	<b>(75 705)</b>	<b>(19 802)</b>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés audités.



## États consolidés du résultat global

(en milliers de dollars américains)

	Exercices clos les	
	28 février 2025	29 février 2024
	\$	\$
<b>Résultat global</b>		
<b>Résultat net pour la période</b>	(75 705)	(19 802)
<b>Autres éléments du résultat global</b>		
Écart de conversion lié aux filiales à l'étranger	(4 318)	456
Écart de conversion lié aux activités abandonnées des filiales à l'étranger	(4 131)	2 060
<b>Résultat global</b>	(84 154)	(17 286)
<b>Résultat global attribuable aux éléments suivants :</b>		
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote multiple	(83 949)	(17 221)
Participation ne donnant pas le contrôle	(205)	(65)
<b>Résultat global</b>	(84 154)	(17 286)

Les autres éléments du résultat global se composent uniquement d'éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement dans l'état consolidé du résultat net.

**Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés audités.**



## États consolidés des variations des capitaux propres

(en milliers de dollars américains, à l'exception du nombre d'actions)

	Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions à droit de vote subalterne et à droit de vote multiple						Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital social	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total			
<b>Solde au 28 février 2023</b>	72 695	6 260	(41 208)	162 142	199 889	946	200 835	
Résultat net de la période	-	-	-	(19 737)	(19 737)	(65)	(19 802)	
Autres éléments du résultat global	-	-	2 516	-	2 516	-	2 516	
Résultat global	-	-	2 516	(19 737)	(17 221)	(65)	(17 286)	
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	201	201	
Dividendes	-	-	-	(354)	(354)	-	(354)	
Actions à droit de vote multiple	-	-	-	(137)	(137)	-	(137)	
Actions à droit de vote subalterne	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Solde au 29 février 2024</b>	72 695	6 260	(38 692)	141 914	182 177	1 082	183 259	
<b>Solde au 29 février 2024</b>	72 695	6 260	(38 692)	141 914	182 177	1 082	183 259	
Résultat net de la période	-	-	-	(75 500)	(75 500)	(205)	(75 705)	
Autres éléments du résultat global	-	-	(8 449)	-	(8 449)	-	(8 449)	
Résultat global	-	-	(8 449)	(75 500)	(83 949)	(205)	(84 154)	
Autres	-	95	-	-	95	-	95	
Dividendes	-	-	-	(333)	(333)	-	(333)	
Actions à droit de vote multiple	-	-	-	(129)	(129)	-	(129)	
Actions à droit de vote subalterne	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Solde au 28 février 2025</b>	72 695	6 355	(47 141)	65 952	97 861	877	98 738	

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés audités.



## Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en milliers de dollars américains)

	Exercices clos les	
	28 février 2025 \$	29 février 2024 \$
<b>Flux de trésorerie liés aux</b>		
<b>Activités d'exploitation</b>		
Résultat net pour la période	(75 705)	(19 802)
Résultats tirés des activités abandonnées	(8 254)	12 232
Résultat net pour la période tiré des activités poursuivies	(67 451)	(32 034)
Ajustements visant à rapprocher le résultat net et les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation (note 29)	60 153	12 635
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 30)	33 823	31 860
<b>Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation des activités poursuivies</b>	<b>26 525</b>	<b>12 461</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Placements à court terme	172	(911)
Ajouts d'immobilisations corporelles	(7 772)	(5 876)
Ajouts d'immobilisations incorporelles	(2 905)	(2 365)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles	231	82
Variation nette des autres actifs	(3)	(52)
<b>Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'investissement des activités poursuivies</b>	<b>(10 277)</b>	<b>(9 121)</b>
<b>Activités de financement</b>		
Dividendes versés aux détenteurs d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple	(462)	(491)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	-	200
Variation nette de la facilité de crédit renouvelable	(5 000)	5 000
Augmentation de la dette à long terme	326	1 286
Remboursement de la dette à long terme (note 15)	(4 163)	(8 896)
Remboursement des obligations locatives à long terme	(516)	(1 979)
<b>Sorties de trésorerie liées aux activités de financement des activités poursuivies</b>	<b>(9 815)</b>	<b>(4 880)</b>
<b>Incidence des écarts de change sur la trésorerie et les équivalents</b>	<b>(1 352)</b>	<b>159</b>
<b>Variation nette de la trésorerie au cours de la période pour les activités poursuivies</b>	<b>5 081</b>	<b>(1 382)</b>
<b>Variation nette de la trésorerie au cours de la période pour les activités abandonnées (note 5)</b>	<b>6 354</b>	<b>(12 685)</b>
<b>Variation de la trésorerie et des équivalents au cours de la période</b>	<b>11 435</b>	<b>(14 067)</b>
<b>Trésorerie à l'ouverture de la période, montant net</b>	<b>27 283</b>	<b>28 665</b>
<b>Trésorerie à la clôture de la période, montant net</b>	<b>32 364</b>	<b>27 283</b>
Le montant net de la trésorerie se ventile comme suit :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	34 872	27 283
Dette bancaire	(2 508)	-
<b>Trésorerie à la clôture de la période, montant net</b>	<b>32 364</b>	<b>27 283</b>
<b>Informations supplémentaires</b>		
Intérêts payés	(735)	(1 692)
Impôt sur le résultat payé	(3 261)	(3 905)

**Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés audités.**



## NOTES ANNEXES

### Pour les exercices clos le 28 février 2025 et le 29 février 2024

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

#### 1. Généralités et mode de présentation

Les présents états financiers consolidés reflètent la consolidation des comptes de Velan Inc. (la « Société ») et de ses filiales. La Société est un fabricant international de robinetterie industrielle.

La Société est une société ouverte cotée à la Bourse de Toronto sous le symbole « VLN ». Elle a été constituée en société par actions sous la dénomination sociale de Velan Engineering Ltd. le 12 décembre 1952 et reconduite en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 11 février 1977. La Société a changé sa dénomination pour Velan Inc. le 20 février 1981. Le siège social officiel de Velan Inc. est situé au 7007, chemin de la Côte-de-Liesse, Montréal (Québec) Canada H4T 1G2. L'actionnaire majoritaire de la Société est Velan Holdings Co. Ltd.

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») (les « normes IFRS de comptabilité »).

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 21 mai 2025.

#### 2. Sommaire des informations significatives sur les méthodes comptables

##### Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle est définie comme étant la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités. Les indicateurs servant à déterminer la monnaie fonctionnelle d'une entité se répartissent en indicateurs principaux et secondaires.

Parmi les indicateurs principaux, on compte :

- la monnaie dans laquelle sont libellées les ventes et les entrées de trésorerie;
- la monnaie du pays influant le plus sur les prix de vente;
- la monnaie dans laquelle sont libellées les charges et les sorties de trésorerie.

Les indicateurs principaux ont plus de poids que les indicateurs secondaires. Si la monnaie fonctionnelle peut être déterminée au moyen des indicateurs principaux, les indicateurs secondaires ne sont pas pris en considération.

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société sont le dollar américain.

##### Consolidation

Les présents états financiers consolidés reflètent la consolidation des comptes de la Société et de ses filiales. Il y a contrôle lorsque la Société est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec une entité émettrice, notamment une entité structurée, et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient de diriger les activités de l'entité émettrice. Les filiales sont pleinement consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle a été transféré à la Société et sont déconsolidées à partir de la date de cessation du contrôle.

Toutes les filiales préparent leurs états financiers à la même date de présentation de l'information financière que la Société, sauf Velan Valvac Manufacturing Co. Ltd., dont la date de clôture d'exercice est le 31 décembre. Le résultat consolidé comprend la quote-part revenant à la Société des résultats d'exploitation de cette entité jusqu'à cette date. Les transactions et soldes intragroupes et les profits et pertes latents sur les transactions intragroupes sont éliminés.



### **Transactions et soldes en monnaie étrangère**

La Société et ses filiales convertissent leurs transactions et leurs soldes libellés en monnaie étrangère dans leur monnaie fonctionnelle. Une monnaie étrangère est définie comme toute monnaie différente de la monnaie fonctionnelle d'une entité.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis aux taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les actifs non monétaires sont convertis aux taux en vigueur à la date de la transaction. Les produits et les charges libellés en monnaie étrangère sont convertis aux taux hebdomadaires moyens tout au long de l'exercice. Les profits et les pertes résultant de la conversion sont inclus dans l'état consolidé du résultat net de l'exercice.

### **Conversion des comptes des filiales à l'étranger**

Les états financiers des filiales à l'étranger de la Société dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar américain sont convertis en dollars américains aux fins de la présentation de l'information financière. Tous les actifs et passifs sont convertis aux taux en vigueur à la clôture de l'exercice, et les produits et charges sont convertis au taux moyen de la période. Les profits et les pertes qui résultent de la conversion sont inclus dans les autres éléments du résultat global de l'exercice.

### **Instruments financiers**

Un instrument financier s'entend de tout contrat donnant lieu à un actif financier d'une entité et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres d'une autre entité. Les actifs financiers de la Société se composent principalement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme, des créances d'exploitation et des actifs dérivés. Les passifs financiers de la Société se composent principalement de la dette bancaire, des emprunts bancaires à court terme, des dettes d'exploitation et charges à payer, des acomptes de clients, de la dette à long terme et des passifs dérivés.

La Société comptabilise un instrument financier dans son état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier ou du contrat dérivé non financier (voir la rubrique « Dérivés incorporés »). Les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et évalués ultérieurement au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net en fonction à la fois de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Sauf dans des circonstances très précises, le classement n'est pas modifié après la comptabilisation initiale.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier expire ou est transféré, et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation au titre de ces passifs est acquittée ou éteinte, ou qu'elle a expiré.

#### *Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net*

Les instruments financiers dérivés sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net à chaque date de clôture, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état consolidé du résultat net de l'exercice au cours duquel elles se produisent.

#### *Instruments financiers classés au coût amorti*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les créances d'exploitation, la dette bancaire, les emprunts bancaires à court terme, les dettes d'exploitation et charges à payer, les acomptes de clients et la dette à long terme, y compris les intérêts à payer, de la Société sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le produit ou la charge d'intérêts est inscrit à l'état consolidé du résultat net sur la durée attendue de l'instrument.



La Société évalue les pertes de crédit attendues liées à ses actifs financiers évalués au coût amorti à la clôture de chaque exercice. La méthode de dépréciation appliquée varie selon qu'il existe ou non une augmentation importante du risque de crédit.

Pour les créances d'exploitation, la Société applique la méthode simplifiée permise par IFRS 9, selon laquelle les pertes de crédit attendues pour la durée de vie doivent être comptabilisées dès la comptabilisation initiale.

#### *Dérivés incorporés*

Des dérivés peuvent être incorporés à d'autres instruments financiers (l'« instrument hôte »). Les dérivés incorporés sont traités comme des dérivés séparés si les caractéristiques économiques et les risques dont ils sont assortis ne sont pas étroitement liés à ceux de l'instrument hôte, si le dérivé incorporé comporte les mêmes conditions que le dérivé autonome, et si l'instrument hybride n'est pas évalué à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans le résultat net, ni désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Bref, si le dérivé est incorporé à un instrument financier classé à la juste valeur par le biais du résultat net, il n'est pas séparé.

La Société et ses filiales concluent certains contrats en vue de l'achat et de la vente d'éléments non financiers qui sont libellés en une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle respective. Dans les cas où la composante en monnaie étrangère ne comporte pas d'effet de levier et ne contient pas d'élément d'option, et que le contrat est libellé dans la monnaie fonctionnelle de toute partie importante au contrat, ou dans la monnaie dans laquelle le prix du bien ou du service connexe qui est acquis ou livré est habituellement libellé dans le cadre de transactions commerciales effectuées à l'échelle internationale ou encore la monnaie qui est habituellement utilisée dans le cadre de contrats visant l'achat ou la vente d'éléments non financiers dans l'environnement économique dans lequel se produisent les transactions, le dérivé incorporé est considéré comme étant étroitement lié à l'instrument hôte et n'est pas comptabilisé séparément.

La juste valeur des dérivés incorporés se rapportant aux contrats de vente est comptabilisée dans le chiffre d'affaires; les contrats d'achat sont comptabilisés dans le coût des ventes. À l'état consolidé de la situation financière, les profits sont comptabilisés à titre d'actifs dérivés et les pertes, à titre de passifs dérivés.

Les coûts de transaction sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

#### **Juste valeur**

Les justes valeurs estimées pour les instruments financiers visent à fournir une approximation des montants auxquels les instruments financiers pourraient être échangés entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des instruments dérivés est déterminée au moyen de techniques d'évaluation.

La Société a évalué la juste valeur de ses instruments financiers à la lumière de la conjoncture des taux d'intérêt, des valeurs de marché connexes et des prix actuels d'instruments financiers assortis de conditions comparables.

#### **Comptabilisation des produits**

Les produits comprennent la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir de la vente de produits et de services dans le cours normal des activités de la Société. Les produits sont présentés déduction faite de la rémunération variable, notamment les retours, les rabais, les remises sur quantité et les provisions pour garanties d'exécution.



### *Ventes de produits*

Les ventes de produits sont comptabilisées lorsque la Société a livré les produits au client et qu'il ne subsiste aucune obligation non exécutée susceptible d'avoir une incidence sur l'acceptation des produits par le client. La livraison des produits n'a lieu que lorsque les produits ont été expédiés à un emplacement spécifié, conformément aux modalités convenues, que le contrôle et le risque d'obsolescence et de perte ont été transférés au client, et que le client a accepté les produits conformément au contrat de vente, que les dispositions relatives à l'acceptation ont expiré, ou que la Société dispose de preuves objectives que tous les critères d'acceptation ont été remplis. Les clients ont le droit de retourner les produits défectueux et des remises sur quantité sont offertes à la vente de certains produits. Les ventes sont comptabilisées selon le prix stipulé dans le contrat de vente, déduction faite des remises sur quantité et des retours estimés au moment de la vente. L'expérience acquise est utilisée pour estimer les remises sur quantité, les retours et les provisions pour garanties d'exécution. Les remises sur quantité sont évaluées à la lumière des achats annuels attendus.

La provision pour garantie d'exécution découle d'éventuels retards de livraison et d'autres pénalités de non-conformité contractuelle ou de dommages-intérêts. Elle est comptabilisée en diminution du chiffre d'affaires lorsque la Société a une obligation légale ou implicite découlant d'un événement passé et que le montant a été raisonnablement estimé.

### *Ventes de services*

Les ventes de services sont comptabilisées lorsque la Société livre les services, dans la mesure où ceux-ci sont acceptés par les clients.

### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds en caisse, des fonds en banque, d'autres placements à court terme très liquides, dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois à partir de la date d'acquisition, et de la dette bancaire. La dette bancaire est présentée dans les passifs courants à l'état consolidé de la situation financière.

### **Placements à court terme**

Les placements à court terme comprennent les placements très liquides dont l'échéance initiale est d'au moins trois mois à partir de la date d'acquisition, mais de moins d'un an.

### **Stocks**

Les stocks sont évalués au montant le plus bas entre le coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts de vente variables applicables. Le coût des stocks est établi comme suit :

- a) les matières premières sont évaluées selon la méthode du coût moyen pondéré, exception faite des éléments qui ne sont pas habituellement fongibles, qui sont évalués en utilisant une identification spécifique de leurs coûts individuels;
- b) les produits en cours de fabrication et les produits finis sont évalués selon le coût des matières premières indiqué ci-dessus, majoré des frais de main-d'œuvre directe et des frais généraux de fabrication applicables.

La valeur des stocks obsolètes ou invendables repose sur l'évaluation que fait la Société de la conjoncture du marché pour ses produits, déterminée à la lumière de l'usage passé, des prévisions de la demande et, dans certains cas, du risque de perte associé à des stocks particuliers. Toute perte de valeur peut être reprise lorsque les circonstances qui justifiaient précédemment de déprécier les stocks n'existent plus.



### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition ou de fabrication, déduction faite de toute aide publique connexe, du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les coûts d'acquisition comprennent tous les coûts directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les coûts de fabrication comprennent les coûts directs des matières et de la main-d'œuvre, ainsi que les frais généraux de fabrication applicables. Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production des actifs qui exigent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés sont ajoutés au coût de ces actifs, jusqu'à ce que les actifs soient prêts à être utilisés.

Les coûts ultérieurs ne sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif séparé, selon ce qui convient, que lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs liés à l'élément iront à la Société et que le coût de l'élément peut être évalué de manière fiable. La valeur comptable d'un élément remplacé est passée en charges lorsque l'élément est utilisé. Les autres frais de réparation et d'entretien sont tous comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Les actifs sont amortis à partir du moment où ils sont prêts à être utilisés. Les valeurs résiduelles et durées d'utilité des actifs sont examinées et sont ajustées, au besoin, à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les changements touchant la durée d'utilité attendue ou le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs de l'actif sont comptabilisés en modifiant la durée ou le mode d'amortissement, selon ce qui convient, et sont traités de façon prospective comme un changement d'estimation.

L'amortissement des immobilisations corporelles est déterminé principalement selon les modes et les taux annuels ou durées qui suivent :

	Mode	Taux/Durée
Bâtiments	Dégressif à taux constant	De 4 % à 5 %
Matériel et outillage/Mobilier et agencements	Dégressif à taux constant	De 10 % à 31 %
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Matériel roulant	Dégressif à taux constant	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	Sur la durée du bail

### Goodwill

Le goodwill représente l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de la quote-part revenant à la Société de l'actif net identifiable de la filiale acquise à la date d'acquisition. Le goodwill est comptabilisé au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Le goodwill n'étant lié qu'aux UGT de Velan S.A.S., qui sont comprises dans le groupe cédé, la Société a conclu qu'aucune dépréciation du goodwill n'était requise.

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises se rapportent principalement à des brevets, à des produits, à des conceptions, à des listes de clients et à des logiciels. Les immobilisations incorporelles générées en interne se rapportent à des frais de développement. Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés, sauf si les frais de développement remplissent les critères définis pour le report.



La dotation aux amortissements est comptabilisée en charges dans l'état consolidé du résultat net à la lumière de la fonction de l'immobilisation incorporelle. Les durées d'utilité des actifs font l'objet d'un examen et sont ajustées, au besoin, à la fin de chaque période de présentation de l'information financière ou plus fréquemment si des événements ou des circonstances indiquent un changement de durée d'utilité. Les changements touchant la durée d'utilité attendue ou le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs de l'actif sont comptabilisés par modification de la durée ou du mode d'amortissement, selon ce qui convient, et sont traités de façon prospective comme un changement d'estimation. L'amortissement est déterminé principalement selon les modes et les durées qui suivent :

	Mode	Taux/Durée
Brevets, produits et conceptions	Linéaire	De 5 à 15 ans
Listes de clients	Linéaire	10 ans
Logiciels	Linéaire	De 1 an à 3 ans

### Dépréciation d'actifs non financiers

Les actifs à durée d'utilité indéterminée (p. ex., le goodwill ou les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée) ne sont pas amortis et sont soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si les événements ou les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation.

Tous les autres actifs non courants doivent être examinés à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe un indice d'une dépréciation possible.

Aux fins de l'application du test de dépréciation, les actifs sont regroupés selon le plus petit regroupement d'actifs qui génère des flux de trésorerie identifiables séparément. Une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») est le plus petit groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. S'il existe un indice d'une dépréciation, la valeur recouvrable de l'UGT est estimée afin de déterminer l'étendue de la perte de valeur, le cas échéant. Une perte de valeur, correspondant à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur la valeur recouvrable est comptabilisée. Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à la valeur comptable, la perte de valeur sert d'abord à réduire la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT, et ensuite à réduire les autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'UGT. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie de l'actif ou de l'UGT et de sa valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Aux fins de l'application des tests de dépréciation, le goodwill est affecté aux UGT en fonction du niveau auquel il fait l'objet d'un suivi par la direction. Le goodwill est affecté aux UGT qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises y ayant donné naissance.

Les actifs non courants et non financiers, autres que le goodwill, qui ont subi une perte de valeur antérieurement, font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin de déterminer si la perte de valeur peut être reprise.



## Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat de l'exercice comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Les impôts sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net, sauf s'ils se rapportent à des éléments comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas ils sont comptabilisés respectivement dans les autres éléments du résultat global dans les en capitaux propres.

### *Impôt exigible*

La charge d'impôt exigible est calculée à partir des lois fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de l'état de la situation financière dans les pays où la Société dégage des bénéfices imposables. Lorsqu'un actif est transféré entre des entités comprises dans le groupe consolidé, l'écart entre les taux d'imposition des deux entités est comptabilisé à titre de charge d'impôt dans la période au cours de laquelle le transfert a lieu. Des impôts exigibles sont comptabilisés au titre de tout impôt à payer dans la période considérée. Des passifs d'impôt exigible sont comptabilisés au titre de l'impôt exigible dans la mesure où les impôts demeurent impayés pour la période considérée et les périodes antérieures.

La direction évalue périodiquement les positions adoptées dans les déclarations de revenus en ce qui a trait à des situations dans lesquelles la réglementation fiscale peut recevoir plusieurs interprétations, et établit des provisions, au besoin. Des provisions au titre de positions fiscales incertaines sont comptabilisées lorsqu'elles sont probables, et elles correspondent à la meilleure estimation du montant faite par la Société.

### *Impôt différé*

Des impôts différés sont comptabilisés, selon la méthode du report variable, au titre des écarts temporaires entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, les impôts différés ne sont pas pris en considération s'ils découlent de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable ni le résultat imposable. Les impôts différés sont déterminés au moyen des taux d'impôt et des lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et dont l'application est attendue lorsque l'actif d'impôt différé en question sera réalisé ou que le passif d'impôt différé sera réglé. Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la Société dégage un bénéfice imposable futur auquel ces écarts temporaires puissent être imputés. Les actifs d'impôt différé sont soumis à un examen à chaque date de clôture et modifiés s'il n'est plus probable que l'avantage fiscal connexe soit réalisé.

Des impôts différés sont comptabilisés pour tous les écarts temporaires liés à des participations dans des filiales, sauf dans la mesure où la Société est capable de contrôler la date à laquelle les écarts temporaires s'inverseront, et où il est probable qu'ils ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

La Société compense les actifs et passifs d'impôt exigible si elle a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Normalement, la Société n'a un droit juridiquement exécutoire de compenser un actif et un passif d'impôt exigible que lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale et si cette administration fiscale permet à la Société de faire ou de recevoir un seul paiement net. La Société compense les actifs et passifs d'impôt différé si elle a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ainsi que les actifs et passifs d'impôt différé concernant des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale, soit : 1) sur la même entité imposable; soit 2) sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les passifs et actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, ou encore de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément, dans chaque période future au cours de laquelle on s'attend à ce que des montants importants d'actifs ou de passifs d'impôt différé soient réglés ou récupérés.



## **Provisions**

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant peut être estimé de manière fiable. Aucune provision n'est comptabilisée au titre des coûts d'exploitation qui doivent être engagés dans l'avenir ou des pertes d'exploitation futures attendues.

Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses nécessaires pour éteindre l'obligation, établie au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à cette obligation.

## **Contrats de location**

Dans les situations où la Société est un preneur, elle comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative lorsque l'actif est prêt à être utilisé. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué au montant de l'obligation locative, après ajustement pour tenir compte, le cas échéant, des coûts directs initiaux, des paiements de loyers versés d'avance, des frais de remise en état et des avantages incitatifs à la location reçus. L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité de l'actif, selon la méthode linéaire, laquelle reflète étroitement le rythme attendu de la consommation des avantages économiques futurs. L'actif au titre du droit d'utilisation peut être périodiquement réduit du montant des pertes de valeur, le cas échéant, et ajusté pour tenir compte de certaines réévaluations de l'obligation locative.

L'obligation locative est évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers obtenue à l'aide du taux d'intérêt implicite ou, si ce taux ne peut être déterminé, à l'aide du taux d'emprunt marginal de la Société. Elle est ensuite évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée si les paiements de loyers futurs changent du fait d'une variation d'un indice, d'un taux ou d'une estimation. Les sorties de trésorerie se rapportant au principal de l'obligation locative sont présentées dans les activités de financement dans le tableau des flux de trésorerie.

La Société a choisi d'appliquer les exemptions relatives à la comptabilisation pour les contrats de location à court terme et les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Selon ces exemptions, les paiements versés sont imputés à l'état consolidé du résultat net sur la durée du contrat de location selon la méthode linéaire.

## **Régimes de rémunération fondée sur des actions**

Les attributions effectuées aux termes des régimes de rémunération fondée sur des actions de la Société sont comptabilisées selon la méthode axée sur la juste valeur. La Société offre un régime de rémunération fondée sur des actions aux termes duquel elle reçoit des services des membres de son personnel en contrepartie d'options sur actions, d'unités d'actions liées au rendement (« UAR ») et d'unités d'actions différées (« UAD »).

### *Options sur actions*

La juste valeur des services reçus des membres du personnel en contrepartie de l'attribution d'options est amortie sur la période d'acquisition des droits, à titre de charge de rémunération, avec augmentation correspondante du surplus d'apport. Le montant total à passer en charges est établi en multipliant le nombre d'options dont l'acquisition est attendue par la juste valeur d'une option à la date d'attribution, déterminée selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. La seule condition à l'acquisition des droits réside dans le fait de demeurer un membre du personnel de la Société sur une période précise. L'acquisition des droits se fait généralement à raison d'un trimestre par an sur une période de quatre ans à compter de la date d'attribution. Cette condition non liée à la performance du marché est prise en compte dans l'estimation du nombre d'options dont l'acquisition est attendue. Si le nombre d'options dont l'acquisition est attendue diffère de ce qui avait été attendu initialement, la charge est ajustée en conséquence. Lorsque des options sont exercées, la Société émet de nouvelles actions. Le produit reçu, ainsi que le montant comptabilisé dans le surplus d'apport, déduction faite des coûts de transaction directement attribuables, le cas échéant, sont comptabilisés dans le capital social.



### *UAR et UAD*

Des UAR et des UAD peuvent être attribuées à certains administrateurs indépendants et employés à temps plein dans le cadre de leur plan de rémunération à long terme, aux termes duquel ils ont le droit de recevoir des paiements en trésorerie en fonction du cours de l'action de la Société au moment pertinent. Le passif au titre des UAR et des UAD est évalué à la juste valeur à la date d'attribution et est ajusté par la suite à chaque date de clôture pour tenir compte des variations de la juste valeur selon l'estimation faite par la direction du nombre d'UAR et d'UAD dont les droits deviendront éventuellement acquis. Le passif est comptabilisé dans les dettes d'exploitation et charges à payer sur la durée d'acquisition des droits, un montant correspondant étant imputé à la charge de rémunération.

### **Estimations comptables et hypothèses critiques**

Les informations significatives sur les méthodes comptables de la Société présentées plus haut sont essentielles pour comprendre les résultats d'exploitation, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société. Certaines de ces méthodes comptables exigent le recours à des estimations comptables critiques qui reposent sur des jugements complexes et subjectifs ainsi que sur des hypothèses, dont certaines portent sur des questions qui sont, par leur nature même, incertaines et susceptibles de changer. Les hypothèses et estimations utilisées s'appuient sur des paramètres qui sont dérivés de l'état des connaissances au moment de la préparation des états financiers et qui sont considérés comme raisonnables dans les circonstances. Plus particulièrement, la performance future de la Société a été estimée à la lumière des circonstances qui sont actuellement en vigueur et d'hypothèses quant à l'orientation future attendue de la conjoncture mondiale et du secteur d'activité. Si ces facteurs ne connaissent pas l'issue prévue et échappent au contrôle de la Société, les résultats réels pourraient différer des résultats attendus. Ces estimations, ainsi que les hypothèses qui les sous-tendent, sont revues continuellement. Les modifications d'estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est modifiée.

Depuis que les États-Unis ont annoncé en février 2025 l'imposition de tarifs douaniers, l'incertitude concernant l'évolution des relations économiques entre différents pays et les États-Unis a affecté la conjoncture économique mondiale. Compte tenu du niveau d'incertitude particulièrement élevé qui prévaut, les jugements, les estimations et les hypothèses utilisés dans la préparation des présents états financiers pourraient considérablement différer des résultats futurs.

### *Stocks*

Les stocks doivent être évalués au montant le plus bas entre le coût et la valeur nette de réalisation. Il y a dépréciation des stocks lorsque la valeur nette de réalisation estimée (qui correspond au prix de vente estimé diminué des coûts nécessaires pour réaliser la vente) est inférieure à la valeur comptable des stocks. La détermination de la valeur des stocks obsolètes ou invendables fait appel à des jugements importants de la direction et repose sur l'évaluation de la conjoncture du marché pour ses produits, qui sont fonction du classement chronologique des stocks, de l'usage passé, des prévisions de la demande et, dans certains cas, du risque de perte associés à des éléments de stocks particuliers. Tout changement dans les hypothèses utilisées pour établir cette évaluation ou les coûts de vente est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur comptable des stocks dans l'état consolidé de la situation financière, et une incidence correspondante sur le coût des ventes dans l'état consolidé du résultat net.

### *Provisions pour garantie*

Des provisions doivent être constituées au titre des charges possibles relativement à la garantie des produits. La Société estime son exposition aux réclamations pour garantie en tenant compte de l'expérience passée ainsi que de tout problème technique connu et toute estimation des coûts à engager pour régler les problèmes. La Société estime son exposition aux termes de ces obligations en s'appuyant sur une analyse de toutes les réclamations identifiées ou attendues. Tout changement dans les hypothèses utilisées est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur de la provision présentée dans l'état consolidé de la situation financière, et une incidence correspondante sur le coût des ventes dans l'état consolidé du résultat net.



### *Dépréciation des actifs non financiers*

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée, comme le goodwill, sont soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des situations indiquent que l'actif pourrait avoir subi une dépréciation. La Société examine tous les autres actifs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière afin de déterminer s'il existe un quelconque indice de dépréciation. La question de déterminer s'il existe des indices d'une possible dépréciation exige un jugement important. Pour établir la valeur recouvrable d'une UGT, la direction prépare des estimations fondées sur des hypothèses telles que le coût moyen pondéré du capital, la marge du bénéficiaire avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA »), la croissance des produits des activités ordinaires ou la valeur recouvrable de chacun des actifs. Tout changement dans les hypothèses utilisées est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur comptable de l'UGT.

### *Impôt sur le résultat*

La Société doit estimer son impôt sur le résultat dans chacun des territoires où elle exerce ses activités. Elle doit donc évaluer la probabilité que ses pertes d'exploitation nettes puissent être utilisées pour réduire ses bénéfices imposables futurs, et évaluer les positions adoptées dans les déclarations fiscales portant sur des situations dans lesquelles la réglementation fiscale en vigueur est sujette à interprétation. Dans l'éventualité où ces évaluations seraient modifiées, la charge d'impôt sur le résultat serait ajustée, et un ajustement correspondant serait apporté aux soldes d'impôt sur le résultat dans l'état consolidé de la situation financière.

### **Jugements critiques aux fins de l'application des informations significatives sur les méthodes comptables de la Société**

#### *Actifs d'impôt différé*

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la Société dégage un bénéfice imposable futur auquel ces écarts temporaires puissent être imputés. Les actifs d'impôt différé sont soumis à un examen à chaque date de clôture et modifiés s'il n'est plus probable que l'avantage fiscal connexe soit réalisé. La Société estime que les bénéfices imposables futurs seront suffisants pour réaliser cet actif.

## **3. Nouvelles normes et modifications comptables**

### **Normes et modifications comptables publiées mais non encore adoptées**

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications aux normes IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir* et IFRS 9 *Instruments financiers* à la suite de l'examen de mise en œuvre des dispositions d'IFRS 9 et des dispositions connexes d'IFRS 7.

L'IASB a modifié IFRS 9 afin de clarifier la date de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers, avec une nouvelle exception pour certains passifs financiers réglés en trésorerie au moyen d'un système de paiement électronique, et afin de préciser et d'ajouter des indications supplémentaires pour évaluer si les flux de trésorerie associés à un actif financier correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû.

L'IASB a modifié IFRS 7 afin d'ajouter de nouvelles informations à fournir pour certains instruments assortis de modalités contractuelles pouvant modifier les flux de trésorerie et d'améliorer la présentation de l'information sur les instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption des modifications aux normes IFRS 7 et IFRS 9, qui entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.



En avril 2024, l'IASB a publié la norme IFRS 18 *Présentation et informations à fournir dans les états financiers* qui remplacera l'actuelle norme IAS 1 *Présentation des états financiers*.

IFRS 18 introduit trois nouveaux éléments qui visent à améliorer la présentation des informations fournies dans les états financiers. IFRS 18 introduit trois nouvelles catégories de produits et de charges (exploitation, investissement et financement) afin d'améliorer la comparabilité de l'état des résultats entre les sociétés. De plus, IFRS 18 vise à améliorer la transparence des indicateurs de performance définis par la direction. Finalement, IFRS 18 contient des directives sur la manière de présenter l'information dans les états financiers. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption d'IFRS 18, qui devra être appliqué aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027.

#### 4. Reclassement des données comparatives

Comme indiqué à la note 14 *Provision*, la Société a réglé ses poursuites en cours et futures concernant l'amiante. Comme les coûts de règlement étaient importants, la direction a déterminé que les données antérieures devaient être présentées séparément afin de donner une image plus fidèle de la performance antérieure de la Société. Elle a donc reclassé ces coûts dans les « Coûts de restructuration » de la manière suivante :

	Exercices clos les	
	28 février 2025 \$	29 février 2024 \$
<i>(en milliers)</i>		
Frais d'administration – comme ils auraient été présentés	119 049	93 241
Reclassement	(24 201)	(4 886)
Activités abandonnées	(21 801)	(21 272)
Frais d'administration – après reclassement	73 047	67 083
Coûts de financement – comme ils auraient été présentés	75 948	16 460
Reclassement	(76 211)	(14 497)
Coûts de financement – après reclassement	(263)	1 963

#### 5. Cession de Velan S.A.S. et de Segault S.A.S.

Le 31 mars 2025, la Société a annoncé la clôture de la vente de ses filiales françaises Velan S.A.S. et Segault S.A.S. (le « groupe cédé ») pour une contrepartie totale de 192 500 € (208 227 \$). La direction a conclu que le critère de classement d'un actif détenu en vue de la vente dans les états financiers consolidés a été rempli avant la fin du troisième trimestre et que cette cession répond également aux critères de présentation des résultats et des flux de trésorerie à titre d'activités abandonnées.

En fonction de la valeur comptable nette estimée à la clôture de la transaction et des coûts liés, nous présenterons un profit estimé de 96 100 \$ au premier trimestre de 2026.



## Impôt sur le résultat

La Société a suffisamment d'avantages fiscaux non comptabilisés pour contrebalancer l'incidence qu'aura la cession sur la trésorerie. Par conséquent, il n'y aura aucun impôt en trésorerie à payer :

- Étant donné que la direction s'attend à réaliser les différences fiscales temporaires à la cession du groupe, un passif et une charge d'impôt différé de 20 242 \$ associés au groupe cédé ont été comptabilisés au 28 février 2025, calculés en fonction de la valeur comptable nette du groupe cédé. À la comptabilisation de la cession au premier trimestre de 2026, le passif d'impôt total associé à la vente sera de 20 641 \$ au 28 février 2025.
- Parallèlement à ce passif d'impôt, la Société a comptabilisé des avantages fiscaux non comptabilisés antérieurement d'un montant de 20 242 \$ au 28 février 2025. Au premier trimestre de 2026, la Société comptabilisera des avantages fiscaux résiduels de 389 \$, qui contrebalanceront totalement le passif associé à la cession.

a) Le tableau ci-dessous présente les actifs et passifs du groupe cédé.

	Au
	28 février 2025
	\$
<i>(en milliers)</i>	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 539
Placements à court terme	10 375
Créances d'exploitation	50 821
Stocks	72 905
Acomptes et charges payées d'avance	2 331
<b>Total des actifs courants</b>	<b>151 971</b>
Immobilisations corporelles	15 847
Immobilisations incorporelles et goodwill	8 990
Impôt différé	(46)
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>24 791</b>
Dettes d'exploitation et charges à payer	27 027
Acomptes de clients	14 873
Provisions	3 479
Partie à court terme des obligations locatives à long terme	163
Partie à court terme de la dette à long terme	1 030
<b>Total des passifs courants</b>	<b>46 572</b>
Obligations locatives à long terme	5 582
Dette à long terme	2 573
Impôt sur le résultat à payer	822
Impôt différé	21 811
Acomptes de clients	32 965
Autres passifs	557
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>64 310</b>
<b>Valeur liquidative</b>	<b>65 880</b>



b) Les résultats et les charges, les profits et les pertes liés aux activités abandonnées en raison de la cession du groupe ont été soustraits du résultat net de la Société tiré des activités poursuivies et sont présentés dans des postes séparés à l'état consolidé du résultat net. Le tableau ci-après présente une ventilation de ce résultat.

	Exercices clos les	
	28 février 2025	29 février 2024
(en milliers)	\$	\$
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>95 778</b>	<b>88 164</b>
Coût des ventes	58 640	49 587
<b>Marge brute</b>	<b>37 138</b>	<b>38 577</b>
Frais d'administration	21 801	21 272
Autres charges (produits)	21	(15)
Résultat d'exploitation	15 316	17 320
Produits financiers	(82)	(113)
Charges financières	-	-
Charges financières, montant net	(82)	(113)
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>15 398</b>	<b>17 433</b>
Charge d'impôt sur le résultat	23 652	5 202
<b>Résultat net pour la période</b>	<b>(8 254)</b>	<b>12 232</b>

c) Les flux de trésorerie générés par le groupe cédé pendant les périodes examinées avant la cession sont présentés ci-après :

	Exercices clos les	
	28 février 2025	29 février 2024
(en milliers)	\$	\$
Activités d'exploitation	12 042	(8 160)
Activités d'investissement	(5 667)	(5 278)
Activités de financement	(214)	218
Incidence des écarts de change sur la trésorerie et les équivalents	192	535
Variation nette de la trésorerie pendant la période provenant des activités abandonnées	<b>6 354</b>	<b>(12 685)</b>



## 6. Créances d'exploitation

	Aux	
<i>(en milliers)</i>	28 février 2025 \$	29 février 2024 \$
Créances clients	54 100	110 097
Correction de valeur pour pertes	(381)	(224)
Autres créances d'exploitation	8 893	10 041
	<b>62 612</b>	<b>119 914</b>

Les variations de la correction de valeur pour pertes sont présentées dans le tableau suivant.

	Aux	
<i>(en milliers)</i>	28 février 2025 \$	29 février 2024 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	224	481
Correction de valeur pour pertes (reprises)	166	68
Recouvrement de créances clients	(3)	(228)
Sortie de créances clients	(3)	(98)
Change	(3)	1
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>381</b>	<b>224</b>

La correction de valeur pour pertes est inscrite dans les frais d'administration à l'état consolidé du résultat net.

Les montants imputés au compte de la correction de valeur pour pertes sont généralement sortis lorsqu'on ne peut raisonnablement s'attendre à ce qu'ils soient recouverts.

## 7. Stocks

	Aux	
<i>(en milliers)</i>	28 février 2025 \$	29 février 2024 \$
Matières premières	22 001	33 208
Produits en cours de fabrication et pièces usinées	77 450	134 678
Produits finis	35 518	40 816
	<b>134 969</b>	<b>208 702</b>

En raison des fluctuations de l'âge de ses stocks, la Société a comptabilisé pour l'exercice une provision nette supplémentaire de 10 466 \$ (2 030 \$ en 2024), compte tenu des reprises de 6 180 \$ (9 723 \$ en 2024).

La valeur comptable nette des stocks donnés en garantie aux termes de la dette à long terme de la Société s'est élevée à 86 975 \$ (86 424 \$ en 2024).



## 8. Filiales et transactions avec des participations ne donnant pas le contrôle

### Participations dans des filiales

Le tableau ci-dessous dresse la liste des principales filiales de la Société au 28 février 2025. À moins d'indication contraire, les filiales ont un capital social composé uniquement d'actions ordinaires, détenues directement par la Société, et le pourcentage des titres de participation détenus est égal aux droits de vote que détient la Société. Le pays de constitution ou d'inscription est celui de l'établissement principal.

Nom de l'entité	Monnaie fonctionnelle	Pays de constitution	% des titres de participation détenus par la Société		% des titres de participation détenus par les participations ne donnant pas le contrôle		Activités principales
			2025	2024	2025	2024	
Velan Valve Corp. (note 14)	Dollar américain	États-Unis	100	100	-	-	Fabricant de robinetterie
Velan Valve United States Opco Inc.	Dollar américain	États-Unis	100	-	-	-	Fabricant de robinetterie
Velan Ltd.	Dollar américain	Corée	100	100	-	-	Fabricant de robinetterie
Velan Gulf Manufacturing Co. Ltd.	Rial saoudien	Arabie saoudite	60	60	40	40	Fabricant de robinetterie
Velan Valvulas Industrials, Lda	Euro	Portugal	100	100	-	-	Fabricant de robinetterie
Velan S.A.S. (note 5)	Euro	France	100	100	-	-	Fabricant de robinetterie
Segault S.A.S. (note 5)	Euro	France	100	100	-	-	Fabricant de robinetterie
Velan GmbH	Euro	Allemagne	100	100	-	-	Distribution de robinetterie
Velan ABV S.p.A.	Euro	Italie	100	100	-	-	Fabricant de robinetterie
Velan Valvac Manufacturing Co. Ltd.	Dollar américain	Taiwan	90	90	10	10	Fabricant de robinetterie
Velan Valve (Suzhou) Co. Ltd.	Dollar américain	Chine	85	85	15	15	Fabricant de robinetterie
Velan Valves India Private Limited	Roupie indienne	Inde	100	100	-	-	Fabricant de robinetterie



## 9. Immobilisations corporelles

(en milliers)	Terrains \$	Bâtiments \$	Matériel et outillage \$	Mobilier et agence- ments \$	Matériel informa- tique \$	Matériel roulant \$	Amélio- rations locatives \$	Actifs au titre du droit d'utili- sation (note 10) \$	Total \$
<b>Au 28 février 2023</b>									
Coût	9 376	53 249	132 784	8 404	4 244	2 057	3 382	15 806	229 302
Cumul des amortissements	-	(29 710)	(110 979)	(7 848)	(3 406)	(1 749)	(2 298)	(5 107)	(161 097)
	<b>9 376</b>	<b>23 539</b>	<b>21 805</b>	<b>556</b>	<b>838</b>	<b>308</b>	<b>1 084</b>	<b>10 699</b>	<b>68 205</b>
<b>Exercice clos le 29 février 2024</b>									
Solde d'ouverture	9 376	23 539	21 805	556	838	308	1 084	10 699	68 205
Ajouts	-	797	4 911	179	382	66	498	3 436	10 269
Modification de la durée des contrats de location	-	-	-	-	-	-	-	222	222
Sorties	-	-	(75)	-	-	-	-	(264)	(339)
Amortissement	-	(1 528)	(4 608)	(135)	(432)	(140)	(307)	(1 780)	(8 930)
Écarts de change	36	80	124	5	7	1	23	215	491
	<b>9 412</b>	<b>22 888</b>	<b>22 157</b>	<b>605</b>	<b>795</b>	<b>235</b>	<b>1 298</b>	<b>12 528</b>	<b>69 918</b>
<b>Au 29 février 2024</b>									
Coût	9 412	54 291	136 721	8 604	4 557	2 002	3 915	17 790	237 292
Cumul des amortissements	-	(31 403)	(114 564)	(7 999)	(3 762)	(1 767)	(2 617)	(5 262)	(167 374)
	<b>9 412</b>	<b>22 888</b>	<b>22 157</b>	<b>605</b>	<b>795</b>	<b>235</b>	<b>1 298</b>	<b>12 528</b>	<b>69 918</b>
<b>Exercice clos le 28 février 2025</b>									
Solde d'ouverture	9 412	22 888	22 157	605	795	235	1 298	12 528	69 918
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente (note 5)	(1 395)	(2 440)	(4 936)	(204)	(119)	(63)	(1 047)	(5 643)	(15 847)
Ajouts	-	581	4 068	170	662	55	337	1 187	7 060
Modification de la durée des contrats de location	-	-	-	-	-	-	-	464	464
Sorties	-	-	(71)	13	-	-	-	(173)	(231)
Amortissement	-	(1 477)	(4 578)	(135)	(320)	(79)	(347)	(1 916)	(2 885)
Écarts de change	(120)	(194)	(376)	(18)	(24)	(6)	(51)	(374)	(1 163)
	<b>7 897</b>	<b>19 358</b>	<b>16 264</b>	<b>431</b>	<b>994</b>	<b>142</b>	<b>190</b>	<b>6 073</b>	<b>51 349</b>
<b>Au 28 février 2025</b>									
Coût	7 897	43 797	116 595	8 545	4 563	1 989	1 919	11 206	196 511
Cumul des amortissements	-	(24 439)	(100 331)	(8 114)	(3 569)	(1 847)	(1 729)	(5 133)	(145 162)
	<b>7 897</b>	<b>19 358</b>	<b>16 264</b>	<b>431</b>	<b>994</b>	<b>142</b>	<b>190</b>	<b>6 073</b>	<b>51 349</b>

La dotation aux amortissements de 8 852 \$ (8 930 \$ en 2024) est inscrite à l'état consolidé du résultat net, à raison de 6 929 \$ (7 189 \$ en 2024) dans le coût des ventes et de 1 923 \$ (1 740 \$ en 2024) dans les frais d'administration.



## 10. Contrats de location

### a) Actifs au titre du droit d'utilisation

Valeur comptable par catégorie d'actifs		Aux	
	28 février 2025	29 février 2024	
(en milliers)	\$	\$	
Terrains	-	5 537	
Bâtiments	4 423	5 373	
Mobilier et agencements	-	24	
Matériel et outillage	577	384	
Matériel informatique	149	50	
Matériel roulant	924	1 160	
	<b>6 073</b>	<b>12 528</b>	

Amortissement par catégorie d'actifs		Aux	
	28 février 2025	29 février 2024	
(en milliers)	\$	\$	
Terrains	192	199	
Bâtiments	993	883	
Mobilier et agencements	13	5	
Matériel et outillage	140	119	
Matériel informatique	50	42	
Matériel roulant	528	532	
	<b>1 916</b>	<b>1 780</b>	

### b) Obligations locatives à long terme

		Aux	
	28 février 2025	29 février 2024	
(en milliers)	\$	\$	
Partie à court terme des obligations locatives à long terme	1 437	1 607	
Obligations locatives à long terme	4 727	11 036	
	<b>6 164</b>	<b>12 643</b>	



Montants comptabilisés à l'état consolidé du résultat net :

	Exercices clos les	
	28 février 2025	29 février 2024
(en milliers)	\$	\$
Charges liées aux contrats de location à court terme (incluses dans le coût des ventes et les frais d'administration)	159	281
Charges liées aux contrats de location visant des actifs de faible valeur, exception faite des contrats de location à court terme visant des actifs de faible valeur (incluses dans le coût des ventes et les frais d'administration)	14	122
Charges liées aux paiements de loyers variables (incluses dans le coût des ventes et les frais d'administration)	117	189
Charges d'intérêts (incluses dans les charges financières)	358	315

## 11. Immobilisations incorporelles et goodwill

(en milliers)	Goodwill	Logiciels	Brevets, produits et conceptions	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Au 28 février 2023</b>					
Coût	8 284	4 722	19 858	5 726	38 590
Cumul des amortissements	-	(3 949)	(12 764)	(5 724)	(22 437)
	8 284	773	7 094	2	16 153
<b>Exercice clos le 29 février 2024</b>					
Solde d'ouverture	8 284	773	7 094	2	16 153
Ajouts	-	290	2 067	-	2 357
Amortissement	-	(357)	(1 858)	-	(2 215)
Écarts de change	179	14	55	-	248
	8 463	720	7 358	2	16 543
<b>Au 29 février 2024</b>					
Coût	8 463	5 069	22 169	5 849	41 550
Cumul des amortissements	-	(4 349)	(14 811)	(5 847)	(25 007)
	8 463	720	7 358	2	16 543
<b>Exercice clos le 28 février 2025</b>					
Solde d'ouverture	8 463	720	7 358	2	16 543
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	(7 884)	(1 097)	(9)	-	(8 989)
Ajouts	-	754	1 548	-	2 302
Amortissement	-	(202)	(2 007)	-	(2 209)
Écarts de change	(579)	(30)	(1 142)	(2)	(1 753)
	-	145	5 748	-	5 893
<b>Au 28 février 2025</b>					
Coût	-	2 124	21 650	14	23 788
Cumul des amortissements	-	(1 979)	(15 902)	(14)	(17 895)
	-	145	5 748	-	5 893



La dotation aux amortissements de 2 209 \$ (2 215 \$ en 2024) est inscrite à l'état consolidé du résultat net, à raison de 725 \$ (732 \$ en 2024) dans le coût des ventes et de 1 484 \$ (1 483 \$ en 2024) dans les frais d'administration.

Au 28 février 2025, la Société avait inscrit un montant de 1 548 \$ (2 067 \$ en 2024) en frais de développement à l'actif, déduction faite des crédits d'impôt à la recherche et développement de néant (400 \$ en 2024), dans la catégorie brevets, produits et conceptions.

## 12. Facilités de crédit

- a) La Société a emprunté un montant de 2 508 \$ (néant en 2024) sur des marges de crédit en Corée, dont les taux d'intérêts s'établissaient dans une fourchette de 4,55 % à 6,88 %. Ces marges de crédit arriveront à échéance en juillet et en août 2025.
- b) La Société détient une facilité auprès d'Exportation et développement Canada de 5 100 \$ (12 000 \$ en 2024) visant des lettres de crédit et des lettres de garantie. Au 28 février 2025, un montant de 3 746 \$ (3 810 \$ en 2024) a été prélevé sur cette facilité, sous la forme de lettres de crédit. La facilité de crédit a expiré le 28 février 2025 et a été remplacée par une nouvelle facilité de crédit, comme indiqué à la note 32 *Événement postérieur à la date de clôture*.
- c) Au 28 février 2025, les filiales à l'étranger avaient accès aux facilités de crédit suivantes. Ces facilités ne sont disponibles que pour la filiale qui a conclu la facilité.

Facilités de crédit disponibles (en milliers)	Au 28 février 2025	Au 29 février 2024	Taux d'emprunt
Filiales en Europe	36 156 \$ (34 190 €)	55 887 \$ (51 733 €)	0,70 % à 6,58 %
Filiales en Corée	3 350 \$ (4 679 200 KW)	3 365 \$ (4 498 000 KW)	4,55 % à 6,88 %
Filiale en Inde	2 685 \$ (227 000 INR)	2 744 \$ (227 000 INR)	7,00 %
Filiale à Taïwan	370 \$ (12 000 NTD)	383 \$ (12 000 NTD)	1,65 %
Filiale en Chine	967 \$ (7 000 CNY)	980 \$ (7 000 CNY)	3,00 %

La plupart des facilités sont offertes sous forme de lettres de crédit. Elles sont assorties de garanties présentées par la Société. La plupart de ces facilités de crédit portent intérêt à des taux variables fondés sur l'EURIBOR, le KORIBOR, l'EONIA ou le taux préférentiel. Les taux d'emprunt indiqués ci-dessus étaient les taux en vigueur au 28 février 2025. Les durées des facilités ci-dessus peuvent varier, certaines étant renouvelables annuellement ou ayant une durée indéterminée. La valeur comptable nette globale des actifs donnés en garantie aux termes des facilités de crédit ci-dessus totalise 1 621 \$ (1 792 \$ en 2024).

Un montant de 18 197 \$ (16 044 \$ en 2024) a été prélevé sur ces facilités de crédit garanties sous forme de lettres de crédit et de lettres de garantie.



### 13. Dettes d'exploitation et charges à payer

	Aux	
	28 février 2025 \$	29 février 2024 \$
<i>(en milliers)</i>		
Dettes fournisseurs	30 066	46 294
Taxes sur les produits et services à payer	3 774	5 139
Commissions à payer	1 573	1 404
Charges à payer	24 529	14 413
Charges salariales à payer	17 775	19 997
Autres	1 059	983
	<b>78 776</b>	<b>88 230</b>

### 14. Provision

<i>(en milliers)</i>	Provision pour garanties d'exécution (note a) \$	Provision pour garanties (note b) \$	Provision au titre de l'amiante (note c) \$	Autres provisions \$	Total \$
<b>Solde au 28 février 2023</b>	<b>2 535</b>	<b>5 842</b>	<b>73 300</b>	<b>5 732</b>	<b>87 409</b>
Ajouts	1 714	748	10 000	600	13 062
Désactualisation	-	-	4 497	-	4 497
Paiements	(823)	(100)	(9 597)	(3 932)	(14 452)
Reprises	(756)	(1 724)	-	-	(2 480)
Écarts de change	35	116	-	-	151
<b>Solde au 29 février 2024</b>	<b>2 705</b>	<b>4 882</b>	<b>78 200</b>	<b>2 400</b>	<b>88 187</b>
<i>Moins la partie courante des provisions</i>	2 705	4 882	4 142	2 400	14 129
<i>Provision à long terme</i>	-	-	74 058	-	74 058
<b>Solde au 29 février 2024</b>	<b>2 705</b>	<b>4 882</b>	<b>78 200</b>	<b>2 400</b>	<b>88 187</b>
Ajouts	3 782	810	28 260	-	32 852
Désactualisation	-	-	47 951	-	47 951
Paiements	(1 012)	(151)	(9 404)	-	(10 567)
Reprises	(697)	(447)	-	-	(1 144)
Passifs détenus en vue de la vente	(959)	(2 145)	-	-	(3 104)
Écarts de change	(135)	(83)	-	-	(218)
<b>Solde au 28 février 2025</b>	<b>3 684</b>	<b>2 866</b>	<b>145 007</b>	<b>2 400</b>	<b>153 957</b>
<i>Moins la partie courante des provisions</i>	3 684	2 866	145 007	2 400	153 957
<i>Provision à long terme</i>	-	-	-	-	-



- a) La provision pour garantie d'exécution découle de possibles retards de livraison et d'autres pénalités de non-conformité contractuelle ou de dommages-intérêts. Les estimations les plus appropriées de la direction tiennent compte des modalités contractuelles précises, de l'expérience passée et d'une probabilité de sorties de fonds potentielles.
- b) La Société offre diverses garanties à ses clients. La direction estime la provision pour réclamations au titre des garanties en s'appuyant sur l'information historique sur les réclamations au titre de garanties, ainsi que sur les tendances récentes pouvant laisser supposer que l'information passée sur les coûts pourrait ne pas correspondre à celle des réclamations futures. Parmi les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur l'information estimée relativement aux réclamations, figure l'efficacité des mesures prises par la Société en matière de productivité et de qualité, ainsi que les coûts des pièces et de la main-d'œuvre.
- c) Deux des filiales américaines de la Société ont été désignées comme défenderesses dans un certain nombre de procès en cours, qui visent à obtenir des dommages-intérêts pour des préjudices corporels prétendument causés par l'exposition à des produits contenant de l'amiante, fabriqués et vendus dans le passé. La provision au titre de l'amiante représente l'estimation du passif éventuel lié à tous les coûts de règlement futurs, compte tenu, notamment, de l'expérience de règlement passée et d'une projection des réclamations futures. Parallèlement à la cession de Velan S.A.S. et de Segault S.A.S. (la cession, présentée à la note 5), la Société a conclu une entente visant la vente de son exposition à des poursuites en cours et futures concernant l'amiante aux États-Unis à une filiale de Global Risk Capital. Une part des produits reçus en mars 2025 dans le cadre de la cession a été utilisée le 3 avril 2025 pour payer un montant de 143 M\$ lié à ce règlement. Par conséquent, la Société a reclassé la provision non courante en provision courante et a accéléré la comptabilisation de la charge de désactualisation à hauteur de 47 951 \$.

Au cours du trimestre, la Société a révisé son estimation des sorties de trésorerie attendues ainsi que le calendrier de ces sorties. Ces changements ont entraîné une charge de désactualisation supplémentaire et une charge de règlement de 11 460 \$. Ces montants sont inclus au poste « Charges de restructuration » à l'état consolidé du résultat net.



## 15. Dette à long terme

	Aux	
	28 février 2025	29 février 2024
<i>(en milliers)</i>	\$	\$
Facilité de crédit renouvelable (note a)	-	5 000
Entité canadienne		
Emprunt bancaire garanti (18 460 \$ CA; 19 561 \$ CA au 28 février 2024) (note b)	12 760	14 415
Filiales françaises		
Emprunts bancaires non garantis (3 472 €; 3 240 € au 28 février 2024) (note c)	-	3 500
Filiale italienne		
Emprunt bancaire non garanti (1 631 €; 2 914 € au 28 février 2024) (note d)	1 692	3 148
Emprunt non garanti consenti par une banque d'État (333 €; 230 € au 28 février 2024) (note e)	346	248
Filiale du Golfe		
Emprunt non garanti consenti par un tiers (note f)	200	-
Autres (note g)	1 205	2 466
	<b>16 203</b>	<b>28 777</b>
Moins la partie à court terme	2 096	24 431
	<b>14 107</b>	<b>4 346</b>

- a) Le 3 juillet 2020, la Société et sa filiale américaine Velan Valve Corp. ont obtenu un nouveau financement sous forme d'une facilité de crédit multidevise renouvelable de 42 500 \$ sous réserve d'un calcul de la capacité d'emprunt et renouvelable aux trois ans. Les prélèvements sur cette facilité de crédit peuvent être effectués en dollars américains ou canadiens et portent intérêt au taux de base américain, au taux préférentiel américain, au taux préférentiel canadien, au taux CORRA à terme ou au taux SOFR, auquel s'ajoute une marge fondée sur l'excédent disponible de la Société. Aux termes de la facilité de crédit, la Société est tenue de respecter une clause restrictive fondée sur un ratio financier. Au 28 février 2025, la Société avait prélevé un montant de néant (5 000 \$ en 2024) sur cette facilité de crédit renouvelable et avait émis des lettres de crédit et des lettres de garantie totalisant 1 789 \$ (3 810 \$ en 2024), sur une capacité d'emprunt totale de 35 316 \$ (49 046 \$ en 2024).
- b) L'emprunt hypothécaire garanti de 18 460 \$ (19 561 \$ CA) porte intérêt au taux de 3,55 %, avec des remboursements de capital de 65 \$ et l'emprunt peut être remboursé sur une période de 17 ans.
- c) Les emprunts bancaires non garantis totalisant 3 603 \$ (3 472 €) portent intérêt selon une fourchette de [0,25 % à 3,52 %]. Ils sont remboursables par mensualités totalisant 91 \$. Ces emprunts viennent à échéance entre 2027 et 2029. Ces emprunts ont été reclassés en tant que passifs détenus en vue de la vente. Voir la note 5.
- d) Les emprunts bancaires non garantis totalisant 1 692 \$ (1 631 €) portent intérêt selon une fourchette de [Euribor + 0,67 % à Euribor + 1,25 %]. Ils sont remboursables par mensualités de 17 \$ et par versements trimestriels de 278 \$. Ces emprunts viennent à échéance en 2026 et en 2027.
- e) L'emprunt bancaire non garanti de 346 \$ (333 €) porte intérêt au taux Euribor + 0,55 %, est remboursable par versements mensuels de 346 \$ et vient à échéance en 2025.



- f) L'emprunt non garanti par un tiers de 200 \$ porte intérêt à un taux de 3,00 % et est remboursable à l'échéance. L'emprunt vient à échéance en 2027.
- g) L'élément « Autres » comprend un montant de 1 205 \$ (8 776 ¥) (2 466 \$ [67 298 ¥] au 29 février 2024) lié à une option de vente inconditionnelle détenue par un actionnaire minoritaire d'une des filiales de la Société. Ce montant est considéré comme un passif et non comme une participation ne donnant pas le contrôle.

La valeur comptable nette globale des actifs remis en garantie aux termes de la facilité de crédit renouvelable s'élevait à 122 307 \$ (120 966 \$ en 2024) et aux termes des conventions d'emprunt à long terme, elle a totalisé 12 759 \$ (14 415 \$ en 2024).

La valeur comptable de la dette à long terme correspond approximativement à la juste valeur.

## 16. Capital social

- a) Autorisé – en nombre illimité  
 Actions privilégiées pouvant être émises en séries  
 Actions à droit de vote subalterne  
 Actions à droit de vote multiple (cinq voix par action) pouvant être converties en actions à droit de vote subalterne
- b) Émis

	Aux	
<i>(en milliers)</i>	28 février 2025 \$	29 février 2024 \$
6 019 068 actions à droit de vote subalterne	65 569	65 569
15 566 567 actions à droit de vote multiple	7 126	7 126
	<b>72 695</b>	<b>72 695</b>

- c) La Société a un régime d'UAD permettant aux membres du conseil d'administration, par l'entremise du CGHR, d'attribuer des UAD à certains de ses administrateurs indépendants et employés à temps plein. Une UAD est une unité théorique dont la valeur est basée sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions à droit de vote subalterne de la Société à la Bourse de Toronto pour les 20 jours de bourse précédant la date d'attribution. Le régime d'UAD n'a pas d'effet dilutif, étant donné que les UAD acquises doivent être réglées uniquement en trésorerie.

Les droits rattachés aux UAD sont acquis à la première des deux dates suivantes :

- le sixième anniversaire de la date d'attribution; ou
- le jour où le porteur de l'UAD atteint l'âge de la retraite, qui, à moins que le CGHR n'en décide autrement, est l'âge de 65 ans ou l'âge auquel la combinaison des années de service à la Société et de l'âge du porteur est égale à 75 ans, selon le premier à être atteint, étant entendu que l'âge de la retraite ne doit pas être inférieur à 55 ans.

De plus, une attribution accordée à un administrateur indépendant sera réputée acquise immédiatement au moment de l'attribution.

En cas de changement de contrôle, le comité, tel qu'il était constitué immédiatement avant le changement de contrôle, établit à son gré la conversion, l'atténuation ou le rachat approprié des UAD compte tenu des modalités du changement de contrôle.



La variation des UAD en cours et de la charge s'y rattachant se présente comme suit :

<i>(en milliers)</i>	Exercices clos les	
	28 février 2025	29 février 2024
<i>Pour les nombres d'UAD</i>		
Solde d'ouverture	151 049	74 174
Émises	155 722	103 917
Réglées	-	(17 618)
Perdus par renonciation	(362)	(9 424)
Solde de fermeture	<b>306 409</b>	<b>151 049</b>
Charge relative aux UAD pour l'exercice	(1 944) \$	(361) \$
Juste valeur des UAD acquises à la clôture de l'exercice	2 059 \$	163 \$

## 17. Coût des ventes

<i>(en milliers)</i>	Exercices clos les	
	28 février 2025 \$	29 février 2024 \$
Variation des stocks de produits finis et des produits en cours de fabrication	(12 079)	3 551
Matières premières et consommables utilisées	142 728	126 978
Charges liées au personnel, exception faite des crédits d'impôt pour la recherche scientifique	48 334	48 781
Dotations aux amortissements	5 615	6 596
Variation de la provision pour stocks, montant net	10 593	2 773
Perte de change	(1 292)	(415)
Autres frais généraux de production	16 380	15 758
	<b>210 279</b>	<b>204 022</b>



## 18. Frais d'administration

	Exercices clos les	
	28 février 2025	29 février 2024
(en milliers)	\$	\$
Charges liées au personnel, exception faite des crédits d'impôt pour la recherche scientifique	43 610	37 929
Crédits d'impôt pour la recherche scientifique	(469)	(400)
Commissions	3 839	3 040
Frais de transport aux clients	3 180	3 414
Honoraires de professionnels	6 139	7 331
Variation de la correction pour créances irrécouvrables	163	(160)
Dotation aux amortissements	2 698	2 635
Autres	9 443	8 797
	<b>68 603</b>	<b>62 586</b>

## 19. Charges liées au personnel

	Exercices clos les	
	28 février 2025	29 février 2024
(en milliers)	\$	\$
Salaires	62 247	61 887
Cotisations sociales	20 656	18 545
Crédits d'impôt pour la recherche scientifique	(469)	(400)
Rémunération fondée sur des actions	2 154	(15)
Autres	4 573	6 294
	<b>89 161</b>	<b>86 311</b>

La rémunération des administrateurs membres de la direction et non membres de la direction, et de certains membres de la haute direction, y compris les salaires et autres avantages à court terme et la rémunération fondée sur des actions sous forme d'UAD, s'est élevée à 8 005 \$ (5 513 \$ en 2024).



## 20. Charges de restructuration

	Exercices clos les	
	28 février 2025	29 février 2024
<i>(en milliers)</i>	\$	\$
Coûts de transaction pour la cession et le paiement des coûts de règlements liés à l'amiante	24 201	4 886
Coûts de règlements liés à l'amiante (note 14)	76 211	14 497
	<b>100 412</b>	<b>19 383</b>

## 21. Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement sont inscrits dans le coût des ventes et les frais d'administration, et se présentent comme suit :

	Exercices clos les	
	28 février 2025	29 février 2024
<i>(en milliers)</i>	\$	\$
Frais de recherche et de développement	2 828	2 988
Moins les crédits d'impôt pour la recherche scientifique et le développement	(469)	(400)
	<b>2 359</b>	<b>2 588</b>

## 22. Impôt sur le résultat

Concernant la cession de Velan S.A.S. et de Segault S.A.S., la Société a comptabilisé dans ses résultats tirés des activités poursuivies un avantage fiscal d'un montant de 20 242 \$, qui n'avait pas été comptabilisé auparavant et qui servira à compenser la charge d'impôt découlant de la cession. Le montant pourrait varier en fonction de l'incidence fiscale finale de la cession à la clôture de la transaction. La direction s'attend toutefois à ce que les avantages fiscaux soient suffisants pour compenser le passif d'impôt lié à la cession à la clôture de la transaction. Par conséquent, la cession ne devrait pas occasionner une sortie de trésorerie importante.

	Exercices clos les	
	28 février 2025	29 février 2024
<i>(en milliers)</i>	\$	\$
Impôt exigible	5 381	2 966
Impôt différé	(19 932)	(697)
<b>Charge (produit) d'impôt sur le résultat</b>	<b>(14 551)</b>	<b>2 269</b>



L'impôt sur le résultat avant impôt de la Société diffère du montant qui aurait été obtenu par application des taux d'impôt prévus par la loi aux résultats des entités consolidées, comme suit :

	Exercices clos les	
	28 février 2025	29 février 2024
(en milliers)	\$	\$
Impôt sur le résultat au taux prévu par la loi de 26,50 %	(21 400)	(7 539)
Incidence fiscale des éléments suivants :		
Différence dans les taux d'impôt prévus par la loi dans les territoires étrangers	1 263	137
Pertes (profits) de change (imposables) non déductibles	255	(392)
Actifs d'impôt différé non comptabilisés	6 101	9 284
Autres différences	(770)	780
<b>Charge (produit) d'impôt sur le résultat</b>	<b>(14 551)</b>	<b>2 270</b>

Le tableau qui suit présente une analyse des actifs d'impôt différé et des passifs d'impôt différé :

	Aux	
	28 février 2025	29 février 2024
(en milliers)	\$	\$
Actifs d'impôt différé :		
À réaliser dans plus de 12 mois	4 812	3 230
À réaliser dans les 12 mois à venir	20 289	1 962
Passifs d'impôt différé :		
À réaliser dans plus de 12 mois	(737)	(3 325)
À réaliser dans les 12 mois à venir	-	(137)
<b>Actif d'impôt différé, montant net</b>	<b>24 364</b>	<b>1 731</b>



Le tableau qui suit présente les variations du montant net du compte d'actifs d'impôt différé :

	Aux	
	28 février 2025	29 février 2024
<i>(en milliers)</i>	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 731	697
Transféré à des actifs détenus en vue de la vente	2 454	-
Produit d'impôt en résultat net consolidé	19 932	1 086
Écarts de change	247	(52)
<b>Actif d'impôt différé, montant net</b>	<b>24 364</b>	<b>1 731</b>

Le tableau qui suit présente les principales composantes du montant net du compte d'actifs d'impôt différé :

	Aux	
	28 février 2025	29 février 2024
<i>(en milliers)</i>	\$	\$
Immobilisations corporelles	(261)	(419)
Immobilisations incorporelles	-	(621)
Provisions et réserves non déductibles	2 402	565
Stocks	840	369
Reports en avant de pertes autres qu'en capital	21 437	1 615
Autres	(54)	222
<b>Actif d'impôt différé, montant net</b>	<b>24 364</b>	<b>1 731</b>

Des actifs d'impôt différé de 26 531 \$ (41 947 \$ en 2024) n'ont pas été comptabilisés par la Société au titre de pertes autres qu'en capital totalisant 101 381 \$ (161 489 \$ en 2024) qui peuvent être reportées prospectivement pour réduire les bénéfices imposables des exercices futurs. Ces pertes expirent entre 2038 et une date indéterminée.

Des passifs d'impôt différé de 7 330 \$ (6 472 \$ en 2024) n'ont pas été comptabilisés au titre des retenues d'impôt à la source et d'autres impôts qui auraient été payables sur les bénéfices non rapatriés de certaines filiales. Ces montants ne devraient pas s'inverser dans un avenir prévisible. Au 28 février 2025, les bénéfices non rapatriés totalisaient 253 362 \$ (337 668 \$ en 2024).



## 23. Perte par action

### a) De base et diluée

La perte de base par action est calculée en divisant le résultat net attribuable aux détenteurs d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple par le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple en circulation au cours de l'exercice.

	Exercices clos les	
	28 février 2025	29 février 2024
<i>(en milliers)</i>	\$	\$
Perte nette attribuable aux détenteurs d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple	(75 500)	(19 737)
Nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple en circulation	21 585 635	21 585 635
Perte de base et diluée par action	(3,50) \$	(0,91) \$

La perte diluée par action est calculée en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple en circulation de manière à refléter l'hypothèse de la conversion des titres potentiellement dilutifs en actions à droit de vote subalterne et en actions à droit de vote multiple. La Société n'avait aucune catégorie de titres dilutifs convertibles en actions à droit de vote subalterne et en actions à droit de vote multiple.

## 24. Engagements

Dans le cours normal des activités, la Société consent des garanties d'exécution relativement à ses produits, de même que des garanties préalables et des cautionnements de soumission. Au 28 février 2025, la valeur maximale totale de ces garanties, advenant qu'elles soient exercées, s'élevait à 13 285 \$ (47 725 \$ en 2024). Ces garanties expirent comme suit :

	Au
<i>(en milliers)</i>	28 février 2025 \$
28 février 2026	12 317
28 février 2027	682
29 février 2028	286
28 février 2029	-
28 février 2030	-
Exercices suivants	-
	<b>13 285</b>



## 25. Informations sectorielles

La Société présente ses résultats sous un seul secteur d'exploitation. Le tableau qui suit présente la répartition géographique de son chiffre d'affaires :

Exercice clos le 28 février 2025							
(en milliers)	Canada \$	États-Unis \$	France \$	Italie \$	Autres \$	Ajustement de conso- lidation \$	Chiffres consolidés \$
Chiffre d'affaires							
Clients							
Nationaux	24 201	114 665	-	36 453	18 597	-	193 916
Exportation	29 268	877	-	40 472	30 663	-	101 280
Intragroupe (exportation)	48 771	10 061	-	158	57 129	(116 119)	-
	<b>102 240</b>	<b>125 603</b>		<b>77 083</b>	<b>106 389</b>	<b>(116 119)</b>	<b>295 196</b>
Immobilisations corporelles	23 376	5 160	-	4 690	18 123	-	51 349
Immobilisations incorporelles et goodwill	5 822	-	-	1 195	35	(1 159)	5 893
Autres actifs identifiables	133 868	66 748	-	71 416	158 642	(162 712)	267 962
Actif détenu en vue de la vente	-	-	176 762	-	-	-	176 762
<b>Total des actifs identifiables</b>	<b>163 066</b>	<b>71 908</b>	<b>176 762</b>	<b>77 301</b>	<b>176 800</b>	<b>(163 871)</b>	<b>501 966</b>
Exercice clos le 29 février 2024							
(en milliers)	Canada \$	États-Unis \$	France \$	Italie \$	Autres \$	Ajustement de conso- lidation \$	Chiffres consolidés \$
Chiffre d'affaires							
Clients							
Nationaux	29 566	116 229	-	5 313	10 309	-	161 417
Exportation	35 349	448	-	39 477	21 961	-	97 235
Intragroupe (exportation)	50 489	9 267	-	-	57 948	(117 704)	-
	<b>115 404</b>	<b>125 944</b>	<b>-</b>	<b>44 790</b>	<b>90 218</b>	<b>(117 704)</b>	<b>258 652</b>
Immobilisations corporelles	23 893	5 967	16 772	5 033	18 253	-	69 918
Immobilisations incorporelles et goodwill	5 614	-	8 967	1 912	49	-	16 543
Autres actifs identifiables	256 866	30 243	168 469	70 437	139 407	(272 490)	392 932
<b>Total des actifs identifiables</b>	<b>286 373</b>	<b>36 210</b>	<b>194 208</b>	<b>77 383</b>	<b>157 711</b>	<b>(272 490)</b>	<b>479 393</b>



Le tableau suivant présente la répartition géographique du chiffre d'affaires en fonction de l'emplacement des clients.

Exercice clos le 28 février 2025						
(en milliers)	Afrique / Moyen- Orient \$	Europe \$	Amérique du Nord \$	Asie / Pacifique \$	South & Central Amérique centrale et Amérique du Sud \$	Chiffres consolidés \$
Chiffre d'affaires	31 103	37 173	159 400	64 556	2 964	<b>295 196</b>

Exercice clos le 29 février 2024						
(en milliers)	Afrique / Moyen- Orient \$	Europe \$	Amérique du Nord \$	Asie / Pacifique \$	Amérique centrale et Amérique du Sud \$	Chiffres consolidés \$
Chiffre d'affaires	17 491	32 032	169 513	36 731	2 885	<b>258 652</b>

## 26. Gestion du risque financier

Du fait de ses activités, la Société est exposée à une variété de risques financiers : risque de marché (y compris le risque de change et le risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur), risque de crédit et risque de liquidité. Le programme global de gestion des risques financiers de la Société vise à atténuer les risques imprévisibles du marché des capitaux et leurs effets potentiellement négatifs sur la performance financière de la Société.

La gestion des risques financiers est généralement assurée par la division des finances de la Société, conformément aux politiques approuvées par le conseil d'administration. La responsabilité de cette division consiste à définir, à évaluer et à couvrir les risques financiers de concert avec les équipes des finances des filiales de la Société. La Société utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition à certains risques. L'utilisation des instruments financiers dérivés est assujettie à une politique aux termes de laquelle aucune transaction sur dérivé ne doit être conclue en vue d'établir une position de spéculation ou de levier, le corollaire étant que toutes les transactions visant des dérivés doivent avoir pour seul objet la gestion des risques.

### Vue d'ensemble

La section qui suit fait état des instruments financiers de la Société et de la nature des risques auxquels ils pourraient être exposés.

### Risque de marché

#### Risque de change

Le risque de change lié aux instruments financiers s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varie en raison des fluctuations des taux de change. La Société exerce ses activités à l'échelle internationale et court un risque de change découlant de son exposition à diverses monnaies. Le risque de change est lié aux transactions commerciales futures et aux actifs et passifs comptabilisés qui sont libellés dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de la Société. La Société possède des établissements qui utilisent différentes monnaies fonctionnelles et, par conséquent, chacun d'entre eux est exposé au risque de change lié à sa monnaie fonctionnelle.



Lorsqu'elle le peut, la Société rapproche les encaissements et les décaissements effectués dans une même monnaie. Le montant net de l'exposition résiduelle attendue aux monnaies étrangères fait l'objet d'une couverture. Pour couvrir cette exposition, la Société utilise des instruments dérivés de change, soit principalement des contrats de change à terme. Ces dérivés n'ont pas été désignés comme des couvertures aux fins comptables.

Au 28 février 2025 et au 29 février 2024, les montants en cours aux termes des contrats dérivés s'établissaient comme suit :

	Fourchette de taux de change		Juste valeur (en milliers de \$ US)		Notionnel (en milliers d'unités de la monnaie indiquée)	
	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024	28 février 2025	29 février 2024
<b>Contrats de change à terme</b>						
Vendre des dollars américains contre des dollars canadiens – de 0 à 12 mois	-	-	-	-	-	-
Acheter des dollars américains contre des dollars canadiens – de 0 à 12 mois	-	-	-	-	-	-
Vendre des dollars américains contre des euros – de 0 à 12 mois	-	-	-	-	-	-
Acheter des dollars américains contre des euros – de 0 à 12 mois	de 1,04 à 1,10	de 1,08 à 1,10	(405)	40	15 005 \$ US	6 518 \$ US

Les contrats de change à terme sont des contrats aux termes desquels la Société a l'obligation de vendre ou d'acheter des monnaies étrangères au prix d'exercice. La juste valeur des instruments de change est inscrite à l'état consolidé du résultat net et reflète les montants estimés que la Société aurait versés ou reçus pour régler ces contrats à la date de clôture. Les profits latents sont comptabilisés à titre d'actifs dérivés et les pertes latentes, à titre de passifs dérivés, dans l'état consolidé de la situation financière.

Le tableau suivant présente une analyse de la sensibilité des risques de change les plus importants de la Société liés à sa position nette dans des instruments financiers de change, notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, la dette bancaire, les emprunts bancaires à court terme, les instruments financiers dérivés, les créances d'exploitation, les dettes d'exploitation et charges à payer, les acomptes des clients, la provision pour garanties d'exécution et la dette à long terme, y compris les intérêts à payer. Un raffermissement hypothétique de 5,0 % des monnaies suivantes aurait eu l'incidence suivante pour les exercices clos le 28 février 2025 et le 29 février 2024 :

	Résultat net	
	Au 28 février 2025	Au 29 février 2024
<i>(en milliers)</i>	\$	\$
Raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain	(1 420)	(868)
Raffermissement de l'euro par rapport au dollar américain	(4)	(772)
Raffermissement de la roupie indienne par rapport au dollar américain	451	875

Un fléchissement hypothétique de 5,0 % des monnaies mentionnées ci-dessus aurait eu l'incidence contraire pour les deux exercices.



Pour les besoins de l'analyse ci-dessus, le risque de change ne comprend pas la conversion des comptes des filiales dans la monnaie de présentation de la Société. Pour les filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas la monnaie de présentation (dollar américain) de la Société, ce risque aurait eu une incidence sur les autres éléments du résultat global.

#### *Risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur*

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison principalement de ses facilités de crédit, de sa dette à long terme et de sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie. Les éléments à taux variable exposent la Société au risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie, et les éléments portant intérêt à taux fixes exposent la Société au risque de taux d'intérêt lié à la juste valeur. La plus grande partie de la dette à long terme et des facilités de crédit de la Société porte intérêt, et sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie rapportent des intérêts à des taux variables. Une variation hypothétique de 0,5 % des taux d'intérêt n'aurait pas une incidence significative sur le résultat net ou sur les flux de trésorerie de la Société.

#### **Risque de crédit**

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte inattendue survienne si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Ce risque est principalement lié aux créances d'exploitation de la Société.

Le risque de crédit de la Société associé à ses créances d'exploitation est concentré. Au 28 février 2025, quatre clients (deux clients en 2024) représentaient plus de 5 % chacun des créances d'exploitation, dont un en représentait 15,8 % (7,6 % en 2024), alors que les dix principaux clients de la Société représentaient 52,8 % (41,3 % en 2024) des créances d'exploitation. De plus, un client représentait 13,6 % (8,9 % en 2024) du chiffre d'affaires de la Société.

Pour réduire son risque de crédit, la Société évalue continuellement la solvabilité de ses clients et applique des procédures d'évaluation spécifiques à l'égard de tous ses nouveaux clients. L'évaluation comprend l'analyse par échéance des créances d'exploitation, ainsi que l'analyse des profils historiques de paiement, de la solvabilité des clients et des tendances économiques du moment. Chaque client se voit attribuer une limite de crédit spécifique qui est révisée périodiquement. Pour certaines créances clients, la Société peut obtenir des sûretés sous la forme d'assurance-crédit à laquelle elle peut avoir recours si la contrepartie est en situation de défaut aux termes de l'entente.

Pour les créances clients, la Société applique la méthode simplifiée selon IFRS 9, qui consiste à évaluer les pertes de crédit attendues au moyen d'une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les taux des pertes de crédit attendues sont estimés à la lumière des pertes de crédit subies par la Société au cours de l'exercice précédant la clôture de la période. Les taux de pertes passées sont alors ajustés en fonction des informations actuelles et prospectives sur les facteurs macroéconomiques ayant des répercussions sur les clients de la Société.



La correction de valeur pour pertes attendues pour la durée de vie applicable aux créances clients a été établie comme suit :

Au 28 février 2025					
	Courant	En souffrance depuis plus de 30 jours	En souffrance depuis 31 à 90 jours	En souffrance depuis plus de 90 jours	Total
Taux des pertes attendues	0,003 %	0,009 %	0,004 %	11,533 %	
Valeur comptable brute	34 505	10 866	5 313	3 286	53 970
<b>Correction de valeur pour pertes</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>379</b>	<b>381</b>

Au 29 février 2024					
	Courant	En souffrance depuis plus de 30 jours	En souffrance depuis 31 à 90 jours	En souffrance depuis plus de 90 jours	Total
Taux des pertes attendues	0,056 %	0,071 %	0,081 %	1,814 %	
Valeur comptable brute	81 030	12 600	7 426	9 041	110 097
<b>Correction de valeur pour pertes</b>	<b>45</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>164</b>	<b>224</b>

En raison de ses instruments financiers dérivés, de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie ainsi que de ses placements à court terme, la Société est également exposée à un risque de crédit qu'elle gère en faisant affaire avec des institutions financières très bien notées. Le risque de crédit principal de la Société est limité à la valeur comptable des créances clients et des profits sur les actifs dérivés.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations financières à leur échéance. La Société gère ce risque en exerçant une surveillance continue de ses besoins de trésorerie futurs. Les entités en exploitation effectuent les prévisions de flux de trésorerie, lesquelles sont ensuite totalisées par la division des finances de la Société. La Société a pour politique de maintenir une trésorerie et des équivalents de trésorerie suffisants et de disposer de facilités de crédit afin de satisfaire aux exigences opérationnelles actuelles et futures.



Les tableaux qui suivent présentent les passifs financiers classés par type et par échéance contractuelle des paiements selon les modalités contractuelles en vigueur aux dates indiquées :

Au 28 février 2025						
	Valeur comptable	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dettes à long terme	16 203	2 096	3 301	2 275	10 628	18 300
Obligations locatives à long terme	6 164	1 594	2 827	1 339	836	6 596
Dettes d'exploitation et charges à payer	78 776	78 776	-	-	-	78 776
Acomptes de clients	26 214	22 338	1 597	2 279	-	26 214
Passifs dérivés	480	480	-	-	-	480

Au 29 février 2024						
	Valeur comptable	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dettes à long terme	28 777	29 601	3 405	1 112	-	34 118
Obligations locatives à long terme	12 643	1 929	3 141	2 202	11 310	18 582
Dettes d'exploitation et charges à payer	88 230	88 230	-	-	-	88 230
Acomptes de clients	65 478	30 396	16 369	2 145	16 568	65 478
Passifs dérivés	26	26	-	-	-	26

## 27. Juste valeur des instruments financiers

Les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

- Niveau 1 – prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – données autres que les prix cotés sur les marchés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 – données non observables, comme des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables de marché. Le niveau de la hiérarchie des justes valeurs au sein duquel doit être classée en totalité l'évaluation de la juste valeur doit être déterminé d'après le niveau de données le plus bas qui sera significatif pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité.



La juste valeur des actifs et des passifs financiers aux états consolidés résumés intermédiaires de la situation financière s'établit comme suit :

Au 28 février 2025				
<i>(en milliers)</i>	Total \$	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$
<b>Classement à l'état de la situation financière et nature</b>				
Actifs				
<b>Actifs dérivés</b>	24	-	24	-
Passifs				
<b>Passifs dérivés</b>	480	-	480	-

Au 29 février 2024				
<i>(en milliers)</i>	Total \$	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$
<b>Classement à l'état de la situation financière et nature</b>				
Actifs				
<b>Actifs dérivés</b>	125	-	125	-
Passifs				
<b>Passifs dérivés</b>	26	-	26	-

Les évaluations de la juste valeur des actifs et des passifs dérivés de la Société sont classées au niveau 2, car elles sont établies au moyen des prix cotés sur le marché ou d'estimations fondées sur des données observables comme les taux d'intérêt, les courbes de rendement et les cours du change au comptant et futurs. La valeur comptable des instruments financiers de la Société correspond approximativement à leur juste valeur, sauf indication contraire.

## 28. Gestion du capital

La stratégie de gestion du capital de la Société est conçue de manière à maintenir des liquidités afin de permettre à la Société de réaliser son plan de croissance interne, d'effectuer des acquisitions sélectives et d'offrir à ses actionnaires un bon rendement sur leurs placements tout en adoptant une approche prudente en matière de levier financier.

La stratégie financière de la Société est conçue pour atteindre les objectifs susmentionnés et prendre des mesures en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques des risques des actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure du capital, la Société peut émettre ou racheter des actions, contracter ou rembourser des dettes, modifier le montant des dividendes versés aux actionnaires ou entreprendre toute autre activité qu'elle considère comme appropriée dans les circonstances.



La Société s'appuie sur le ratio total des emprunts/capitaux propres pour assurer le suivi de son capital. Le total des emprunts se compose de toutes les dettes portant intérêt, et les capitaux propres sont définis comme le total des capitaux propres.

Le ratio total des emprunts/capitaux propres s'établissait comme suit aux dates suivantes :

	Aux	
	28 février 2025	29 février 2024
<i>(en milliers)</i>	\$	\$
Dettes bancaires	2 508	-
Partie à court terme des obligations locatives à long terme	1 437	1 607
Partie à court terme de la dette à long terme	2 096	24 431
Obligations locatives à long terme	4 727	11 036
Dettes à long terme	14 107	4 346
<b>Total des emprunts</b>	<b>24 875</b>	<b>41 420</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>98 738</b>	<b>183 259</b>
<b>Ratio total des emprunts/capitaux propres</b>	<b>25,2 %</b>	<b>22,6 %</b>

L'objectif de la Société consiste à gérer de façon prudente le ratio total des emprunts/capitaux propres et à maintenir une capacité de financement pour des occasions d'affaires potentielles.

La stratégie et les objectifs financiers de la Société mentionnés précédemment n'ont pas changé par rapport à la dernière période de présentation de l'information financière. Ces objectifs et stratégies font l'objet d'une révision annuelle ou plus fréquente, si nécessaire.

Au 28 février 2025, la Société respectait ses ratios financiers.

## 29. Ajustements visant à rapprocher le résultat net et les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation

	Exercices clos les	
	28 février 2025	29 février 2024
<i>(en milliers)</i>	\$	\$
Amortissement des immobilisations corporelles	6 864	7 103
Amortissement des immobilisations incorporelles	2 133	2 063
Amortissement des coûts de financement	-	64
Impôt différé	(20 164)	(756)
Profit (perte) sur la cession d'immobilisations corporelles	42	(272)
Variation nette des provisions à long terme et des acomptes de clients	69 782	4 431
Variation nette des actifs dérivés et des passifs dérivés	568	(288)
Variation nette des autres passifs	928	290
	<b>60 153</b>	<b>12 635</b>



### 30. Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

(en milliers)	Exercices clos les	
	28 février 2025	29 février 2024
	\$	\$
Créances d'exploitation	7 739	5 990
Stocks	(11 319)	10 288
Impôts sur le résultat recouvrables	490	(1 040)
Acomptes et charges payées d'avance	1 865	(1 356)
Dettes d'exploitation et charges à payer	28 774	18 409
Impôt sur le résultat à payer	2 507	290
Acomptes de clients	1 203	532
Provisions	2 564	(1 253)
	<b>33 823</b>	<b>31 860</b>

### 31. Rapprochement de la dette liée aux activités de financement

(en milliers)	Obligations locatives à long terme	Dette à long terme	Total
	\$	\$	\$
<b>Solde au 28 février 2023</b>	<b>10 756</b>	<b>29 896</b>	<b>40 652</b>
Entrées de trésorerie	-	7 481	7 481
Sorties de trésorerie	(1 895)	(8 762)	(10 657)
Écarts de conversion	235	163	398
Autres variations hors trésorerie	3 548	-	3 548
<b>Solde au 29 février 2024</b>	<b>12 644</b>	<b>28 778</b>	<b>41 422</b>
Transfert vers les passifs détenus en vue de la vente	(6 084)	(3 501)	(9 585)
Entrées de trésorerie	-	1 574	1 574
Sorties de trésorerie	(1 606)	(8 149)	(9 755)
Écarts de conversion	(176)	(141)	317
Autres variations hors trésorerie	1 386	(2 358)	(972)
<b>Solde au 28 février 2025</b>	<b>6 164</b>	<b>16 203</b>	<b>22 367</b>

### 32. Événement postérieur à la date de clôture

La Société a annoncé qu'elle avait conclu le 21 mai 2025 une nouvelle facilité de crédit renouvelable d'un montant de 25 M\$ pour trois ans (la « convention de crédit »). La convention de crédit comprend également un crédit de sécurité de 5 M\$ et une facilité de lettre de crédit de 5 M\$. La convention de crédit remplace la précédente convention de prêt garantie par des actifs datée du 28 février 2025, qui est arrivée à échéance à la clôture de l'opération française et de l'opération liée à l'amiante.



La facilité de crédit renouvelable peut être utilisée pour les besoins généraux de l'entreprise. Elle arrivera à échéance le 21 mai 2028 et pourra être prolongée à ce moment, conformément à l'accord entre le prêteur et l'emprunteur.

La facilité devrait être financée et prête à être utilisée au deuxième trimestre de l'exercice 2026.

# INFORMATION

## POUR LES ACTIONNAIRES

### SIÈGE SOCIAL

7007, chemin de la Côte-de-Liesse  
Montréal (Québec)  
Canada H4T 1G2

### RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Rishi Sharma  
Chef de la direction financière et administrative  
Tél. : (514) 748-7743  
Télec. : (514) 908-0108

### AUDITEURS

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l

### AGENT DE TRANSFERT

Compagnie Trust TSX

### ACTIONS EN CIRCULATION AU 28 FÉVRIER 2025

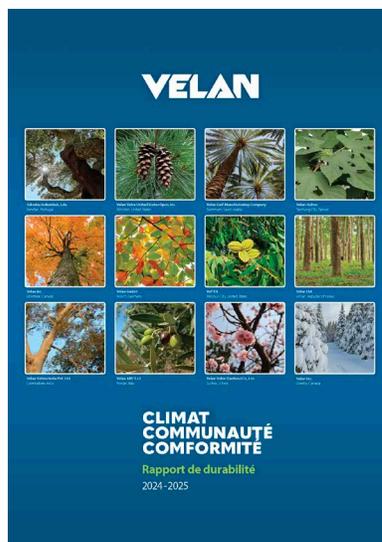
6 019 068 actions à droit de vote subalterne  
15 666 567 actions à droit de vote multiple

### INSCRIPTION BOURSIÈRE

Symbole : VLN  
Cours de clôture le 21 mai 2025 : 17,40 \$ CA

### ASSEMBLÉE ANNUELLE

L'assemblée annuelle des actionnaires se tiendra uniquement de manière virtuelle, le 10 juillet 2025, à 16h30.



### RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La publication prochaine du tout premier rapport sur le développement durable de Velan représente une autre étape importante qui met en lumière la solidité de la Société et fournit des informations essentielles aux parties prenantes.

# VELAN

**Siège social**

7007, chemin de la Côte-de-Liesse

Montréal (Québec)

Canada H4T 1G2

[www.velan.com](http://www.velan.com)